Supplément Radio-Télévision

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14207 - 6 F — DIMANCHE 30 SEPTEMBRE - LUNDI 1er OCTOBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La Grèce à la dérive

LA Grèce s'enfonce chaque jour un peu plus dans le marasme politique et économique. Le déficit des finances publiques prend des proportions astronomiques, et tout laisse à penser que l'inflation atteindra cette année 25 à 30 %. Depuis trois semaines, les coupures incessantes de courant et les grèves des employés de banque qui paralysent Athènes et plusieurs grandes villes font de la Grèce un pays à la dérive. Certes, l'austérité est un remède rarement accepté sans ronchonnements mais les Grecs semblent rester sourds aux mises en garde du Fonds monétaire international et de leurs partenaires dans la Communauté européenne.

La série des scandales politico-financiers qui éclaboussèrent, ces dernières années, M. Andréas Papandréou et son gouvernement socialiste avait fini par entraîner la chute du PASOK, en juin 1989. Les conservateurs et les communistes décidaient alors de passer un compromis historique pour tirer au clair toutes ces sombres affaires. Mais, même si plusieurs anciens ministres et hauts fonctionnaires ont été traduits devant les tribunaux et condamnés, bien des dossiers ont gardé leurs secrets.

APRÈS ces quatre mois d'« épuration », les électeurs retournaient aux urnes et renvoyaient dos à dos la gauche et la droite. Pour sortir de l'impasse, on ne trouva pas d'autre moyen cette fois que de mettre en place un « gouvernement d'union nationale ». Alliés à contrecœur, la Nouvelle Démocratie (conservateurs), le PASOK et la Coalition de la gauche et du progrès (dominée par les communistes) se sont montrés totalement incapables de prendre les décisions qui s'imposaient.

Les législatives d'avril, cette année, ont permis au leader de la droite de parvenir enfin au bout de ses peines. Avec un petit siège de majorité au Parlement d'Athènes, M. Constantin Mitsotakis devenait premier ministre, à la tête d'un cabinet homogène. On pensa alors qu'une certaine stabilité allait s'installer dans le pays.

FORCE est de constater que ce ne fut pas le cas. Au lieu d'engager immédiatement la cure d'austérité, dans la foulée des élections, le gouvernement a hésité, et des divisions internes sont apparues. M. Mitsotakis a bien du mal à faire comprendre à ses ministres qu'ils doivent ces- ... de se contredire presque ...nement...

...vateurs ont finale- ...dopter, vendredi ... par le Parlement, ...ne de la Sécurité ...t à l'origine de ...s trois dernières ...emier ministre ..., sur le « pour- ...rèves pour sur- ...nais les syndi- ... le PASOK, ne ...uloir désarmer ... des élections ... partenaires de ... Marché com- ...u'approuver le ... Caramanlis, et ...squ'ils récla- ...itoyens « un ...t de patrio-

6,00 F



Une visite à Washington de l'émir du Koweït

M. Bush ne veut exclure aucune « option » pour le Golfe

Le président Bush et l'émir du Koweït se sont déclarés d'accord, vendredi 28 septembre à l'issue d'un entretien à la Maison Blanche, pour « garder toutes les options ouvertes » afin d'obtenir l'évacuation de l'émirat par l'Irak. « Le Koweït survivra », a promis le président américain. De son côté, l'Irak a renouvelé sa menace de mettre la région à feu et à sang en cas de guerre, tandis qu'un leader palestinien évoquait la possibilité d'actions terroristes. Israël était en état d'alerte, samedi, à l'occasion de Yom Kippour, la fête du grand pardon ; ses dirigeants craignent une « attaque préventive » de Bagdad. Dans un entretien accordé au « Monde », M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France, estime, d'autre part, qu'« Israël est indéniablement menacé ».

« Israël est indéniablement menacé », nous déclare le grand rabbin Sitruk

– *Quel sens donnez-vous à cette fête de Kippour 1990 après les deux événements que furent, au cours de cette année, la profanation du cimetière juif de Carpentras et l'éclatement d'un conflit grave dans une région proche d'Israël ?*

– Yom Kippour est un événement situé dans l'Histoire, mais qui nous permet d'échapper à l'Histoire. Tous les événements de l'humanité ont un arrière-plan spirituel et prophétique. Le prophète dit que l'histoire de l'humanité va arriver à un terme qui annonce l'ère messianique, promesse de paix entre les hommes et de reconnaissance de la mission d'Israël parmi les nations.

» Nous approchons de cette ère messianique, comme le montrent le retour d'Israël sur sa terre et le réenracinement du peuple juif dans ses valeurs spirituelles et morales. Mais le terme de l'Histoire, selon le Talmud, risque de prendre la forme d'une confrontation mondiale. L'histoire de l'humanité, dit un texte du Sanhédrin, finira là où elle a commencé. Or l'aventure spirituelle de l'humanité a précisément commencé, avec Abraham, à Ur en Chaldée, dans ces régions d'Orient que nous appelons aujourd'hui les pays du Golfe. Mais le même texte du Sanhédrin dit que cette situation n'est pas inéluctable.

Propos recueillis par JEAN-MICHEL DUMAY et HENRI TINCQ

Lire la suite page 9

Avant le scrutin du 2 décembre

La loi électorale allemande est déclarée illégale

La Cour constitutionnelle ouest-allemande a jugé samedi 29 septembre contraire à la Constitution le traité électoral réglant les modalités des premières élections panallemandes prévues pour le 2 décembre. Selon un porte-parole de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, les modalités de l'extension au territoire de l'actuelle RDA de la clause dite « des 5 % » ne sont pas conformes à la Loi fondamentale, texte qui fait office de Constitution en RFA. Un recours avait été déposé par le parti des Verts contre cette loi électorale adoptée en août dernier grâce aux voix de la coalition au pouvoir à Bonn, qui comprend les deux partis chrétiens-démocrates et le Parti libéral et à celles de l'opposition social-démocrate.

Cette loi étendait au territoire de l'actuelle RDA le seuil de 5 % des votants au-dessous duquel les formations politiques ne peuvent être représentées dans une Assemblée. La Cour a jugé anticonstitutionnelle la possibilité de conclure des alliances de listes entre formations politiques se présentant dans l'une ou l'autre des deux parties de l'Allemagne.

Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Oscar Lafontaine, le chef du Parti social-démocrate unifié, s'en prend d'autre part à *« l'arrogance nationaliste »* qui, selon lui, pourrait menacer son pays.

Lire page 4

Dans notre prochain numéro

L'Allemagne au singulier

A partir du lundi 1er octobre, *le Monde* va s'attacher dans une série d'articles à décrire et à expliquer cette « Allemagne au singulier » qui inscrit sa puissance au cœur de l'Europe. Une enquête historique, politique, économique et culturelle sur un pays qui fascine et effraie à la fois.

M. Mitterrand et les agriculteurs

M. Mitterrand a annoncé le 28 septembre, à Poitiers, qu'un *« grand débat »* sur l'agriculture serait organisé à l'Assemblée nationale au début de la prochaine session parlementaire. Le président de la République a donné cette information au cours d'une rencontre improvisée avec les agriculteurs dont les manifestations l'ont empêché d'inaugurer comme prévu la deuxième tranche du TGV Atlantique.

Lire nos informations page 8

Hongrie : les cent jours du changement

Le bilan économique du nouveau gouvernement est au centre des élections municipales de dimanche

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Le changement de régime ? *« Les prix augmentent à toute vitesse, c'est tout. »* Le bilan économique des cent premiers jours du gouvernement hongrois (centre droit) sur lequel celui-ci sera jugé dimanche lors des élections municipales provoque sur les bords du Danube un grand désenchantement. Et le programme de *« renouveau national »* sur *« les trois premières années de la République »* rendu public mercredi 26 septembre ne semble pas pouvoir entraîner un quelconque enthousiasme. Il promet une douloureuse et lente transition vers l'économie de marché. *« Après dix ans de crise, on nous en promet trois autres... »*, se plaint-on à Budapest.

Ici, certes, pas de catastrophe : ni pénurie, ni tickets de rationnement, ni manifestations de rue. Pain, cigarettes et paprika, rien ne manque. La capitale hongroise est même en pleine effervescence. Dans le centre, des grues s'activent à la construction de nouveaux hôtels et bureaux... pour les Occidentaux. Les touristes se pressent dans les microscopiques boutiques privées, les voitures dans les gigantesques embouteillages. Dans les collines de Buda, maçons et menuisiers privés bricolent jour et nuit.

En cent jours, rien n'a été fait ? Le premier ministre, M. Jozsef Antall (Forum démocratique) affirme vouloir instaurer une économie sociale de marché. Trois axes doivent, selon lui, y conduire : la libéralisation, la privatisation et la dérégulation. Où en est-on ? La libéralisation de l'économie ? *« Aucun pas nouveau n'a été effectué en ce domaine »*, estime naturellement M. Peter Medgyessy, l'ancien vice-premier ministre chargé des questions économiques. Il est vrai que la liberté des prix (80 % des prix à la consommation sont libres) comme celle des importations (70 % des achats se font désormais sans licence) avaient été introduites par le gouvernement précédent (communiste). Depuis, aucune mesure d'importance n'a été prise dans ce domaine.

Les privatisations ? Là encore, le mouvement amorcé en 1988 par le gouvernement communiste a été pratiquement stoppé. D'ici trois ou quatre ans, le poids du secteur d'Etat doit être ramené de 90 % environ de la production à moins de la moitié, annonce M. Jozsef Antall.

ÉRIK IZRAELEWICZ

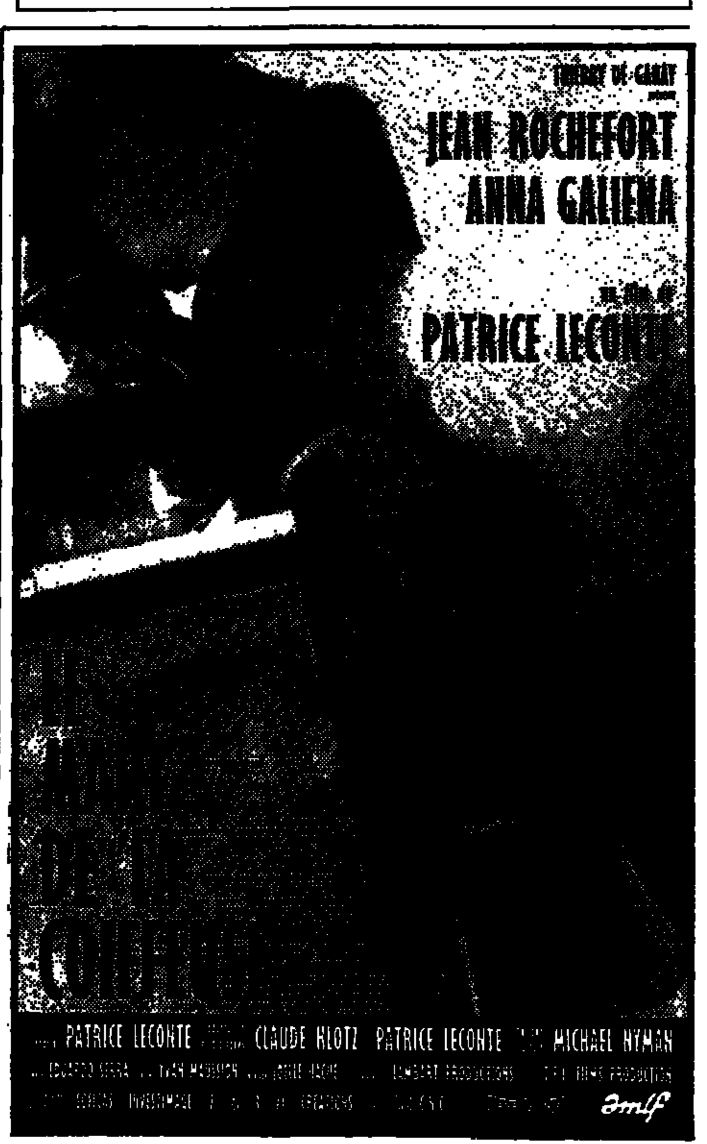
Lire la suite page 15

Les Etats-Unis en croissance zéro

L'indicateur économique « principal » qui permet de mesurer, de manière globale, l'activité de l'économie américaine a diminué en août de 1,2 %. Il s'agit de la plus importante baisse de cet indice depuis novembre 1897.

Cette information diffusée officiellement le 28 septembre à Washington confirme les prévisions selon lesquelles le rythme de la croissance aux Etats-Unis devrait être désormais proche de zéro.

Lire nos informations page 15



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Il y a dix ans

L'attentat de la rue Copernic

VENDREDI 3 octobre 1980, comme chaque veille de *shabbat* – jour de repos – plusieurs centaines de fidèles sont rassemblés dans la synagogue de la rue Copernic, à Paris. Vers 18 h 30, un bruit sec et violent interrompt les prières. Une partie du plafond s'écroule. La salle est plongée d'un coup dans l'obscurité. La verrière du temple vole en éclats, criblant la foule, qui d'instinct se jette à terre. Le rabbin Williams conseille de ne pas sortir : *« Nous craignions une fusillade »*, dira une fillette. En réalité, au-dehors, c'est la charge d'un explosif peu connu en France – la penthrite – qui vient de sauter dans la sacoche d'une moto. Eclatant à la sortie de l'office, un quart d'heure plus tard, la bombe aurait provoqué un véritable massacre. Le bilan est cependant lourd : quatre tués (Jean-Ernest Barbé, Philippe Bouissou, Ilario Lopez-Ferandez, et une Israélienne, Aliza Shagrir), une trentaine de blessés, des files de voitures transformées en amas de ferraille, et toutes les vitres des alentours soufflées.

Les flammes ne sont pas encore éteintes que l'AFP répercute une revendication téléphonique de l'attentat au nom des Faisceaux nationalistes européens. C'est plausible : ce groupuscule n'a-t-il pas pris la suite d'un mouvement néofasciste, la FANE, dissout un mois plus tôt par le gouvernement ? Dès le lendemain une douzaine d'extrémistes de droite sont interpellés, et dans les heures qui suivent la polémique va bon train sur le thème de l'infiltration de la police par des réseaux néonazis. *Le Matin*, sous la plume de Jean-François Kahn, va jusqu'à suggérer la démission du ministre de l'intérieur, Christian Bonnet. Il est vrai, un attentat ne vient jamais seul, et les explications du terrorisme obéissent à la loi des séries. Justement, depuis quelques mois, il existe une « série noire » qui comprend l'attentat de Bologne le 2 août, (85 morts) et celui de la Fête de la bière à Munich le 27 septembre (*12 morts*).

Onde de choc

Mais cette « filiation » ne donne rien. Un nombre infime de policiers sont finalement convaincus d'entretenir des liens avec les groupuscules d'extrême droite. Quant à la revendication de l'AFP, elle se révèle être l'œuvre d'un exalté qui reconnaîtra avoir menti. Les pistes menant du côté de l'extrême droite espagnole se révéleront tout aussi infructueuses. L'analyse des débris calcinés de la moto permet aux enquêteurs de remonter jusqu'à un prétendument acheteur d'origine chypriote, Alexander Panadryu, dont les papiers et l'identité fleurent le faux. *Le Monde* du 11 août 1982 parlera de *« cinq hommes venus de Beyrouth »*, dont deux ont été identifiés par les policiers *« comme des militants d'un groupe palestinien marginal gravitant autour de l'OLP »*. On n'en saura guère plus sur les commanditaires et les exécuteurs de l'attentat. Et aujourd'hui encore, même si le dossier, entre les mains du célèbre juge Bruguière, n'est toujours pas clos, l'attentat de Copernic demeure un crime sans châtiment.

Dans ces conditions « Copernic » aurait pu rester l'un de ces faits divers dramatiques et mystérieux qui jalonnent l'histoire d'un terrorisme dont on croyait la France jusque-là miraculeusement épargnée.

Il n'en est rien. Les réactions à l'événement prennent une ampleur telle que Copernic va passer du rang d'action criminelle à celui de crise politique. Dès le lendemain matin de l'attentat, plusieurs milliers de manifestants se retrouvent spontanément devant la synagogue, convergent vers le ministère de l'intérieur, puis remontent les Champs-Elysées. Tout aussi spontanés sont les rassemblements dans les grandes villes de province, à Strasbourg, à Lyon, à Toulouse... Apprenant la nouvelle à la radio, Bernard Pivot décide de recueillir « à chaud » les réflexions de ses invités d'« Apostrophes », parmi lesquels Alexandre Minkowski et Bernard Kouchner. L'onde de choc traverse les frontières. Elle atteint Israël, dont le premier ministre Menahem Begin déroge à l'habitude officielle de ne jamais réagir le samedi, et s'en prend durement à *« la politique anti-israëlienne du gouvernement français »*. Elle gagne les Etats-Unis, où le candidat à la vice-présidence George Bush manifeste son indignation ; l'Allemagne fédérale, dont le chancelier, Helmut Schmidt, condamne *« un attentat lâche et meurtrier »* qui remplit ses compatriotes d'effroi ; l'Algérie, où un éditorial d'*El Moudjahid*, rapproche *« les ratonnades »* dont sont victimes les Africains du Nord *« des bombes dans les synagogues »*. En France, l'émotion culmine lors de la grande manifestation du mardi 7 octobre, où défilent 200 000 personnes de la Nation à la République – un nombre comparable à celui de la manifestation contre la profanation du cimetière juif de Carpentras, dix ans plus tard. Fait rarissime, dans la journée du 7 octobre 1980, l'Assemblée nationale, après avoir observé une minute de silence à la mémoire des *« martyrs »*, vote à l'unanimité de ses 475 membres une suspension de séance. Elle a pour but de permettre aux députés qui le souhaitent de se joindre au cortège, et ils sont beaucoup, de Georges Marchais à Bernard Pons. Ceux que les divisions politiques traditionnelles n'ont jamais rassemblés pour défiler ensemble.



Une énorme maladresse

Et, au-delà des politiques, que peut bien signifier la juxtaposition inédite des gitans et des policiers de la Fédération autonomes, des francs-maçons des quatre obédiences, des syndicats et d'innombrables inorganisés ? Pour les « vieux de la gauche », elle ne pouvait pas ne pas rappeler la grande manifestation unitaire et antifasciste du 12 février 1934. Pour la communauté juive, n'évoque-t-elle pas ce million de Berlinois descendus dans la rue un 4 juillet 1922 pour protester contre l'assassinat du démocrate juif Walther Rathenau ? Mais, dans la décennie qui commence en France, cette manifestation est surtout l'acte de naissance d'un phénomène nouveau avec lequel il faut désormais compter : la société civile.

Quelques hommes politiques prennent la mesure de l'événement et sentent que les forces de mobilisation sont passées des programmes des partis – communs ou pas – à la défense de « valeurs essentielles ». *« Quand souffle fort l'indignation de tout un peuple*, dit ainsi Bernard Stasi, *les banderoles des partis apparaissent vite comme des colifichets dérisoires. »*

En revanche, s'il est un acteur de l'époque qui ne donne à aucun moment l'impression d'être au diapason de ce « consensus » d'un genre inédit, c'est bien le pouvoir. Dès le vendredi 3, le premier ministre Raymond Barre, au journal du soir de Joseph Poli sur TF 1, commet une énorme maladresse verbale en clamant son indignation : *« Cet attentat odieux*, dit-il, *a voulu frapper les israélites qui se rendaient à la synagogue, il a frappé des Français innocents qui traversaient la rue Copernic. »* Dans l'atmosphère exacerbée du moment, cette formulation malheureuse s'imprime dans les mémoires. Et les propos fermes et chaleureux que Raymond Barre prononce le 8 octobre à l'Assemblée nationale, assurant *« ses compatriotes juifs »* de la *« sympathie de l'ensemble de la nation »*, ne suffiront pas à la faire oublier.

Quant au président Giscard d'Estaing, il est en route vers sa propriété familiale d'Authon quand il apprend la nouvelle de l'attentat. Il fait publier par l'Elysée un bref communiqué, puis envoie un message de sympathie au grand rabbin Kaplan. Mais il s'obstine à ne pas venir en personne à la synagogue, et cette attitude ne peut que trancher sur celle d'un François Mitterrand, qui, à peine revenu de l'île de la Réunion, est accouru à la cérémonie du samedi matin rue Copernic en compagnie de Simone Veil. *« Je suis arrivé ici pour être auprès de mes amis frappés »*, déclare-t-il.

L'absence du président modifie la signification politique que l'événement est en tra de prendre. Un vide politique se crée sommet, tandis que la gauche, et surtout gauche socialiste, retrouve dans ces journé une énergie perdue depuis la rupture du pr gramme commun (1977), et son échec au élections législatives (1978). En revanche, droite libérale – et sans qu'il y ait rien d'ir luctable de par sa tradition – perd po longtemps la possibilité d'engranger l bénéfices politiques de la lutte contre l'ar sémitisme d'abord, contre le racisme p. tard. Elle ne retrouvera vraiment un terrai de dialogue avec la société civile que lors des manifestations en faveur de l'enseignement privé, en 1984.

Il serait cependant exagéré de soutenir que Valéry Giscard d'Estaing a perdu là sa présidence. En fait, au dire de ses conseillers, sa cote de popularité s'effritait régulièrement depuis quelques mois. Tout au plus Copernic et surtout l'« après-Copernic » ont-ils donné un nom à un mécontentement diffus.

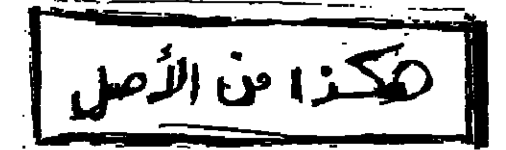
Le vent empoisonné du révisionnisme

Mais Copernic donne aussi un nom à un phénomène inquiétant : un certain renouveau de l'antisémitisme, bridé depuis la Libération. Copernic, n'est pourtant que la plus spectaculaire illustration d'une tension antisémite qui se fait sentir depuis 1975. Sur la période 1975-1980, la commission du bilan, établie par François Mitterrand après son élection, recense en effet une centaine de synagogues et plus de vingt cimetières profanés. Fait troublant : ces actions sont parfois l'œuvre de très jeunes gens. Cinquante-trois incidents antijuifs (dont dix-sept particulièrement graves) sont dénombrés en 1975. Deux cent trente-cinq, dont soixante-quinze graves, en 1980. Il est cependant clair que l'opinion publique française se veut globalement hostile à l'antisémitisme. Un sondage Louis-Harris-France/*l'Express*, réalisé sur un échantillon de mille personnes trois jours après l'attentat, révèle par exemple que seules 10 % des personnes interrogées répondent « non » à la question : *« Un juif est-il aussi français que les autres Français ? »* (en 1977, elles étaient encore 22 %). Pourtant, le même sondage montre que 42 % des sondés estiment que l'antisémitisme est *« assez répandu »*. En somme, en 1980, la renaissance d'un activisme antijuif s'accompagne du maintien d'un foyer antisémite, en déclin, certes, mais qui représente tout de même un Français sur dix.

Or, depuis 1978, souffle sur ce foyer le vent empoisonné du révisionnisme, négateur des chambres à gaz, où l'antisionisme d'une certaine extrême gauche en déclin rejoint l'antijudaïsme des milieux d'extrême droite. Comme si les barrages édifiés par le souvenir du massacre organisé des juifs d'Europe, et notamment de France, étaient peu à peu attaqués.

Face à cette situation, la communauté organisée, après l'attentat, peut avoir le sentiment d'être insuffisamment protégée. Alain de Rothschild, alors président du Conseil représentatif des institutions juives de France, homme pourtant modéré, dénonce *« la passivité des pouvoirs publics et l'indifférence de nos gouvernants »*. Derrière lui la colère gronde, au point de susciter de la part des autorités communautaires des appels au calme répétés. Sur la base de quelques actions isolées, et de raids menés p de prétendues « Brigades juives » contre d membres de l'ex-FANE, on croit nécessai de multiplier les appels à ne pas céder à provocation. Craintes de débordements sa doute exagérées. La communauté réagit dan l'ensemble avec sang-froid, et c'est un déba parlementaire qui, le 8 octobre, clôt provisoirement la crise. *« Certes*, se souvient Roger Ascot, le rédacteur en chef de *l'Arche*, un mensuel de la communauté, *il y avai quelques bandes d'excités qui cherchaient en découdre. En découdre contre qui ? C'étai un second front dérisoire. »*

L'émotion s'apaise cependant. Et le 17 octobre, *le Monde* ferme sa page « Idées » au flot de réactions qui contin inlassablement d'arriver rue des Ital Une cicatrice se forme. Rien n *plaie ne saignera plus.*



LA CRISE DU

Aux Nations unies

Les Cinq appuient « un processus de négociation » englobant Israël et le peuple palestinien

Par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, la Chine a appelé vendredi 28 septembre l'Irak à répondre favorablement à toute médiation arabe et invité toutes les parties à faire preuve de retenue afin d'éviter le recours à la force.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

En marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, URSS, Chine, France et Grande-Bretagne) se sont entretenus le 28 septembre avec le secrétaire général de l'ONU pour la première fois depuis le vote de la dernière résolution décrétant l'embargo aérien contre l'Irak. A l'issue de cette rencontre, les Cinq ont à nouveau mis en avant leur volonté de rechercher *« ensemble, en totalité avec ces résolutions, une solution pacifique à la crise »*. Ils ont exigé que l'Irak *« se soumette à la volonté de la communauté internationale et se retire sans condition et sans délai du Koweït, permettant ainsi la restauration de la pleine souveraineté du Koweït sous l'autorité de son gouvernement légitime »*.

Cette formulation a dû rassurer les commentateurs qui avaient cru déceler dans une partie des propos prononcés par le chef de l'Etat français à la tribune des Nations unies, davantage qu'une simple nuance par rapport à la position américaine et britannique. Les Cinq exigent aussi à nouveau que l'Irak *« libère tous les otages détenus en Irak et au Koweït »*. En outre, déterminés à *« appuyer un processus actif de négociation »*, ils sont convenus que ces négociations, fondées sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, *« devaient tenir compte du droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à la sécurité, et des droits légitimes du peuple palestinien »*. Deux dossiers « chauds » évoqués par les Cinq dans un document commun, cela constitue une procédure assez exceptionnelle.

A l'issue d'un entretien entre le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, et le prince Hassan, frère du roi de Jordanie, on apprenait que la possibilité avait un instant été évoquée de soumettre au Conseil un projet de résolution condamnant sous une nouvelle forme l'action de l'Irak au Koweït, voire autorisant le principe d'un éventuel recours à la force.

SERGE MARTI

Après la décision irakienne de couper les vivres aux étrangers

La Jordanie reçoit un nouvel afflux de réfugiés

Trois avions civils en provenance d'URSS, d'Inde et de Pologne, faisant route vers Bagdad pour rapatrier d'Irak des ressortissants de ces pays, se sont posés en Turquie sur les aéroports d'Adana et d'Ankara, à la demande des autorités turques qui ont inspecté leur cargaison. C'est la première application de l'embargo aérien décidé mardi par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La cellule de contrôle de l'embargo mise en place à Paris par l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a indiqué que les marines des pays européens avaient depuis le 26 août *« reconnu »* 2 018 navires (opération qui consiste à vérifier leur identité, leur provenance et leur destination) et en avaient *« visité »* dix-sept. Les bâtiments européens assurent le contrôle de l'embargo à l'entrée du golfe d'Akaba, dans le détroit de Bah-el-Mandeb et de part et d'autre du Golfe.

Le prince héritier de Jordanie a de nouveau souligné vendredi les rigueurs que l'embargo fait peser sur son pays et, reprochant aux pays riches de n'avoir toujours pas tenu leurs promesses d'aide, il a déclaré que les Jordaniens se sentent *« chaque jour de plus en plus isolés, de plus en plus désespérés »*. La Jordanie a connu jeudi et vendredi un nouvel afflux de réfugiés arabes et asiatiques déclenché par la décision de l'Irak de couper les vivres aux étrangers se trouvant sur son territoire.

Le flot des 5 000 Asiatiques par jour constaté la semaine dernière a grimpé à 7 000 jeudi et vendredi, et selon les autorités jordaniennes les réfugiés arabes, essentiellement des Egyptiens, arrivent à peu près en même nombre. Les organisations humanitaires estiment toutefois que les camps de transit dressés à la frontière irako-jordanienne et les ponts aériens mis en place par l'Organisation internationale pour les migrations et l'ambassade d'Inde à Amman permettent de faire face à ce nouvel afflux.

La commission humanitaire de l'ONU (UNDRO) a lancé vendredi un appel urgent pour le soutien financier de la communauté internationale aux opérations d'évacuation des réfugiés du Golfe.

L'UNRWA, l'organisation de l'ONU chargée des secours aux réfugiés palestiniens, notamment dans les territoires occupés, a annoncé vendredi qu'elle était, quant à elle, à court d'argent. Son commissaire général, M. Giorgio Giacommelli, a déclaré que l'aide aux pays qui soutiennent le blocus de l'Irak devait aussi aller aux réfugiés palestiniens qui, eux, s'opposent à ce blocus. Le Koweït était l'un des principaux bailleurs de fonds de l'organisation. – *(AFP, Reuter.)*

« L'Irak échouera »

promet M. Bush à l'émir du Koweït

Le président George Bush a promis, vendredi 28 septembre, à l'émir du Koweït en exil que les Etats-Unis poursuivraient leur action jusqu'au retrait de l'Irak du Koweït et gardaient toutes les options ouvertes pour atteindre ce but. *« L'Irak échouera. Le Koweït, le Koweït libre survivra »*, a déclaré M. Bush à Cheikh Jaber El Ahmed El Sabah qu'il a reçu à la Maison Blanche.

Le président a précisé que lui et l'émir étaient *« d'accord pour garder toutes les options ouvertes pour obtenir que l'occupation illégale du Koweït par l'Irak prenne fin et que le gouvernement légitime du Koweït soit restauré »*. Il a en outre pris l'engagement de principe de se rendre dans l'émirat. *« J'attends avec impatience le jour où je pourrai vous rendre visite à vous et au peuple koweïtien dans ce qui est de plein droit chez vous – le Koweït »*, a-t-il dit.

Pillage généralisé

Le conseiller du chef de l'Etat américain pour les affaires de sécurité, M. Brent Scowcroft, a, de son côté, rapporté que l'émir Jaber avait dressé à George Bush un *« tableau tout à fait apocalyptique »* de l'occupation irakienne. L'émir a notamment déclaré que les troupes d'occupation irakiennes se livraient à un pillage généralisé et tentaient de peupler le Koweït d'Irakiens et de Palestiniens.

« Il voit son pays en train d'être détruit sous ses yeux », a indiqué M. Scowcroft. Celui-ci a estimé que les efforts faits par l'Irak pour détruire le Koweït augmentaient l'urgence d'un règlement et pesaient sur le rythme de l'action internationale pour sortir de la situation actuelle.

Le conseiller à la Maison Blanche a laissé entendre que la prochaine initiative de M. Bush serait de proposer au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution condamnant le pillage du Koweït. *« Les atrocités, la destruction à l'intérieur du Koweït méritent vraiment de retenir l'attention du monde, et une résolution de l'ONU est une façon d'attirer l'attention sur ces événements*, a-t-il dit. *Ce n'est pas seulement une occupation pacifique, c'est la destruction d'un peuple. »*

Prié de dire si l'émir avait demandé au président américain de recourir à la force, M. Scowcroft a répondu : *« Non, il ne l'a pas fait, pas en termes aussi directs. »* Il a cependant rappelé que la Charte des Nations unies contenait une clause autorisant le recours à la force pour mettre fin à une agression non provoquée. Par ailleurs, le département d'Etat a fait savoir qu'un rationnement des étrangers par l'Irak, s'il était effectivement appliqué, serait *« un sujet de grave inquiétude »* pour les Etats-Unis et a rappelé que Washington tenait Bagdad pour responsable de la sécurité et du bien-être des étrangers retenus en Irak ainsi qu'au Koweït. – *(Reuter, AFP.)*

Bagdad et des groupes palestiniens brandissent de nouvelles menaces

L'Irak a de nouveau menacé, vendredi 28 septembre, de mettre la région à feu et à sang en cas de guerre, tandis que le chef d'un groupe palestinien a agité le spectre du terrorisme. Le journal gouvernemental irakien *El Jomhouriya* a ainsi mis en garde les Etats-Unis contre *« l'incendie qui s'annonce »* et affirmé que Bagdad porterait le combat sur plusieurs théâtres d'opération si la guerre éclate dans le Golfe.

« L'Irak ne fera pas de son territoire le seul théâtre des combats contre l'ennemi, mais portera le combat en plus d'un endroit », assure le journal, qui réitère les menaces irakiennes précédemment faites contre Israël et les Etats pétroliers du Golfe : *« L'incendie dévorera tous les puits de pétrole, ainsi que l'entité sioniste et les agents américains dans la région. »*

De son côté, Aboul Abbas, le chef du Front de libération de la Palestine (FLP), a menacé de déclencher des raids *« terroristes »* dans le monde entier si les Américains ou leurs alliés déployés dans le Golfe attaquaient des avions irakiens. *« Toute agression terroriste lancée par l'Amérique et ses alliés contre des avions irakiens où que ce soit entraînera une réaction similaire dans le monde entier et à plus grande échelle »*, a-t-il déclaré. Les propos d'Aboul Abbas, qui réside à Bagdad et avait organisé la prise d'otages sur le paquebot italien *Achille-Lauro* en 1985 en Méditerranée, ont été rapportés par l'agence irakienne INA, qui a fait état d'une entrevue du chef palestinien avec un haut responsable irakien, M. Taha Yassin Ramadan.

Enfin, un autre leader palestinien, Nayef Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), a accusé les Etats-Unis de conduire le Proche-Orient à la guerre et prédit que celle-ci éclaterait en octobre. *« La guerre n'a pas commencé parce que les Américains n'ont pas terminé leurs préparatifs*, a-t-il déclaré. *Selon des informations, ces préparatifs seront terminés au cours de la seconde quinzaine d'octobre »*, a-t-il ajouté, estimant que la guerre commencerait *« entre la mi-octobre et début novembre »*. – *(Reuter.)*

Selon la CIA

M. Saddam Hussein aura des armes biologiques prêtes en 1991

Selon une étude de la CIA dévoilée, vendredi 28 septembre, à Washington, par M. Les Aspin, président de la commission des forces armées à la Chambre des représentants, l'Irak a développé des armes biologiques dont la mise au point est suffisamment avancée pour qu'elles puissent être une menace, dès 1991. C'est la première fois, selon le *New York Times*, repris par l'*International Herald Tribune* de samedi-dimanche 29-30 septembre, que la CIA reconnaît, dans un document officiel établi la semaine dernière, que l'Irak a réussi à concevoir un tel armement et détient un stock *« d'un volume convenable »*.

Des poisons

Définies par la Convention internationale de 1972, qui les a en principe interdites, les armes d'origine biologique (les ABO, comme on les appelle) sont des agents, vivants ou non vivants, issus des règnes animal, végétal ou microbien au sens large des termes, y compris bactéries, virus, parasites, mycètes et toxines. Pour un usage militaire, aucun de ces agents n'est véritablement une nouveauté puisque, dès l'Antiquité, on a tenté d'empoisonner son adversaire.

En théorie, plusieurs centaines de micro-organismes peuvent devenir des ABO, mais peu nombreux, en réalité, sont les agents pathogènes suffisamment résistants, virulents, toxiques ou contrôlables par l'utilisateur pour conserver, après préparation et stockage, une capacité à attaquer une population et propager une épidémie. Les recherches des laboratoires concernés ont porté sur les toxines botuliniques, les endotoxines ou les toxines issues de plantes et d'animaux ; sur les virus (entérovirus, myxovirus et arbovirus) ou sur des mutants (qui sont des germes nouveaux défiant les vaccins et les sérums habituels). Comme pour les agents chimiques, tous les moyens militaires (avions, canons et missiles) peuvent délivrer des ABO, d'autant qu'ils sont sous forme d'aérosols.

L'emploi de telles armes est aussi dangereux pour son détenteur que pour l'adversaire qui serait menacé par elles. En 1989, dix pays dans le monde ont été identifiés comme étant capables d'avoir mis au point une arme biologique. Pour ce qui concerne plus spécialement l'Irak, les experts situent l'usine à Salman-Pak, à une trentaine de kilomètres de Bagdad.

Selon le porte-parole du Quai d'Orsay

Le gouvernement va prendre des mesures pour assurer la protection sociale des otages français

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué, vendredi 28 septembre, que le gouvernement devrait prendre, dans les prochains jours, des dispositions pour permettre aux Français retenus en Irak et au Koweït, de conserver une protection sociale, un emploi et des ressources.

Il s'agit de *« veiller à ce que personne ne passe au travers des mailles du filet »*, a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay. Le gouvernement envisage, notamment, la création d'un fonds, réclamé par le CNPF, qui serait alimenté par des crédits émanant du ministère du travail, des partenaires sociaux (UNEDIC), des entreprises et du fonds d'indemnisation des victimes d'attentat.

Les trésoriers payeurs généraux devraient débloquer des aides aux entreprises en difficulté, tandis que les inspecteurs du travail redoubleront de vigilance en matière de licenciements, certains ressortissants retenus ayant d'ores et déjà vu leur contrat de travail suspendu.

Les salariés des entreprises, en dépôt de bilan à cause du Golfe, devraient, en outre, bénéficier d'une procédure de licenciement pour raisons économiques.

Les sociétés d'assistance sont inquiètes

Les rapatriements sanitaires au Proche-Orient sont devenus la bête noire des sociétés d'assistance. D'Europ Assistance à Mondial Assistance en passant par la GESA, on se dit quelque peu effaré par les notes présentées par les compagnies d'aviation privées pour procéder à des évacuations d'urgence à l'est du trentième paralèlle.

Les coûts d'affrètement s'envolent depuis le 2 août sous l'effet conjugué de la flambée du prix du kérosène et des surprimes pour risque de guerre réclamées par les compagnies d'assurances. Ces hausses, souvent répercutées en grande partie par les avionneurs, font frémir les sociétés d'assistance liées à leur clientèle d'entreprises par des contrats conclus à l'année et qu'elles ne peuvent donc renégocier.

La compagnie suisse d'aviation privée Aero Leasing, l'un des grands spécialistes de l'évacuation sanitaire, très sollicitée pour aller au Proche-Orient (le pavillon helvétique offrant davantage de sécurité dans la région) a fait ses comptes. Pour Chypre et la Turquie ses assureurs lui réclament une surprime représentant 0,0006 % de la valeur de l'avion. Ce pourcentage passe à 0,014 % pour Barheïn, les Emirats, le Qatar, Oman et l'Egypte. La Syrie est gratifiée d'un taux de 0, 023 %, l'Arabie saoudite et la Jordanie d'un coefficient maximum de 0,056 %.

Pour un avion de type Falcon-20, pouvant transporter une dizaine de passagers et du matériel médical, la surprime varie ainsi de 3 700 à 36 300 francs. Ce barème est renégocié toutes les quarante-huit heures en fonction des événements. Une compagnie qui a procédé il y a quelques jours à une intervention sanitaire d'urgence au Caire a dû payer 5 650 francs suisse (environ 22 600 francs) de charges supplémentaires pour cause de surcoûts d'assurance et de hausse du carburant. Ces frais ont été quasiment intégralement refacturés à l'organisme d'assistance affréteur. Beate que, même à des tarifs élevés, les avions sont plus faciles à assurer que les hommes. Les entreprises qui envoient des salariés en mission au Proche-Orient ne parviennent pas à se couvrir pour les frais de séjour qu'elles auraient à payer si leurs équipes demeuraient, pour une raison ou une autre, bloquées sur leur lieu de mission. De telles formules n'existent pas. Et visiblement les assureurs ne sont pas pressés de les mettre en place.

Ce vide a provoqué une assez vive émotion à la Sofresid, société française d'ingénierie, qui a expédié la semaine dernière cinq techniciens et ingénieurs sur une plate-forme pétrolière au large des côtes iraniennes. Le président de la Sofresid a dû s'expliquer jeudi devant le comité d'entreprise. Et garantir aux représentants du personnel que les frais seraient pris en charge par sa société en cas de séjour prolongé de ses salariés.

C. M.

Israël en état d'alerte pour le Yom Kippour

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Peut-être est-ce l'effet du Yom Kippour – célébré samedi 29 septembre – et de l'inévitable souvenir de la guerre d'octobre 1973 qui l'accompagne mais, à Jérusalem, la presse était ces dernières vingt-quatre heures encore un peu plus alarmiste qu'à l'accoutumée. L'impression de nombre de commentateurs est que les protagonistes du conflit du Golfe sont plus que jamais au bord de l'affrontement armé et qu'Israël doit être prêt à toute éventualité.

Ce sentiment est partagé par certains milieux officiels qui se fondent sur l'analyse des derniers gestes et déclarations du dirigeant irakien. Ils témoigneraient d'une nervosité croissante à Bagdad, où l'on commencerait, selon ces sources, à réaliser que la position de l'Irak va rapidement devenir intenable : sanctions économiques accrues avec l'embargo aérien, solidité de l'alliance diplomatique forgée par les Etats-Unis, renforcement constant du dispositif militaire en Arabie saoudite, etc. Contrairement à ce qui est souvent dit, le président Saddam Hussein, écrit le très informé correspondant militaire du *Yediot Aharonot*, peut parfaitement juger que le temps ne travaille pas pour lui et commettre un acte de désespoir sous forme *« d'attaque préventive »*. D'où la position des milieux officiels israéliens, qui répètent qu'ils prennent *« très au sérieux »* et au pied de la lettre les menaces de Saddam Hussein de s'en prendre à l'Etat hébreu au cas où l'Irak serait économiquement *« étranglé »*.

Ce n'est pas non plus par hasard si ces mêmes dirigeants ont tenu à faire savoir cette semaine que les Etats-Unis se sont engagés à venir à l'aide d'Israël s'il devait être attaqué par l'Irak. A en croire la presse israélienne, pareil engagement a été formulé lors des entretiens que le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, a eus mercredi à New-York avec le secrétaire d'Etat, M. James Baker. Le *New York Times* et le *Washington Post* vont plus loin et affirment que les Etats-Unis *« interviendront »* aux côtés d'Israël dans cette hypothèse.

S'ils confirment volontiers un « état d'alerte » militaire avancé, les Israéliens restent éminemment discrets sur les mesures et précautions qu'ils ont prises. On qualifie de totalement farfelues les informations de la presse étrangère avançant que quelque 55000 réservistes de l'armée de l'air auraient été mobilisés. Mais on ne démentait pas une rumeur selon laquelle des mesures de défense civile pourraient être très prochainement appliquées. L'affaire est délicate car le gouvernement ne veut envoyer aucun signal erroné au régime irakien et, surtout, ne lui fournir *« aucun alibi »*.

Si le président irakien est tenté par l'agression, soulignent les milieux bien informés, il doit savoir qu'Israël se réserve une marge d'interprétation dans ce qu'il considérera comme le franchissement d'une *« ligne rouge »*.

ALAIN FRACHON

Arrivée à Yanbu des premiers légionnaires

Les premiers éléments du 2e régiment étranger d'infanterie, basé normalement à Nîmes (Gard), devaient arriver, samedi 29 septembre, dans le port saoudien de Yanbu à bord du premier des onze navires civils affrétés par le ministère de la défense pour acheminer le dispositif « Daguet ». Ces légionnaires font partie des 4 200 hommes que la France a prévu de déployer à King Khaled Military City, à proximité de la ville de Hafar-al-Batin, face à la frontière du Koweït.

Dans la même journée, doivent également arriver à Yanbu des détachements du 21e régiment d'infanterie de marine, stationné à Fréjus (Var). Les derniers bateaux français, avec d'autres renforts, sont attendus à Yanbu lundi 1er octobre. La trentaine d'avions (des Mirage 2000, F-1 et des Jaguar avec leurs ravitailleurs) regroupés à Istres (Bouches-du-Rhône) ne devraient pas arriver avant le milieu de la semaine prochaine.

C'est par la route que les éléments blindés français et l'infanterie motorisée devraient rallier Yanbu à Hafar-al-Batin, soit un trajet de 1000 kilomètres en trois jours.

LA CRISE DU GOLFE

Polémique aux Etats-Unis entre deux journalistes vedettes

Celui qui veut la guerre et celui qui ne la veut pas

Deux journalistes new-yorkais s'affrontent à propos du conflit du Golfe. Un commentateur prestigieux de la télévision, Buchanan, accuse un éditorialiste du *New York Times* et plusieurs de ses confrères juifs de pousser à la guerre contre l'Irak, par amour pour Israël.

WASHINGTON

correspondance

Rosenthal contre Buchanan... Il ne s'agit pas d'un match de boxe, encore que l'affrontement entre ces deux *columnists* connus a pris la dimension d'un pugilat verbal où les adversaires ont témoigné de leurs qualités de puncheurs. Mais, aux yeux d'un arbitre impartial, les coups échangés pourraient les disqualifier l'un et l'autre.

Rosenthal, ancien rédacteur en chef du *New York Times*, aujourd'hui un de ses commentateurs attitrés, a déclenché la bagarre. Il a accusé d'antisémitisme Buchanan, commentateur très recherché et très bien payé de la télévision. A cet effet, il a cité les propos de Buchanan dans un débat télévisé : *« Deux groupes seulement battent du tambour pour la guerre : le ministre de la défense d'Israël et ses amis béni-oui-oui des Etats-Unis (...) Les Israéliens veulent cette guerre pour que nous détruisions la machine de guerre irakienne. Nos relations avec les Arabes ne les intéressent pas »*.

En outre, dans un article, Buchanan avait dénoncé cinq personnalités – dont Rosenthal – poussant à la guerre, toutes juives. Rosenthal n'a pas eu de mal à trouver dans les propos et écrits antérieurs de Buchanan de quoi justifier son accusation. Buchanan, en effet, a toujours minimisé l'horreur de l'Holocauste, et qualifié le Capitole de *« territoire occupé par Israël »*. Il se défend pourtant d'être antisémite. Croisé agressif de l'extrême droite du Parti républicain, il a travaillé pour M. Nixon, qu'il a défendu jusqu'au bout malgré le « Watergate ». D'origine irlandaise, et catholique militant, il estime que *« l'anticatholicisme »* est *« l'antisémitisme »* des intellectuels. Il est un grand pourfendeur des démocrates libéraux, qu'il traite parfois de *« sympathisants communistes »*, ainsi que des homosexuels et de tous ceux qui veulent « déchristianiser » le pays. Buchanan et Rosenthal auraient pu se retrouver dans un anticommunisme et un antisoviétisme viscéral. Mais leurs attitudes envers Israël les séparent. Buchanan affirme qu'entre 1965 et 1987, il a été un défenseur inconditionnel d'Israël et, surtout, de Menahem Begin qui aurait dû, à son avis, annexer la rive occidentale du Jourdain et Gaza. Mais l'Intifada et sa sévère répression par l'armée israélienne l'ont fait changer d'avis.

« Messager personnel d'Israël »

Hier, il avait approuvé M. Reagan pour être intervenu à la Grenade et à Panama. Aujourd'hui, il se déclare contre l'intervention militaire dans le Golfe et est devenu, en quelque sorte, le défenseur d'un certain isolationnisme qu'il qualifie d' *« américanisme »*.

Buchanan a repris à son compte l'opinion de l'hebdomadaire de gauche *Nation*, qualifiant Rosenthal de *« messager personnel d'Israël au* New York Times ». Il est vrai que, dans ses éditoriaux, Rosenthal a tendance à juger les événements à travers le prisme israélien. Il est vrai également que les commentateurs juifs connus, comme Safire, Krauthammer, Zucherman, sont des apologistes d'une destruction rapide de l'appareil militaire irakien et de ses chefs. Ils rejoignent ainsi les personnalités comme Henry Kissinger, recommandant pudiquement un bombardement *« chirurgical »* de l'Irak. Buchanan avait le droit de dénoncer les va-t-en-guerre. Mais pourquoi avoir cité spécifiquement les journalistes juifs, comme s'ils étaient les seuls à recommander une attaque préventive ? Pourquoi a-t-il oublié que des commentateurs juifs, comme Anthony Lewis et Richard Cohen, soutiennent l'action prudente de l'administration Bush ?

Le débat provoque des remous dans les milieux journalistiques. Buchanan est soutenu par la plupart de ses collègues, même juifs. Rosenthal se voit reprocher d'avoir interprété les élucubrations de son adversaire comme une invitation au génocide. Dans l'immédiat, la polémique entre les deux hommes débouche sur un match nul, au sens le plus littéral du terme.

HENRI PIERRE

PUBLICATION JUDICIAIRE

Dans un litige opposant les sociétés **YVES SAINT LAURENT PARFUMS** et **YVES SAINT LAURENT INTERNATIONAL B.V.** à la **COMPAGNIE FRANÇAISE DE PRODUITS D'ORIGINE C.F.P.O. S.A.** et à la société **JUGUETES MIRA S.A.**, le Tribunal de Grande Instance de Paris, statuant contradictoirement, a rendu, en date du 10 janvier 1990, un jugement qui, dans ses principales dispositions :

Interdit à la société C.F.P.O. et à la société **JUGUETES MIRA** toute fabrication, offre en vente, vente, exportation et/ou importation de jouets reproduisant la marque **KOUROS** et reproduisant la décoration des emballages des produits **KOUROS** et ce sous astreinte de 500 F par infraction constatée passé un délai de quinzaine de la signification du jugement.

Ordonne la publication du jugement dans trois journaux au choix des demanderesses et aux frais des défenderesses, sans que le coût total de ces insertions excède 20 000 F.

Condamne *in solidum* la société C.F.P.O. et la société **JUGUETES MIRA** à payer :

– à la société **YVES SAINT LAURENT INTERNATIONAL B.V.** la somme de 80 000 F en réparation de la contrefaçon de marque ;

– à la *société* **YVES SAINT LAURENT PARFUMS** la somme de 80 000 F en réparation de la contrefaçon artistique à titre de dommages-intérêts.

Dit irrecevable la demande en déchéance de la marque **KOUROS**.

Dit mal fondée la demande reconventionnelle en dommages-intérêts.

Condamne les sociétés défenderesses aux dépens qui comprendront le coût des constats d'achat.

Les condamne *in solidum* à payer à *chacune des sociétés demanderesses* la somme de 8 000 F en application de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure civile.

pcc Me Michel A. DANILOFF.

EN BREF

□ **Manifestation à Téhéran contre la présence des forces étrangères dans le Golfe.** – Des dizaines de milliers de manifestants ont dénoncé, vendredi 28 septembre, à Téhéran, *« l'agression de l'Irak contre le Koweït et la présence des forces étrangères sur les Lieux saints de l'islam en Arabie Saoudite »*. Les manifestants, nettement moins nombreux que prévu par les organisateurs, portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *« Le golfe Persique est la base de l'islam, et, dans cette région, il n'y a pas de place pour l'Amérique »*.

□ **L'URSS et Bahreïn rétablissent leurs relations diplomatiques.** – L'Union soviétique a rétabli vendredi 28 septembre ses relations diplomatiques avec l'émirat de Bahreïn, seul Etat de la région du Golfe avec lequel Moscou était encore sans liens officiels. Les deux Etats disent notamment partager le souci de *« défendre la sécurité régionale et internationale »*, allusion apparente à la crise du Golfe. L'URSS a récemment rétabli ses relations avec l'Arabie saoudite après cinquante-deux ans de rupture.

□ **L'Iran et la Mauritanie renouent.** – La Mauritanie et l'Iran ont décidé vendredi 28 septembre de rétablir leurs relations diplomatiques, *interrompues depuis 1987*. Ce rétablissment, qui prend effet immédiatement, a été décidé à la suite de deux entretiens entre les chefs des diplomaties iranienne et mauritanienne présents à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU.

EUROPE

RFA : un entretien avec M. Oskar Lafontaine

« La social-démocratie est la plus apte à résister à l'arrogance nationaliste »

Le Parti social démocrate qui a réuni, jeudi 27 septembre, ses branches de RFA et de RDA a investi, vendredi 28 septembre, M. Oskar Lafontaine comme candidat chancelier contre M. Helmut Kohl pour les élections générales prévues le 2 décembre. Agé de quarante-sept ans, M. Lafontaine a recueilli, lors d'un vote à bulletins secrets, 470 voix sur les 482 suffrages exprimés.

BERLIN

de notre envoyé spécial

De l'attentat du 25 mars dernier où une déséquilibrée lui plongea un couteau dans la gorge, M. Oskar Lafontaine ne garde qu'une longue et mince cicatrice sur le cou et, nous dit-il, *« quelques problèmes de cordes vocales »*. Le timbre de la voix du candidat chancelier SPD est de fait plus rauque, plus assourdi, comme s'il sortait tout juste d'un bon rhume.

Pour le reste, et en dépit des pronostics très défavorables des sondages, il fait montre de sa combativité et de son assurance habituelles. *« J'ai souvent été battu par les sondages mais j'ai toujours gagné les élections auxquelles je me suis présenté*, affirme-t-il : *« Je remporterai les élections au Bundestag comme les autres en proposant une alternative claire à la politique du gouvernement actuel. »*

M. Lafontaine s'attend à une campagne très dure car, dit-il, *« les partis conservateurs sont souvent tentés ici, du fait de leurs structures internes, d'utiliser la diffamation au cours des campagnes électorales. Dans le passé, Willy Brandt en a fait l'expérience, mais comptez sur moi pour trouver les ripostes appropriées »* .

Pour l'instant, il fait porter sa principale critique de l'action du chancelier sur l'*« erreur capitale »* commise, selon lui, par M. Helmut Kohl en introduisant le 1er juillet dernier le deutschemark en RDA au cours de un contre un. *« Le résultat, c'est que l'on assiste à un boom de l'économie ouest-allemande et à l'écroulement de l'économie est-allemande. En conséquence, l'endettement de l'Etat s'accroît de manière gigantesque. Les coûts résultant de cette mauvaise décision seront dix fois plus élevés que le gouvernement de Bonn ne l'a annoncé. »*

Dégradation des relations franco-allemandes

A ses yeux, ce choix gouvernemental a d'autres inconvénients, en particulier pour la construction européenne. *« Je regrette que les conséquences de cette erreur soient mises en avant par le gouvernement pour ralentir l'union économique et monétaire au sein de la CEE. Je ne partage pas cette analyse. »*

Autre erreur cruciale du chancelier qu'il va s'attacher à rendre évidente aux yeux des électeurs, *« c'est d'avoir promis que le sort des gens de la RDA sera meilleur pour beaucoup et ne sera moins bon pour personne et que, de surcroît, personne ne devra renoncer à quoi que ce soit en RFA. J'estime que les coûts de l'unification vont dépasser les 100 milliards de deutschemarks par an. Dans ces conditions, le chancelier aurait agi en homme d'Etat responsable s'il avait dit aux habitants de la RDA qu'ils allaient au devant de temps difficiles et à ceux de la RFA qu'ils auraient des sacrifices à consentir »*. Ne craint-il pas, en tenant un tel discours, de subir le sort peu enviable des messagers de mauvaises nouvelles ? *« J'ai remporté six élections en disant toujours la vérité, même lorsque celle-ci était impopulaire »*, rétorque-t-il.

M. Lafontaine constate par ailleurs que la politique du chancelier a eu des conséquences néfastes sur les relations franco-allemandes. *« En dépit de ce qu'écrit la presse conservatrice chez nous, j'ai le sentiment, et je suis un connaisseur intime de la politique française, que ces relations se sont effectivement dégradées et je le déplore. On aurait dû rechercher une concertation beaucoup plus étroite dans le cadre de ce processus d'unification. Les plus grands dommages ont été causés par la longue hésitation du chancelier à reconnaître la frontière occidentale de la Pologne »*.

S'il était élu chancelier, M. Oskar Lafontaine demanderait le maintien des troupes françaises en Allemagne. *« Dans ce domaine, je suis favorable à la mise en œuvre sur le long terme des décisions du sommet de Londres de l'OTAN où l'on a utilisé pour la première fois le concept de forces armées multinationales. Ce que nous avons fait avec la brigade franco-allemande ne doit pas être contrecarré par une approche trop exclusivement nationale des questions de défense et de sécurité. »*

Stopper les exportations d'armes

Il demeure néanmoins réticent à l'idée d'engager dans l'avenir la Bundeswehr dans des actions internationales du type de celle actuellement en cours dans le Golfe. *« C'est une chose que d'envoyer la Légion étrangère française ou les soldats professionnels de l'US Army dans la région du Golfe ; c'est une autre que d'y engager des appelés non volontaires comme ceux de la Bundeswehr. Avant de procéder à une réforme de la Constitution allemande sur ce point, on doit éclaircir ce genre de questions. Ce qui est plus important pour nous actuellement, c'est de stopper la politique d'exportation d'armes du gouvernement Kohl. C'est une perversion, à mes yeux, que de livrer d'abord des gaz de combat à l'Irak et ensuite des masques à gaz pour s'en protéger à l'Arabie saoudite ! »*

Après avoir longtemps hésité, M. Lafontaine accepte aujourd'hui cette nouvelle Allemagne qui *« a tiré un trait non pas sur le passé – on ne peut tirer un trait sur Auschwitz – mais sur la situation juridique de souveraineté limitée qui en résultait »*. Il est cependant conscient qu'un danger de dérive nationaliste reste toujours latent en Allemagne et estime en conséquence que *« la social-démocratie allemande est la force politique la plus apte dans ce pays, son histoire le prouve, à opposer une résistance à l'arrogance nationaliste. Pour l'avenir, il faut que nous essayions de répondre à l'européanisation de la politique soviétique initiée par Mikhaïl Gorbatchev en faisant participer les pays d'Europe de l'Est au processus d'intégration européenne sur le plan économique, celui de la sécurité et celui de la culture. Les voisins et partenaires de l'Allemagne doivent savoir que le SPD s'est toujours prononcé pour les Etats-Unis d'Europe, l'Europe des régions dans une strucutre fédérative »* .

Propos recueillis par
LUC ROSENZWEIG

RDA : démission d'un ministre

L'hydre de la Stasi

BERLIN

de notre correspondant

La nouvelle Allemagne va recevoir dans sa corbeille de mariée un legs bien encombrant. C'est à elle qu'incombera désormais la tache délicate de résoudre le problème de la collaboration dans l'ex-RDA avec l'ancienne police politique est-allemande, la Stasi. Pendant ses sept mois d'existence, le premier et dernier Parlement librement élu de l'Allemagne de l'Est aura traîné ce fardeau sans parvenir à trouver de solution.

La dernière séance du Parlement, vendredi 28 septembre, à Berlin-Est, s'est achevée dans le malaise. Il aura fallu attendre la dernière heure pour que la commission chargée, après les élections du 18 mars de contrôler le passé des nouveaux députés, soit en mesure de publier ses conclusions et les noms des députés coupables ou suspects de collaboration. Cinquante-six figurent sur la liste. La commission a recommandé la démission de quinze d'entre eux, dont trois ministres. Une partie de ces noms avaient déjà filtré les semaines précédentes en raison des efforts des députés de Neues Forum pour que le Parlement n'enterre pas purement et simplement l'affaire et que tout soit débattu au grand jour.

Les directions des partis chrétien- démocrate, libéral et du PDS (ex-communiste), sont finalement parvenus à obtenir que la liste soit rendue publique en session fermée à la presse et au public. Cette décision avait été vivement contestée par les députés de Neues Forum qui, pour empêcher la manœuvre, sont allés jusqu'à occuper pacifiquement le perchoir de l'Assemblée. Avant que le Parlement ne se réunisse à huis clos, plusieurs députés et ministres dont les noms avaient déjà été cités ont tenu à se justifier devant leurs pairs, face aux caméras de télévision. Dans un geste dramatique, le jeune ministre libéral de la construction, M. Axel Viehweger, a remis sa démission après avoir plaidé non coupable. Il avait été, sous le régime communiste, conseiller municipal de Dresde chargé de l'énergie et, à ce titre, a-t-il indiqué, il avait eu des rapports à faire à la Stasi sur la situation dans son secteur. Deux autres députés ont démissionné en se défendant des accusations portées contre eux.

Avant de se séparer, le Parlement a confirmé la liste des cent quarante-quatre députés qui le représenteront à partir du 3 octobre dans le nouveau Parlement de l'Allemagne unifiée. C'est désormais à lui que reviendra la tâche de s'occuper de vérifier les états de service de chacun d'entre eux.

HENRI DE BRESSON

YOUGOSLAVIE

La Serbie s'est dotée d'une nouvelle Constitution

Par deux cent soixante-quatre voix contre six, le Parlement de Belgrade a voté, vendredi 28 septembre, la *nouvelle Constitution* de la République de Serbie. Celle-ci n'est plus *« socialiste »* et devient *« l'Etat démocratique de tous les citoyens qui y vivent »* et *« un Etat uni et souverain sur tout son territoire »*.

BELGRADE

de notre correspondante

*La Serbie, seule des six Républi*ques de la fédération yougoslave à avoir deux provinces autonomes (*Voïvodine et Kosovo*) se *considérait* depuis longtemps *« désagrégée »*. La promulgation de la Constitution lui permet de réincorporer définitivement ces deux régions, tout en leur laissant une certaine autonomie économique et culturelle. Cette modification approuvée aussi par la grande majorité des partis d'opposition serbes, vise à mettre un terme aux *« prétentions sécessionnistes »* de la communauté albanaise qui peuple à 90 % le Kosovo. Pour contrer ce *« séparatisme »*, le pouvoir central serbe avait dissous le 5 juillet le Parlement et révoqué le gouvernement local.

L'Union démocratique du Kosovo, principal parti d'opposition des Albanais de souche, a annoncé que cette Constitution était *« illégale et illégitime »* et qu'il ne pouvait la considérer que *« comme celle d'un état étranger »*.

L'opposition serbe, qui a milité plusieurs mois pour la tenue d'élections libres et la formation d'une Assemblée constituante, devra se réjouir de voir que la version finale de la Constitution reprend à son compte plusieurs de ces points. L'oppositon nationaliste lui reprochera peut-être de mettre en valeur le citoyen et non la nation serbe ; de choisir comme langue officielle le serbo-croate et non le serbe... Toutefois, les critiques les plus fréquentes concernent les trop grands pouvoirs du chef de l'Etat et l'expression de *« propriété sociale »*, forme de propriété défendue par le Parti socialiste serbe (ex-communiste) et considérée comme révolue par les autres et d'ailleurs condamnée à disparaître selon le programme fédéral de réformes économiques...

Le Parlement de Serbie a également fixé au 9 décembre la date des élections législatives et présidentielle, premier scrutin libre depuis la seconde guerre mondiale. Reste à savoir si l'opposition serbe acceptera les modalités de ces élections ou si *elle les boycottera comme elle* l'avait annoncé.

FLORENCE HARTMANN

□ **ALBANIE : M. Ramiz Alia s'en prend vivement à la Serbie.** – Le président albanais, M. Ramiz Alia, s'est attaqué vivement, vendredi 28 septembre devant l'assemblée générale de l'ONU, aux autorités serbes. *« L'un des problèmes les plus graves dans les Balkans concerne les Albanais en Yougoslavie envers lesquels le gouvernement de Serbie mène une politique manifeste de génocide (...) Les Albanais* [du Kosovo] *exigent la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination »* a-t-il dit. Le président yougoslave, M. Borisav Jovic, a dénoncé en retour *« cette attaque flagrante contre l'intégrité territoriale et la souveraineté »* de la Yougoslavie. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

La criminalité a augmenté de 17 % en un an

LONDRES

de notre correspondant

Les statistiques publiées, mercredi 26 septembre, par le ministère de l'intérieur brouillent quelque peu l'image traditionnelle des conservateurs, défenseurs de la loi et de l'ordre. Le nombre des crimes graves et des délits a en effet augmenté de 17 % ce printemps par rapport à l'an dernier. Il s'agit de statistiques méticuleuses, portant sur le deuxième trimestre de cette année, comparées à celles de la même période de 1989.

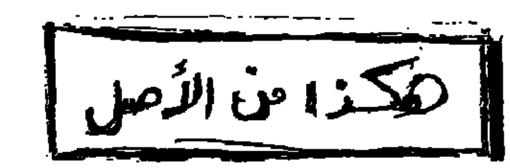
La police publie ces chiffres chaque trimestre, et seuls les spécialistes y prêtent d'habitude attention. Mais il était difficile de ne pas remarquer l'augmentation la plus importante de la criminalité enregistrée depuis que le Home Office procède à ce bilan, c'est-à-dire depuis... l'an de grâce 1857. Victoria régnait et Sherlock Holmes n'existait pas encore puisque Sir Arthur Conan Doyle ne devait naître que deux ans plus tard.

L'augmentation est de 17 % pour l'ensemble du Royaume-Uni, mais de 13 % seulement pour l'Angleterre et le Pays de Galles . Les Ecossais et les Irlandais du Nord sont donc davantage touchés par cette augmentation de la criminalité. Les statistiques détaillées ne concernent, pour des raisons connues seulement des intéressés, que les Anglais et les Gallois. Les vols ont augmenté de 13 %, les cambriolages de 14 % et le vandalisme de 12 %. Les crimes de sang et les viols ont progressé dans une moindre proportion.

Si l'on prend en référence la période juin 1989-juin 1990, le total est de 4,2 millions de délits, ce qui constitue un record historique absolu. L'immense majorité d'entre eux (94 %) concernent les biens et non les personnes. Les coups et blessures, violences diverses, crimes de sang, attentats à la pudeur et viols se sont élevés à 244 000, soit les 6 % restants.

Ce sont donc les vols et les cambriolages qui forment l'essentiel de cette progression sans précédent de la criminalité au Royaume-Uni. *The Independent* invite cependant à garder le sens des proportions. Ce quotidien estime, comme Mme Thatcher, que de nombreux cambriolages sont provoqués par la non-observation de précautions élémentaires telles que de fermer sa porte à clé. *The Independent* rappelle également qu'on court en moyenne autant de risques d'être cambriolé en Grande-Bregagne que dans un autre pays européen, mais plutôt moins d'y être attaqué en pleine rue...

DOMINIQUE DHOMBRES



ASIE

INDE : les violences contre les emplois réservés

Les paysans et des « éléments incontrôlés » rejoignent les étudiants

Jour après jour, les violentes manifestations déclenchées il y a un mois et demi contre le projet du gouvernement sur les emplois réservés prennent de l'ampleur, et le bilan des victimes s'alourdit.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Jeudi 27 et vendredi 28 septembre, environ vingt-cinq personnes ont été tuées lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, le nombre des blessés restant incertain. Alors que le gouvernement avait adopté une attitude mesurée au début de la crise, évitant les provocations policières et laissant le champ libre aux manifestants, les forces para-militaires ont reçu des consignes de fermeté et n'hésitent plus à tirer sur la foule. Il est vrai que, de leur côté, les manifestants se livrent à une escalade de la violence, s'en prenant aux symboles de l'autorité de l'Etat (véhicules de police, autobus, postes de police, etc.).

Depuis mercredi, les étudiants et écoliers ont été rejoints par des « éléments incontrôlés », qui, profitant de la déliquescence de la situation, se livrent à des destructions et au pillage. A New-Delhi, les troubles, qui étaient concentrés dans le sud de la capitale, se sont déplacés au nord et à l'est.

Grèves générales

Pour la première fois, un officier de police a été tué par balles, à la suite d'un tir venu des rangs des manifestants. Les barrages sur les routes se multiplient, notamment depuis que les paysans ont commencé à mettre à exécution leur menace de procéder à un « siège » de la capitale, en interdisant l'acheminement de denrées de base.

La tension était un peu retombée vendredi, à Delhi, à la veille de l'importante fête hindoue de Dussehra, mais l'interruption des transports depuis plusieurs jours a entraîné une pénurie d'essence. Selon le responsable de la distribution des produits pétroliers, près de 40 % des pompes de la capitale sont à sec. Aucune régression de l'agitation n'est, en revanche, perceptible dans les Etats du nord de l'Inde. Dix-sept villes ont observé une grève générale vendredi et l'armée a été appelée en renfort dans plusieurs localités, où le couvre-feu a été instauré. Les informations fournies par les agences de presse indiennes montrent que les tentatives de suicide (immolation par le feu et empoisonnement) se multiplient dans tout le nord du pays.

Comme on pouvait s'y attendre, l'intervention du premier ministre (*le Monde* du 28 septembre) n'a provoqué aucune réponse favorable de la part des étudiants. Le Forum contre la commission Mandal a estimé, reprenant les propres termes de M. V. P. Singh, que celui-ci s'était « *tragiquement fourvoyé* » en s'obstinant à vouloir faire appliquer les nouveaux quotas (1). L'intransigeance du premier ministre, qui est condamnée par la quasi-totalité des journaux de langue anglaise, rend extrêmement difficiles les tentatives de dialogue entamées par plusieurs membres du gouvernement, d'autant que ceux-ci ont bien du mal à trouver des interlocuteurs représentatifs.

Le mouvement estudiantin est en effet largement inorganisé, sans véritables chefs ni porte-parole. De plus, il est maintenant dépassé par l'extension de la violence à des couches de population qui n'ont pas grand-chose à redouter de l'application des « réservations ».

LAURENT ZECCHINI

(1) Le projet gouvernemental est issu du rapport de la commission Mandal, qui prévoit de réserver 27 % des emplois publics aux « *backward classes* » (dans les faits, il s'agit des basses castes). Ce quota s'ajouterait à celui de 22,5 % qui profite déjà aux intouchables et aux tribus hors castes.

JAPON : vers la normalisation avec Pyongyang

Tokyo promet excuses et dédommagements à la Corée du Nord

TOKYO

de notre correspondant

Dans une déclaration commune signée, vendredi 28 septembre, à l'issue de la visite à Pyongyang de la délégation japonaise conduite par M. Shin Kanemaru, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et le Japon sont convenus que ce dernier doit présenter ses excuses à la Corée du Nord et la dédommager non seulement pour la période de colonisation nippone de la péninsule (1910-1945) mais aussi pour les « *pertes subies par le peuple coréen* » au cours des quarante-cinq années qui ont suivi, en raison de l'hostilité manifestée par le Japon à l'égard de la RPDC.

Ce premier point d'une déclaration commune, si laborieusement négociée qu'elle obligea la délégation japonaise à retarder d'une demie-journée son retour à Tokyo, suscite déjà des commentaires négatifs dans la presse japonaise. Elle ne manquera pas de soulever des problèmes avec Séoul qui estime que la RPDC bénéficie d'un traitement privilégié (la Corée du Sud a obtenu des dédommagements du Japon pour la période de colonisation).

Les deux parties ont d'autre part confirmé, dans la déclaration commune, leur intention d'entamer des négociations en vue de normaliser les relations entre les deux pays, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques, dès le mois de novembre prochain (*le Monde* du 29 septembre).

Les deux parties ont décidé d'ouvrir une lignes aérienne régulière directe entre Pyongyang et Tokyo ; les Japonais ont en outre accepté de mettre à la disposition de la RPDC leurs satellites de télécommunication.

PHILIPPE PONS

CHINE : une première

Un étudiant a pu changer de sexe

PÉKIN

de notre correspondant

Qui a dit que le communisme chinois réprimait les déviances sexuelles ? L'agence officielle Chine nouvelle a annoncé, non sans fierté, l'existence du premier transsexuel connu en République populaire : Qin Huirong, un étudiant de Shanghai âgé de vingt-sept ans, qui a subi les 25 juillet et 10 août derniers deux interventions chirurgicales « *réussies* » visant à le transformer en femme.

Selon le chirurgien qui a opéré, le changement de sexe était devenu la seule solution pour Qin, qui, se sentant femme depuis sa puberté, en était arrivé à mutiler ses organes génitaux et riquait de mourir. Tout au moins, *dixit* l'homme de sciences, Qin « *aurait pu perdre sa faculté à travailler* », hypothèse justifiant de toute évidence qu'on mît en œuvre les grands moyens.

L'agence de presse gouvernementale annonce que Mme Qin est désormais physiquement et psychologiquement à l'aise en dépit « *de problèmes avec la tonalité de sa voix* ». On recherche maintenant « *un gentleman* (sic !) *ayant reçu une éducation supérieure pour époux* ». « *Qin admet le fait qu'elle ne peut pas porter d'enfant* », prend tout de même la peine d'ajouter Chine nouvelle, « *mais se promet d'en adopter un* ».

F. D.

DIPLOMATIE

Une réunion de l'UNESCO à Téhéran

Les chercheurs iraniens souhaitent rallier la communauté scientifique mondiale

Le comité international de l'Organisation des Nations unies pour *l'éducation, la science et la culture*, chargé du projet « Routes de la soie, routes du dialogue », s'est réuni du 22 au 27 septembre à Téhéran, puis à Meched (nord-est de l'Iran), à l'invitation des autorités iraniennes. Présidé par le sinologue français Vadime Elisseeff, ce comité est responsable de la bonne marche scientifique du plus vaste projet culturel lancé par l'actuel directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor. *Ce projet vise, par-delà les* guerres et les rivalités, à ressusciter les potentialités artistiques, intellectuelles et spirituelles secrétées jadis en Asie par les voies commerciales, terrestres ou maritimes.

TÉHÉRAN

de notre envoyé spécial

Alors que la Chine a finalement permis, l'été dernier, que se déroule, dans des parties reculées de son territoire, une expédition de reconnaissance archéologique et que seize importantes manifestations scientifiques ou culturelles vont avoir lieu, à partir du 23 octobre, de Venise à Osaka, dans différents ports de l'ancienne Route de la soie océanique, certains, à l'UNESCO, s'interrogeaient sur la volonté de la République islamique de s'impliquer dans un programme ne visant pas à mettre en valeur la seule civilisation musulmane mais tout un ensemble de cultures parmi lesquelles certaines ont un contentieux historique avec l'Islam.

Or tant les contacts de M. Elisseeff que ceux de M. Doudou Diène (Sénégal), coordinateur de l'UNESCO pour les « Routes de la soie », ont montré que, même si quelques cercles iraniens restent méfiants, de plus en plus nombreux sont maintenant les responsables et les chercheurs manifestant sans ambages en Iran leur désir de renouer avec la communauté scientifique internationale pourvu que la spécificité musulmane de leur nation soit prise en considération.

Sur les traces de Marco Polo

A Meched, chef-lieu du Khorasan et principale ville sainte chiite iranienne, l'ayatollah Abbas Tabassi, président de la Fondation Imam-Réza, a indiqué à la délégation de l'UNESCO que sa fondation était « *prête à aider les institutions étrangères au service de la culture et de la science, domaines totalement pris en compte par l'Islam* ». L'ayatollah Tabassi est proche de l'ayatollah Khamenei, guide suprême de l'Iran, et la Fondation Imam-Réza, qui possède au Khorasan deux universités, deux musées, sept instituts, 400 000 hectares de terres et plusieurs entreprises, est la plus puissante institution culturelle privée du pays.

Grâce à cette fondation, les experts de l'UNESCO ont pu, en trois jours, de Nichapour à la frontière soviétique (environ 400 kilomètres), reconnaître sur le terrain une ancienne portion de la Route de la soie, celle qu'emprunta Marco Polo et qui est toujours jalonnée de caravansérails. La Perse fut jadis le point central de rencontre des routes terrestres de la soie et il aurait en effet été difficilement pensable que le programme de l'UNESCO continue sans une participation iranienne notable.

A Téhéran, les représentants de l'UNESCO étaient les invités de l'Institut d'études et de recherches culturelles, dirigé par le professeur de persan, Mahmoud Bouroujerdi, qui est le beau-fils de feu l'imam Khomeiny. Ouvertement partisan, même pendant les années de complète rupture avec l'Occident, d'une coopération culturelle internationale, notamment avec la France (il y fit deux séjours aux pires moments des relations franco-iraniennes), M. Bouroujerdi a réuni autour du projet « Routes de la soie » une trentaine de spécialistes iraniens de premier plan (1), dont certains, comme MM. Takmil Houmayoum ou Parviz Vardjavand ont connu les cachots du régime islamique.

Le comité de l'UNESCO a, quant à lui, décidé d'approuver définitivement le programme « Routes de la soie » d'ici à 1995 (sept expéditions sur le terrain) et de préparer trois nouveaux sous-programmes (dans lesquels l'Iran aura un rôle majeur) sur les épopées littéraires, les langues et écritures et les caravansérails le long des anciennes artères commerciales asiatiques. Enfin, le comité a adressé un message à M. Mayor, lui demandant, en dépit de la situation militaire dans le Golfe, de maintenir l'expédition maritime prévue à partir du 23 octobre et qui repose en grande partie sur le prêt d'un bateau par le sultanat d'Oman.

La question du golfe « Persique » a justement été posée à Téhéran au comité de l'UNESCO sous l'angle terminologique. Les Iraniens ont obtenu que cette expression consacrée par la géographie et l'Histoire (le *Sinus Persicus* des cartes antiques) soit de nouveau utilisée dans les documents de l'Organisation.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) C'est à partir des récents travaux sur le manichéisme d'une jeune chercheuse iranienne en France, Mme Nahal Tajadod, que le cinéaste Joël Santoni et le scénariste Jean-Claude Carrière préparent pour 1991 un long métrage de fiction inspiré par la vie du prophète mésopotamien Manès, dont la pensée fut répandue jusqu'en Chine par les « Routes de la soie ».

Nominations d'ambassadeurs

M. Claude Martin en Chine

M. Claude Martin a été nommé ambassadeur de France à Pékin, en remplacement de M. Charles Malo.

[Né en 1944, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Claude Martin a été conseiller technique au cabinet du ministre entre 1973 et 1978, en poste à Pékin (1979-1984) et représentant permanent adjoint de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1984-1986). Il était directeur d'Asie-Océanie à l'administration centrale depuis septembre 1986.]

M. Robert Rigouzzo au Paraguay

M. Robert Rigouzzo a été nommé ambassadeur de France au Paraguay en remplacement de M. Gérard Serre.

[Né en 1928, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Robert Rigouzzo a été en poste à Nicosie (1959-1963), à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches) de 1963 à 1967, en poste à Lisbonne (1967-1970), à Abidjan (1970-1973), à l'administration centrale (Europe) de 1973 à 1976, à la Conférence sur la coopération économique internationale (1976-1978), détaché auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique (1978-1979), sous-directeur à l'administration centrale (affaires stratégiques et désarmement), de 1979 à 1986. Il a été ambassadeur à Bujumbura (1986-1989) et était en mission à l'administration centrale depuis novembre 1989.]

M. Jean-Paul Barre au Panama

M. Jean-Paul Barre a été nommé ambassadeur de France au Panama en remplacement de M. Jacques Rummelhardt.

[Né en 1935, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean-Paul Barre a été en poste à Tokyo (1965-1968), à la délégation permanente auprès de l'OTAN (1968-1971), conseiller technique auprès du ministre délégué chargé de la protection de l'environnement (1971-1974), conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat (1974-1976), chargé de mission au cabinet du secrétaire général de l'ONU (1976-1980), sous-directeur (affaires économiques et financières) à l'administration centrale (1980-1983). Directeur adjoint d'Asie et Océanie (1983-1984), premier conseiller à Rome Saint-Siège (1984-1986). Il était consul général à Milan depuis septembre 1986.]

□ **Arrivée à Phnom-Penh du secrétaire d'Etat français aux affaires culturelles.** – M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat français aux affaires culturelles internationales, est arrivé vendredi 28 septembre à Phnom-Penh – dont la France ne reconnaît pas le gouvernement – à la tête d'une importante délégation. M. de Beaucé est le plus haut responsable d'un gouvernement européen à se rendre au Cambodge depuis plus de quinze ans. Il doit inaugurer dimanche une section de l'Alliance française, un organisme financé par la France. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le général Aoun prêt à combattre le blocus de son fief par « tous les moyens »

Le général Michel Aoun s'est dit prêt à combattre « *par tous les moyens* » le blocus de son fief, entamé, vendredi 28 septembre, par l'armée du président Elias Hraoui (*le Monde* du 29 septembre). Il n'a pas écarté un recours à la force et a également appelé « *officiellement* » la communauté internationale à retirer sa reconnaissance diplomatique à l'administration du président Hraoui.

L'armée du président Hraoui, qui veut mettre un terme à la « *rébellion* » du général chrétien, a interdit la circulation entre la région – Beyrouth et le secteur au nord-est de la ville – contrôlée par le général Aoun et le reste du pays. Pour le général Aoun, « *toute la population libanaise va souffrir de ce blocus parce que l'économie n'est pas localisée dans une seule région* », et, face à cette situation, « *tous les moyens sont admis* ».

A New-York, M. Roland Dumas a souhaité vendredi « *un peu plus de patience* » au Liban pour ne pas mettre en échec « *les efforts de rapprochement* » effectués, selon lui, depuis plusieurs mois. Prié par la presse, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, de commenter le blocus auquel sont soumises les régions contrôlées par le général Aoun, M. Dumas a répondu qu'il serait « *le premier à regretter des événements qui viendraient contrecarrer le rapprochement effectué depuis plusieurs mois* ». « *Les choses ont évolué de telle façon que, avec un peu plus de patience, un peu plus de temps et de la bonne volonté de part et d'autre, on finira par trouver une solution qui ne serait pas violente* », a ajouté le ministre, qui a rencontré vendredi soir à New-York le premier ministre libanais, M. Sélim Hoss. – (*AFP.*)

ISRAËL

Comment séduire l'électorat « soviétique » ?

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour qui vont-ils donc voter ? C'est le grand mystère de la vie politique israélienne : pas un parti qui ne s'interroge sur ce que sera le comportement électoral des tout nouveaux citoyens que sont les immigrants juifs soviétiques.

Comme ils arrivent toujours à un rythme soutenu, que l'on comptera sans doute cette année et l'an prochain plusieurs dizaines de milliers d'adultes, la question intéresse au plus haut point des états-majors qui savent qu'en 1992, comme à chaque consultation, la différence se fera sur peu de voix. Le Likoud (droite nationaliste), aujourd'hui au pouvoir, et les travaillistes sont au coude à coude et entendent cajoler ce nouvel électorat. Il est essentiellement jeune, souvent diplômé de l'enseignement supérieur, laïc – au grand dam des partis religieux – et peu motivé idéologiquement. Si les juifs soviétiques avaient pu se rendre aux Etats-Unis, c'est là qu'ils auraient d'abord été.

En bonne logique électorale israélienne, leur profil se rapproche tout de même du candidat électeur travailliste. Las ! Il paraît que tout ce qui évoquerait de près ou de *loin le socialisme provoquerait* chez les juifs soviétiques un rejet aussi immédiat que catégorique. Pour contourner l'obstacle, certains élus et responsables travaillistes – MM. Yossi Beilin et Haim Ramon, notamment-proposent de dépouiller le parti de tous ses symboles « révolutionnaires » : finis le drapeau rouge, les manifestations le 1er mai et *l'Internationale*.

Cité par le *Jerusalem Post*, M. Beilin explique : « *Même les travaillistes en Grande-Bretagne ont décidé depuis quelques années déjà de se débarrasser du drapeau rouge ; ce sont des symboles trop associés avec la Russie soviétique, avec le communisme et qui peuvent grandement endommager notre situation électorale.* »

Les adeptes du ravalement iraient même jusqu'à changer le nom du parti fondateur de l'Etat pour lui substituer un Parti démocratique vierge de toute connotation socialisante. Force de l'habitude, attachement à une symbolique qui distingue le *Labour* des petits partis du centre gauche (Ratz et Shinui) ou méfiance pour *un aggiornamento moderniste jugé* superficiel ? Toujours est-il que la proposition a provoqué une levée de boucliers et que ses auteurs ont été qualifiés de jeunots sans principe prêts à faire sortir les travaillistes de l'Internationale socialiste. Le débat est ouvert.

Les juifs soviétiques observent, en cherchant à se familiariser avec une vie politique particulièrement complexe. A en croire les sondages, ils accorderaient, aujourd'hui, une légère préférence au Likoud.

ALAIN FRACHON

AMÉRIQUES

HAITI

Deux ministres « démissionnent »

Le président provisoire haïtien, Mme Ertha Pascal Trouillot, a accepté la « démission » de deux de ses ministres, MM. Alec Toussaint (affaires étrangères) et Jean-Pierre Moïse Pierre-Louis (travaux publics), et nommé respectivement à leur place, jeudi 27 septembre, M. Christian-Paul Latortue, et M. Pierre Foucauld.

D'autre part, le premier tour des élections présidentielle, législatives, municipales et locales a été fixé au 16 décembre. La nouvelle Constitution haïtienne, massivement approuvée par référendum en mars 1987, exclut de toute fonction élective pendant dix ans les artisans « zélés » de la dictature des Duvalier. – (*AFP.*)

□ **CUBA : un réfugié à l'ambassade du Canada.** – Un prisonnier cubain, Orlando de La Oca, vingt-trois ans, a faussé compagnie à ses gardiens, vendredi 28 septembre, pendant son transfert à un hôpital où il devait subir une visite médicale hebdomadaire, et a sauté dans le jardin de l'ambassade du Canada, où il a demandé le droit d'asile. – (*AFP.*)

□ **ETATS-UNIS : Mort de Larry O'Brien.** – L'ancien directeur des campagnes électorales de John Kennedy, Larry O'Brien, est mort jeudi 27 septembre à New-York à l'âge de soixante-treize ans. – (*AFP.*)



AFRIQUE

DJIBOUTI : après l'attentat à la grenade

Les enquêteurs ne privilégient aucune piste

Le bilan de l'attentat à la grenade, jeudi soir 27 septembre, à Djibouti, est d'un mort – un enfant de neuf ans, fils d'un adjudant-chef français – et de dix-sept blessés, pour la plupart français. Cet acte de terrorisme, à propos duquel le président François Mitterrand a exprimé son *« horreur »*, n'a toujours pas été revendiqué et l'on se montre prudent dans les milieux officiels, tant à Paris qu'à Djibouti, sur les mobiles de ses auteurs qui ont réussi à prendre la fuite.

Les soldats français ont été invités à regagner leurs casernements et les autorités françaises de Djibouti ont pris un certain nombre de mesures de sécurité pour compléter celles qui avaient été prises au début de la crise du Golfe en août, a indiqué, vendredi, le général Claude Gautier, commandant des forces françaises de Djibouti. Les quatre auteurs de l'attentat ont pu s'enfuir à bord d'un taxi volé dont ils avaient pris le chauffeur en otage un peu plus tôt.

Le taxi vide a été retrouvé sur une route à 35 kilomètres au sud-ouest de Djibouti. Le chauffeur, qui avait été ligoté, semble avoir pu fournir aux enquêteurs un *« signalement détaillé des malfaiteurs »*, selon le ministre djiboutien de l'intérieur, qui a annoncé que des *« moyens exceptionnels »* avaient été mis en place pour tenter de les retrouver.

Les enquêteurs affirment ne privilégier aucune hypothèse. *« Nous ne négligeons aucune piste »*, a souligné le ministre de l'intérieur. Du côté français aussi, on se refuse officiellement à échafauder quelque hypothèse que ce soit pour expliquer l'attentat. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE : sur fond de « complot »

L'élection présidentielle aura lieu le 28 octobre

Au moment même où il annonçait que l'élection présidentielle aurait lieu le 28 octobre, le président Houphouët-Boigny a affirmé que des partis d'opposition avaient commandité l'assassinat du pape Jean-Paul II. Le chef de l'Etat, qui s'exprimait devant les représentants de dix-neuf partis d'opposition, a aussi accusé certaines formations d'avoir recruté *« d'anciens militaires démobilisés »*.

Au cours de cette réunion-surprise, il a rejeté la demande, faite par de nombreux partis, d'une conférence nationale et de la formation d'un gouvernement de transition. Une discussion s'est alors engagée dans une atmosphère tendue et le président s'est soudain exclamé, à l'adresse de l'opposition : *« Vous avez demandé l'assassinat de Sa Sainteté le pape. C'est honteux ! »* Jean-Paul II était venu consacrer, le 10 septembre, la basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro.

Le chef de l'Etat a affirmé que l'homme qui devait tuer le pape, *« était un Béninois, membre d'une équipe d'assassins basée au Ghana dirigée par un Américain ami de Bob Denard avec comme bras droit, Franck, que vous avez reçu chez vous »*. A l'en croire, le ressortissant béninois dont l'identité n'a pas été précisée, *« a eu peur »* et *« s'est confessé »* avant d'être conduit auprès du cardinal Bernard Yago, archevêque d'Abidjan.

« Le parti au pouvoir est en train de monter un complot », a répliqué M. Francis Wodié, secrétaire national du Parti ivoirien des travailleurs (PIT). A son avis, *« c'est un coup du chef de l'Etat pour justifier d'éventuelles arrestations. On tente de traumatiser l'opinion »*. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : M. Ahmed Ben Bella face à la presse

« Ne me posez pas de questions vicieuses, sinon... »

Le « président » – comme le nomme son entourage – est un homme complexe. En tête à tête ni les micros ni les caméras ni les stylos ne l'indisposent, bien au contraire. Mais dès que l'entretien particulier fait place à la grand-messe de la conférence de presse, dès que, juché sur une estrade, il domine un parterre de journalistes, il ne peut s'empêcher d'admonester ceux-là mêmes à qui, quelques instants auparavant, il glissait une confidence. Pour cette première conférence de presse au pays, réunie vendredi 28 septembre, le « président » n'a pas su résister à cet irrépressible besoin : la presse algérienne comme la presse internationale n'ont pas été épargnées.

ALGER

de notre correspondant

A la presse algérienne, il est vrai trop longtemps partiale à son égard, M. Ahmed Ben Bella a lancé : *« Ne me posez pas de questions vicieuses sinon je risque de vous faire mal. »* A la presse internationale, accusée d'avoir minimisé l'importance de l'accueil que lui a fait la population d'Alger, il a répliqué : *« Quand il y a de l'enthousiasme, vous voyez de la pagaille. Vous désinformez, vous n'êtes pas objectifs. Mais ce que vous dites ne me dérange pas, je parle aux Algériens. »* Et à tous : *« Vous la presse, vous ne me faites pas de cadeau. Je ne vous ferai pas de cadeau non plus »*... Curieuse réunion qui tenait autant de la conférence de presse d'un président de la République que du meeting d'un leader populaire. Côté présidentiel, il y avait, plantés derrière l'orateur, ces deux drapeaux aux couleurs algériennes, ces gardes du corps aux costumes trop bien croisés pour leur carrure, ce fanion trônant sur le bureau. Côté meeting, c'était la présence d'un bon millier de militants venus soutenir leur chef, ces femmes poussant des youyous à chaque bon mot, ces applaudissements scandés dignes des congrès d'un autre temps et un orateur visiblement radieux de raconter la petite et la grande histoire. M. Ben Bella, rapportant une conversation avec Fidel Castro, en 1963 : *« Alors il m'a dit : écoute Ahmed... »* Et la salle subjuguée de crier sa joie.

La plante vénéneuse du sionisme

La rigueur de la conférence de presse en a été, forcément, un peu perturbée et les propos, voire les questions, n'ont pas toujours été exempts de confusion. Sur l'Irak, M. Ben Bella a sans doute voulu mettre un bémol à ses déclarations de la veille en précisant qu'il n'avait pas *« demandé que les volontaires algériens aillent faire la guerre, mais qu'ils se mobilisent pour le cas où l'Irak serait attaqué »*. Quelques instants plus tard, stigmatisant *« la morale salami »* de l'Occident, il ajoutait, à propos des otages : *« Le blocus, c'est la guerre et les lois de la guerre stipulent que le pays en guerre peut neutraliser – je n'ai pas dit tuer – les ressortissants étrangers. »*

On attendait M. Ben Bella sur ses projets immédiats. Mais, conformément à sa tactique, l'homme ne s'est pas découvert : il exige toujours *« un gouvernement de transition composé de personnalités indiscutables pour préparer les nouvelles élections »*. Lui qui se veut rassembleur estime aussi qu'il y a trop de partis et qu'il faut *« rétrécir le paysage politique »*, sinon l'on risque de voir les Algériens se détourner du jeu politique. Il n'en dira pas beaucoup plus. Tout juste acceptera-t-il de préciser, avec la pointe d'ambiguïté protocolaire qui convient, que si le président Chadli Bendjedid lui demande de passer, il acceptera de le rencontrer.

Il y aura enfin cette fougue mise à répondre aux questions portant sur la période où il était chef de l'Etat, la volonté de défendre sa gestion et ses choix d'alors, l'amertume d'avoir été jeté en prison sans jugement, les références constantes à l'unité arabe et à Nasser. Le propos évoquait irrésistiblement les années 60, ses enthousiasmes et ses illusions.

Ses outrances aussi, avec ce court texte de l'ancien président, distribué aux journalistes pour illustrer le catalogue d'une exposition photographique consacré à l'*« itinéraire d'un militant »* : *« Jour après jour, nous allons arracher cette plante vénéneuse qui a pour nom sionisme et qui, plus qu'à Tel-Aviv, pousse drue dans la fange de nos cœurs malades. Cette fange doit disparaître. Faisons disparaître cette fange et Israël disparaîtra. »*

GEORGES MARION

MALI : les troubles dans le nord du pays

« Nous ne sommes redevables de rien à la Libye »

affirme le chef des rebelles touaregs

Dans un message à la nation à l'occasion du 30e anniversaire de l'indépendance, le président Moussa Traoré vient de dénoncer la *« campagne subtile de désinformation »* menée de l'étranger contre le Mali à propos du problème touareg. Il a mis en cause, à propos des troubles dans le nord du pays, une *« main étrangère »* qui, selon les observateurs, ne peut être que libyenne.

BOUGHESSA (nord du Mali)

correspondance

« Nous ne suivons aucune ligne idéologique, affirme Iyad Ag Ghali, secrétaire général du Mouvement de libération des Touaregs. *Notre problème n'est pas politique. C'est plutôt celui d'une communauté qui, depuis la décolonisation, n'a pas réussi à s'entendre avec les responsables en place. »* Pour ce jeune chef militaire, revenu au Mali qu'il avait dû quitter à cause de la sécheresse pour se réfugier en Algérie, puis en Libye, il n'est plus question d'accepter comme telle l'autorité des gens au pouvoir à Bamako.

« Pour le moment, explique-t-il, *notre objectif est de contraindre l'armée gouvernementale à se replier vers le sud, et d'installer des bases dans des endroits stratégiques. »* A en croire Ag Ghali, *« le Mouvement de libération des Touaregs aligne mille cinq cents hommes et ne bénéficie d'aucune aide extérieure alors que l'armée d'occupation malienne compte quelque trois mille soldats, parmi lesquels d'anciens goumiers tirés de force de leur retraite pour servir d'indicateurs »*. Les armes dont ces nomades rebelles disposent *« ont été prises à l'ennemi ou ramenées de Libye par des déserteurs »*.

Représailles

Cette volonté de lutter remonte à 1963. *« Nous avons alors subi un échec militaire mais notre détermination est demeurée intacte »*, note Ag Ghali. Par la force des choses, sécheresse entre autres, beaucoup de Touaregs ont succombé ensuite aux sirènes libyennes. *« Le colonel Kadhafi avait intérêt à nous attirer pour peupler son désert et pour nous utiliser au Tchad, au Liban et en Palestine*, assure le chef rebelle. *Nous ne lui sommes redevables de rien et ne sollicitons de lui aucun soutien. Ceux des nôtres qu'il a enrôlés n'ont été formés qu'au seul maniement des armes. »*

Quand, l'an dernier, les Touaregs sont rentrés au pays, l'aide à la réinstallation qu'on leur avait promise *« n'est jamais arrivée »*, indique Ag Ghali. La colère a grondé et la révolte a suivi. Le chef rebelle raconte l'attaque de la sous-préfecture de Ménaka, le 28 juin, *« pour libérer des prisonniers touaregs nigériens »*. Coups de main réussi : *« Nous avons pris des munitions et des véhicules et nous nous sommes repliés vers notre quartier général à Tedjeret »*, au sud-est de Kidal.

« De plus en plus de jeunes Touaregs rejoignent notre mouvement », souligne Ag Ghali. Et d'évoquer les problèmes de communications – *« Nous n'utilisons pas d'émetteur-radio. »* – qui rendent parfois difficile une action militaire coordonnée. Malgré tout, *« chaque semaine, nous repoussons des colonnes de l'armée malienne dont les hommes ne sont guère motivés*, souligne le chef rebelle. *Leurs défaites se traduisent par des représailles contre les campements de Touaregs et le bétail. Les soldats gouvernementaux tirent sur tout ce qui n'est pas noir... »*.

Ag Ghali dément catégoriquement que ses hommes aient jamais tendu des embuscades à des Européens. Il fait notamment référence à l'assassinat dans des conditions mystérieuses, en juillet, dans le désert près de Gao, d'un médecin coopérant français, de sa femme et de son fils. La région nord-est du Mali est devenue, depuis lors, une sorte de zone interdite. Presque une zone de guerre ?

O. L.

□ **AFRIQUE DU SUD : nouvelle tournée internationale de M. Nelson Mandela.** – M. Nelson Mandela entreprendra, en octobre, une nouvelle tournée internationale qui le conduira dans huit pays, dont la France où il rencontrera, le 8 octobre, M. François Mitterrand. Il se rendra, ensuite, en Union soviétique, en Inde, en Malaisie, à Brunei, en Australie, en Indonésie et au Japon avant de regagner l'Afrique du Sud, le 2 novembre. D'autre part, dix membres du Congrès national africain (ANC) ont été libérés, jeudi 27 septembre. Enfin, M. Chris Hani, le chef d'état-major de la branche armée de l'ANC, a obtenu un prolongement de son immunité judiciaire jusqu'au 31 décembre. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : échec des négociations avec les rebelles de l'UNITA.** – Les représentants du gouvernement et ceux des rebelles de l'UNITA, réunis près de Lisbonne, se sont séparés, vendredi 28 septembre, sans parvenir à un accord de cessez-le-feu et sont convenus de reprendre leurs discussions fin octobre. D'après le secrétaire d'Etat portugais aux affaires étrangères, M. Durao Barroso, il y a encore des *« divergences »* sur la reconnaissance de l'UNITA mais ce ne sont pas des *« divergences de fond »*. D'autre part, le président Bush recevra, mardi 2 octobre, M. Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA.

□ **LIBÉRIA : reprise des combats.** – De violents combats entre les forces gouvernementales et les rebelles de Prince Johnson ont mis fin, vendredi 28 septembre, au cessez-le-feu en vigueur depuis six jours à Monrovia. La trêve a été rompue malgré la présence de près de six mille hommes de la force d'interposition de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). – *(AFP.)*

POLITIQUE

Manifestations en Charente-Maritime pour la visite du chef de l'Etat

M. Mitterrand recommande de ne pas « mettre le couteau sur la gorge des agriculteurs »

En raison des manifestations d'agriculteurs, M. François Mitterrand n'a pas pu inaugurer, vendredi 28 septembre, la deuxième tranche du TGV Atlantique. Il ne faut pas « mettre le couteau sur la gorge des agriculteurs », a-t-il déclaré à Poitiers avant de rencontrer des représentants des organisations agricoles et d'annoncer qu'un débat serait organisé à l'Assemblée nationale. *(Nos dernières éditions du 29 septembre.)*

LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

Il y avait franchement quelque chose d'irritant à voir le visage détendu, l'allure tranquille et les sourires généreux du chef de l'Etat, au terme de sa visite, vendredi 28 septembre en Charente-Maritime, pour tous ceux qui, à un titre ou à un autre, l'avaient suivi pendant ces heures mouvementées. Car même si le président de la République n'a partagé ni les casse-tête des services de sécurité et les angoisses des préfets, ni la rage des journalistes bloqués dans leur train et celle, non moins grande, de ceux qui le bloquaient, rarement voyage présidentiel aura été aussi éprouvant.

Première étape, premières difficultés, à Poitiers. La fanfare locale, en dépit d'efforts méritoires, n'est pas parvenue à couvrir le bruit des sifflets des agriculteurs massés devant la gare. Mais, quelques instants plus tard, au conseil régional de Poitou-Charentes, où il était accueilli par le président de cette assemblée, M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), M. François Mitterrand a affirmé qu'il fallait *« comprendre »* les revendications du monde agricole.

Certes, a averti le chef de l'Etat, *« les violences devront s'arrêter et il y sera mis bon ordre »*, mais, a-t-il aussitôt ajouté, *« au malheur et à la souffrance des gens, il y a toujours des raisons »*. Pas question donc, selon M. Mitterrand, de *« mettre le couteau sur la gorge des agriculteurs »*. Il faut *« aller aux causes et personnaliser de plus en plus les relations avec les agriculteurs »*. *« Cela ne fait pas les affaires des caisses publiques*, a indiqué le président de la République, *mais ce sont les hommes qui comptent. On a trop systématisé, on ne peut pas faire partout la même chose. »*

Décidé à mettre immédiatement en application sa déclaration selon laquelle *« le dialogue ne lui fait pas peur »*, M. Mitterrand, accompagné de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a ensuite rencontré pendant plus d'une demi-heure à l'hôtel de ville de Poitiers, une délégation de représentants des organisations professionnelles (FDSEA, FNSEA, CNJA) et des chambres d'agriculture, des métiers, et du commerce et de l'industrie.

Le train de Jarnac

Cet aparté n'a toutefois pas suffi à la foule des manifestants, bien décidée à témoigner de sa mauvaise humeur, et le chef de l'Etat a dû renoncer à rejoindre, comme prévu, le TGV Atlantique qui l'attendait sur le quai pour faire un bout de chemin inaugural de la ligne Poitiers-Angoulême. Tandis que l'hélicoptère présidentiel disparaissait opportunément dans les airs, les nombreux invités de la SNCF, dont une délégation de Japonais, ont donc goûté des délices des vrais-faux départs et autres haltes impromptues dues aux multiples barrages dressés sur la voie. A bord lui aussi, le président de la SNCF, M. Jacques Fournier, se consolait comme il le pouvait de l'échec de son inauguration, en constatant qu'au moins cette fois les protestataires n'étaient pas des cheminots...

« Tout le monde est là »

Après Poitiers, Angoulême se devait de réserver à l'un de ses anciens élèves un accueil plus chaleureux. Le passé offrant des valeurs sûres, on avait choisi de leur rendre hommage. Aux côtés du maire, M. Georges Chavannes (CDS), le président de la République a ainsi pu découvrir, dans le hall de la gare, une plaque portant les noms de tous les anciens chefs de gare, dont celui de son propre père, avant d'aller donner le signal du départ au train à vapeur touristique qui dessert sa ville natale de Jarnac. Conséquence heureuse de cette parenthèse nostalgique dans le carnet de route présidentiel, c'est avec humour que M. Mitterrand a constaté qu'il n'avait pas *« abusé du chemin de fer »* depuis le début de la journée.

Après un déjeuner privé dans l'île de Ré, réunissant les ministres qui l'accompagnaient – Mme Edith Cresson, MM. Pierre Joxe, Michel Delebarre, Henri Nallet, Philippe Marchand, Jacques Mellick et Brice Lalonde – ainsi que Mme Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, M. Mitterrand s'est rendu à La Pallice, près de La Rochelle, qui fêtait le centième anniversaire de son port de commerce et la mise en chantier d'un nouveau port de pêche. Là encore, ni les manifestants massés à l'entrée du pont de l'île de Ré, ni les incidents avec les forces de l'ordre, ni le lyrisme débridé du maire de La Rochelle, M. Michel Crépeau (MRG), n'ont entamé la patience et la bonne humeur présidentielles. S'adressant à nouveau aux agriculteurs, le chef de l'Etat leur a enjoints d'employer *« un autre ton que celui de la colère et de la rancune »*. *« Que ce soit dans le domaine industriel, commercial, artisanal ou agricole*, a poursuivi M. Mitterrand, *rien n'est possible sans l'effort national et l'intelligence de chaque profession. Cela dépend de vous, même si l'on pratique mieux qu'ailleurs la solidarité nationale. »*

La Pallice appelant, mieux que tout autre lieu, l'énoncé de quelques vérités simples, le président de la République a d'autre part souligné que *« lorsqu'on s'adresse à l'Etat, on s'adresse aux autres Français et aux autres contribuables. Et ils n'accepteront pas longtemps d'être considérés comme des spoliateurs ou des inutiles »*. *« Il faut une politique sociale chaque fois plus affirmée de juste répartition*, a continué M. Mitterrand. *Ce n'est pas tout à fait le cas. Je demande, au moins sur ce point, l'entente de l'ensemble des Français pour qu'ils fassent de leur pays un pays neuf appuyé sur ses traditions. »*

Après avoir incité les Français *« à la volonté, au travail et à l'imagination »*, M. Mitterrand a conclu : *« On peut beaucoup. Mon ambition est de laisser un jour la France plus forte, plus sûre d'elle-même. Et j'aimerais que tout cela puisse se produire dans un climat suffisamment harmonieux pour que personne ne soit laissé au bord de la route. Je n'abandonnerai pas cette ambition. »*

Confus tout de même de *« servir de prétexte à mille et un rassemblements de toutes sortes »*, le président de la République a encore tiré une leçon optimiste des manifestations hostiles qui avaient ponctué chacune de ses haltes. *« Finalement*, a-t-il observé, *entre ceux qui viennent pour le plaisir et ceux qui viennent pour se fâcher, tout le monde est là. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Lire également page 18

Les « affaires » d'Angoulême

ANGOULÊME

de notre correspondant

Les « affaires » d'Angoulême, comme on dit pudiquement ici, commencent à sentir le roussi. Lundi dernier, le quotidien régional *la Charente libre* a publié des extraits d'un rapport de la chambre régionale des comptes, adressé en septembre 1989 au procureur de la République, dans lequel les magistrats préconiseraient des poursuites judiciaires contre M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire socialiste de la ville, qualifiant ses agissements de *« faux en écriture publique »*, ce qui constitue, juridiquement, un crime. A l'occasion de ses investigations dans les comptes de la ville imputables à la gestion de M. Boucheron, déjà vivement critiquée par son successeur à la tête de la municipalité, M. Georges Chavanes (UDF-CDS), la chambre régionale a non seulement découvert un « trou » de 164 millions de francs, mais aussi des faits dans lesquels elle voit une entreprise de fausses factures.

Pressés de toutes parts, les socialistes charentais se sont enfin décidés à parler, après le congrès de Rennes, leur fédération ayant basculé côté rocardien alors que M. Boucheron avait signé la motion de M. Fabius. Mardi soir 25 septembre, le secrétaire rocardien de la section d'Angoulême, M. Jean-Pierre Brunet, s'est acquitté de cette corvée en expliquant que... *« les affaires sont entre les mains de la justice. Nous nous interdisons*, a-t-il dit, *d'être des procureurs et des juges »*. Etant entendu que *« les socialistes condamneront sans faiblesse ceux qui auraient pu faillir à leur éthique »*.

Cependant, même s'ils assument globalement leur bilan à la mairie d'Angoulême de 1977 à 1989, les membres de la section locale font la part du feu en plaidant coupables sur deux points : les frais de représentation de la ville étaient trop importants et, faute de planification, les investissements ont été trop rapides.

J.-P. D.

Les journées parlementaires du RPR

« La France ne doit pas se laisser entraîner contre sa volonté dans des opérations militaires »

déclare M. Balladur

CARCASSONNE

de notre envoyé spécial

Députés et sénateurs RPR ont quitté, le cœur léger, vendredi 28 septembre, la ville forte de Carcassonne. Nulle contestation interne n'est venue troubler leurs journées parlementaires ensoleillées. Seul M. Charles Pasqua a fait souffler un instant un vent frisquet en rappelant qu'il ne fallait pas hésiter à se montrer *« rugueux »* voire *« révolutionnaire »* quand la cause était bonne... M. Jacques Chirac, libéré d'un torticolis tenace écouta le propos s'enliser. Bref, tout le monde était heureux même si, comme le confiait en privé un des responsables du RPR, les événements internationaux jetaient pour l'heure un voile sur des tensions internes non encore totalement assoupies.

M. Pasqua a rappelé à l'intention de ceux qui dans l'opposition craignent d'être en quelque sorte absorbés par le consensus sur la crise du golfe que le RPR *« ne cogérait pas cette crise. Nous gardons intacte notre liberté et notre capacité de critique »*. C'est donc sur tous les autres secteurs d'activité gouvernementale que le président du groupe RPR du Sénat a porté le fer. L'Europe : *« Le gouvernement et le président de la République ont été incapables après la chute du mur de Berlin de délivrer un message d'espoir aux pays de l'Est »* ; le budget : *« Le gaspillage des deniers publics est patent (...), voici revenus les fruits amers du socialisme »* ; la politique et les sondages : *« Il est irresponsable de vouloir gouverner selon les sondages. Si le général de Gaulle l'avait fait en 1940, il ne se serait pas retrouvé à Londres mais à Vichy »*.

M. Edouard Balladur a, comme lors de son intervention du 29 août à l'Assemblée nationale, fait preuve de prudence et de mesure dans son analyse de la situation dans le Golfe. *« Si les otages devaient être menacés dans leur vie, il est évident que le discours d'aujourd'hui n'aurait pas lieu d'être demain »*, a-t-il prévenu. Pour l'heure, il estime que *« la France ne doit pas se laisser entraîner contre sa volonté dans des opérations militaires »*. Comme M. Jacques Chirac, il se demande s'il y a un infléchissement de la stratégie française et souhaite avoir des réponses sur ce point.

M. Balladur a également souhaité que la France tire les leçons de la crise du Golfe en matière de défense. Sans perdre de vue le théâtre européen qui présente également des germes d'instabilité, il faut, selon lui, que la France se dote d'*« une défense performante »* pour des actions extérieures Enfin, il n'a pas caché son scepticisme quant aux chances de voir l'amélioration actuelle du fonctionnement de l'ONU durer au-delà du règlement de la crise du Golfe. Il voit dans ce bon fonctionnement actuel plus le fruit d'une *« conjonction circonstancielle »* que d'une mutation profonde.

PIERRE SERVENT

Cohésion retrouvée

par André Passeron

L*A combativité accrue d'un RPR* qui aurait retrouvé sa cohésion et l'autonomie de choix politique d'une opposition entièrement rassemblée : telles sont les images que le mouvement que préside M. Jacques Chirac a voulu donner de lui-même lors de ses journées parlementaires de Carcassonne. MM. Chirac, Pasqua, Balladur et quelques autres se sont relayés pour faire chorus sur ces thèmes alors que de fortes divergences caractérisaient jusqu'alors leurs démarches. La crise du Golfe a sans doute contribué à ces rapprochements puisque la défense de la nation menacée impose silence aux querelles internes.

Pour démentir le soupçon de consensus avec le pouvoir actuel, des critiques particulièrement acérées ont été adressées aux socialistes. Elles ont même été accentuées par M. Pasqua qui s'en est pris à M. Mitterrand de façon catégorique en l'accusant *« d'avoir gaspillé les chances de la France dans tous les domaines »*. Le RPR entend être ainsi à la pointe de la contestation contre les socialistes.

L'autonomie de ses choix a été proclamée comme une revendication essentielle. Le RPR, dans la crise du Golfe, s'est pourtant lié lui-même en approuvant les premières décisions de M. Mitterrand relatives au blocus. Les amis de M. Chirac redoutent désormais que la France ne soit entraînée *dans une escalade guerrière que* conduiraient les Américains. Certains avaient peut-être même en mémoire la phrase ombrageuse et fière prononcée par de Gaulle le 3 novembre 1959, à l'Ecole de guerre : *« Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre »*. Pour sortir de ce dilemme, MM. Chirac, Pasqua et Balladur ne peuvent, pour le moment, que se contenter de poser à M. Mitterrand la question d'un éventuel changement de stratégie et attendre sa réponse pour décider de leur attitude. Ils laissent cependant déjà entendre qu'aucun blanc-seing ne lui sera accordé précipitamment.

Enfin, la cohésion retrouvée du RPR, même si elle est celle d'un moment, a été mise en relief par le silence des anciens « Jeunes rénovateurs » et par la participation à ces journées des représentants de toutes les sensibilités. Mais, surtout, M. Pasqua a fait un retour remarqué dans le giron chiraquien en étant parmi les plus offensifs contre le gouvernement et en allant même jusqu'à décerner à M. Balladur la qualité de père fondateur de l'union de toute l'opposition. Le sénateur qui a tiré les conclusions de ces journées retrouve ainsi ses *« compagnons »* de façon aussi spectaculaire que celle qu'il avait choisie pour s'éloigner d'eux il y a neuf mois.

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Cartes et chiffres arabes

Pour sa dixième édition, *l'État du monde 1991*, annuaire économique et géopolitique mondial, est gâté : que de changements à recenser, de nouvelles situations à décrire ! L'effondrement du communisme, la fragilité de l'ensemble soviétique, la réunification de l'Allemagne, les soubresauts de la contestation en Afrique, les crispations de la Chine, les évolutions qui s'amorcent dans le Sud-Est asiatique et la toute récente crise du Golfe, il y a vraiment de quoi faire !

Si, comme pour chaque édition, le contenu de ce manuel de géopolitique a été entièrement renouvelé, ce fut en l'occurrence autant par la force des choses que par la volonté de ses auteurs. Dans sa présentation, cette dixième édition conserve la structure des précédentes. En marge des études et bilans consacrés aux cent soixante-dix Etats souverains et aux vingt-sept territoires non indépendants, des analyses couvrant les ensembles continentaux et régionaux et des rubriques thématiques, le dossier de l'année porte sur « Le système soviétique en révolution ».

Puisqu'une autre actualité, plus pressante encore, a surgi depuis le mois d'août, il est tentant de se reporter à la note sur l'Irak. En quelques lignes, à travers quelques données de base, le profil de ce pays se dessine. Amoindri par la guerre avec l'Iran, en proie à un chômage accru par le retour de deux cent mille soldats à la vie civile (ce qui a provoqué des affrontements avec les travailleurs égyptiens et la détérioration des relations avec l'Egypte), placé devant d'énormes difficultés financières en raison de son endettement, de la stagnation des recettes pétrolières – qui représentent 95 % des revenus totaux mais ne couvrent pas le montant des importations – et du coût de la reconstruction, l'Irak ne pouvait pas tabler à court terme sur son potentiel économique. D'où la tentation de se servir de sa puissance militaire, l'une des plus fortes de la région qui est une véritable poudrière.

Une fois de plus, nous voici perplexes devant les fameuses complications de l'éternelle question d'Orient, c'est-à-dire démunis à raison de la méconnaissance que nous avons de ce monde, si proche dans l'espace et si éloigné par sa culture. A ceux qui voudraient se repérer un peu mieux dans ce labyrinthe, Maxime Rodinson signale, dans la préface qu'il a donnée à leur ouvrage, la qualité des informations fournies par Rafic Boustani et Philippe Fargues dans leur *Atlas du monde arabe*.

Le conseil mérite d'être suivi : c'est un véritable plaisir de l'esprit et de l'œil que procure ce travail. Il suffit de se laisser guider par les auteurs dans la découverte géographique, historique, politique, économique et sociologique de l'ensemble arabe, au fil de 267 cartes, complétées par des schémas et des graphiques qui visualisent une masse de données clairement commentées dans de brèves synthèses.

Les clichés, jugements catégoriques, impressions rapides et informations superficielles, qui, trop souvent au grand regret de Maxime Rodinson, figent une mauvaise approche du monde arabe, ne résistent pas aux réalités que leur opposent Rafic Boustani et Philippe Fargues ainsi qu'à l'acuité et à l'originalité de leurs notations.

Sur leurs pas, on mesure, comme l'avait déjà souligné W. Montgomery Watt dans sa biographie de Mahomet, *l'impact du désert* : « Une étrange relation, écrivent-ils, *semble lier la puissance des Etats, leur richesse et la surface d'étendue « stérile » dont ils jouissent* ». Ils expliquent que le clivage dominant du pétrole n'est pas qu'économique, car la production d'hydrocarbures coïncide avec des régimes où les droits des individus et des citoyens n'ont pas forcément crû avec les rentrées en dollars.

Les auteurs montrent, cartes sur table, que les frontières de la plupart des vingt-deux pays concernés leur sont venues de l'extérieur et non de leur propre histoire qui, à cet égard, se cherche encore. Ils soulignent, derrière l'homogénéité religieuse, les ferments de division et notent ce que la notion d'arabité a d'ambigu. Ils situent la place et le pouvoir, parfois paradoxal, des minorités.

Si grande que soit la richesse documentaire de ce travail, celui-ci ne saurait répondre à toutes les questions que soulève l'évolution du monde arabe. Au contraire, en le découvrant un peu plus en profondeur, on va au devant de nouvelles interrogations. Les auteurs ne font pas dans la futurologie : ils donnent à voir, ils explicitent les véritables données des problèmes. Celles-ci sont tantôt inquiétantes, tantôt encourageantes.

Le déséquilibre démographique autour de la Méditerranée, les ratages des politiques agraires, les limites de la richesse pétrolière, l'arriération politique, la tentation du repli sur le passé, marquent autant le paysage que les mutations sociales, culturelles et politiques en cours ou en gestation, qui si fragiles qu'elles soient, si souvent remises en cause, concourent, à travers les courbes et les chiffres significatifs de la natalité, du statut de la femme, de l'éducation, de la montée des cadres, des fluctuations des espaces de liberté, à révéler, sous le voile – si l'on peut dire – un autre visage du monde arabe.

► *L'Etat du monde 1991*. Editions de la Découverte, 631 pages, 139 F.

► *Mahomet* par W. Montgomery Watt. Payot, 628 pages, 190 F.

► Atlas du Monde Arabe par Rafic Boustani et Philippe Fargues. Bordas, 144 pages, 248 F.

► *L'électeur français en questions*, ouvrage du CÉVIPOF, recensé dans la précédente chronique, est édité par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et non aux PUF.

Avec la mise au point d'un nouveau médicament

Un progrès notable est réalisé dans le traitement de la migraine

Les résultats d'une série d'études, menées dans vingt et un pays et portant au total sur près de six mille personnes volontaires souffrant de manière chronique de migraines, ont été rendus publics, vendredi 28 septembre à Londres, dans le cadre d'un symposium international consacré à cette affection. Aux yeux de nombreux spécialistes, la mise au point d'un nouveau médicament, le sumatriptan, marque une étape importante dans l'histoire compliquée des traitements de la migraine.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Présentés par un aréopage de médecins et de scientifiques réunis à Londres par la multinationale pharmaceutique Glaxo à l'occasion du huitième *Migraine Trust International Symposium* (1), les résultats, publiés vendredi 28 septembre, laissent espérer de nouveaux progrès dans le traitement de la migraine, cette affection douloureuse très répandue et qui résiste souvent aux multiples initiatives thérapeutiques « officielles » ou « parallèles » qu'elle suscite.

Il s'agit aussi de l'aboutissement d'un long et patient travail dans le nouveau domaine très prometteur des recherches sur la sérotonine. Cette substance, également dénommée 5 HT (5 hydroxytryptamine), est une hormone dérivée du tryptophane (un acide aminé indispensable à la vie) et secrétée en différents points de l'organisme. Molécule neurotransmettrice, connue depuis plus d'un siècle et jouant des rôles très divers dans le corps humain, la 5 HT fait l'objet d'intenses recherches médicales depuis que l'on a découvert les structures présentes au niveau de certaines membranes cellulaires (récepteurs) indispensables à son action. En excitant ou, au contraire, en bloquant spécifiquement telle ou telle catégorie de récepteurs de la 5 HT, grâce à des structures de synthèse, on joue sur un extraordinaire clavier physiologique, dont on commence seulement aujourd'hui à percevoir à la fois l'étendue et les dimensions thérapeutiques.

Présente avec quelques autres groupes (Sandoz et Beecham, notamment) sur ce nouveau domaine de la recherche pharmaceutique, la firme Glaxo avait déjà annoncé, il y a quelques mois, la mise au point d'un antagoniste du récepteur 5 HT 3, aujourd'hui utilisé avec succès dans les services hospitaliers pour prévenir certains effets secondaires (nausées et vomissements) déclenchés par les chimiothérapies anticancéreuses (*le Monde* du 31 janvier).



Vaso-constriction des vaisseaux crâniens

Le même groupe récidive aujourd'hui avec une seconde molécule de la même famille, ayant une action spécifique et sélective (action dite agoniste) sur une catégorie particulière de récepteurs présents au niveau de certains vaisseaux du crâne, directement impliqués dans les processus physiopathologiques de la crise migraineuse (2). On savait déjà, depuis longtemps, grâce à diverses observations expérimentales, que, d'une manière ou d'une autre, la 5 HT devait jouer un rôle dans cette pathologie chronique qui, selon certaines estimations, toucherait plus de 10 % de la population adulte des pays industrialisés.

Avec le développement de travaux sur les récepteurs de la 5 HT, les recherches ont porté sur la mise au point d'une substance capable de déclencher une vaso-constriction au niveau des vaisseaux crâniens. Initiative baptisée GR 43175, cette substance fut expérimentée d'abord sur le chien, puis en 1986, chez des volontaires britanniques. Les résultats obtenus furent alors jugés suffisamment prometteurs pour que l'on développe rapidement les essais pharmacologiques. Après un premier travail européen jugé très positif et publié en 1988 dans *The Lancet* (*le Monde* daté 19-20 juin 1988), une série d'études furent lancées de façon méthodique dans vingt et un pays.

Si l'on en croit les responsables de ces études et ceux du groupe Glaxo, le GR 43175 (aujourd'hui baptisé sumatriptan) a pleinement fait la preuve de sa tolérance et d'une efficacité jusqu'ici jamais atteinte avec les multiples autres médications antimigraineuses. Les travaux ont, au total, été effectués auprès de six mille personnes, volontaires, âgées de plus de dix-huit ans et souffrant régulièrement de crises migraineuses. Le principe actif était proposé, soit sous forme injectable, sous-cutanée (un procédé permet aujourd'hui l'auto-injection, à la manière des techniques utilisées pour l'insuline chez les malades diabétiques) ou sous forme orale. Une forme intra-nasale, en cours d'expérimentation en Finlande, montrerait, par ailleurs, des résultats encourageants.

Peu d'effets secondaires

En pratique, 83 % des sujets ayant recours à l'administration de sumatriptan par voie sous-cutanée sont soulagés dans les deux heures, contre 30 % dans le groupe placebo, cette proportion se situant entre 67 et 73 % dans le groupe utilisant les comprimés (contre 27 % pour le placebo). Toujours selon ces responsables, les effets secondaires (et d'ailleurs transitoires : sensation de « légèreté » ou « d'ébriété », etc.) seraient peu fréquents. Et, au total, sans grande importance, compte tenu de l'efficacité du médicament sur l'ensemble des symptômes douloureux de la crise. D'autre part, la disparition de ces symptômes serait obtenue même lorsque le produit est administré durant la crise, et pas seulement au tout début de celle-ci.

Selon d'autres travaux inédits, rendus publics à Londres, cette molécule serait sensiblement plus efficace (quoique dans des proportions nettement moindres qu'avec le placebo) que les médications généralement utilisées, en particulier dans les pays anglo-saxons : association de caféine et d'ergotamine ou d'aspirine et de métoclopramide.

La multinationale pharmaceutique a aujourd'hui déposé des demandes d'enregistrement pour le produit dans une cinquantaine de pays et croit savoir que la première autorisation de mise sur le marché sera accordée dans les prochains mois en Grande-Bretagne.

C'est la première fois, notamment en France, que sont diffusées des informations médicales très positives concernant un produit qui ne dispose pas d'une autorisation de mise sur le marché et, *a fortiori*, d'un tarif de remboursement par la Sécurité sociale. Il est vraisemblable que, compte tenu des caractéristiques de notre système de couverture sociale et de la volonté des responsables de la filiale française de Glaxo de voir leur médicament pris en charge par les caisses de Sécurité sociale, les autorités françaises percevront la diffusion de ces informations – et l'écho qu'elles ne manqueront pas d'avoir dans le public et chez les professionnels – comme une tentative, à peine déguisée, pour obtenir coûte que coûte un prix de vente élevé.

JEAN-YVES NAU

(1) Le huitième Migraine Trust International Symposium s'est tenu à Londres du 25 au 28 septembre.

(2) La migraine et les crises douloureuses qui la caractérisent, ne doivent en aucune façon être confondues avec les multiples autres étiologies des « maux de tête ». La définition internationale de la forme la plus répandue de migraine retient une série de critères précis qui permettent aux spécialistes de porter un diagnostic sans équivoque. Il s'agit notamment de crises douloureuses de longue durée (entre quatre et soixante-douze heures), de caractère pulsatif, unilatéral, très handicapantes ou aggravées par les activités physiques et plus ou moins accompagnées de nausées et vomissements, de photophobie ou de phonophobie.

Tué en combattant un incendie en Haute-Corse

Le pilote de Tracker avait mis en cause la sécurité de son avion

Philippe Gallet, quarante-huit ans, père de quatre enfants, le pilote de Tracker mort dans un accident, lundi 24 septembre, à Calenzana (Haute-Corse), en luttant contre un incendie de forêt, avait écrit, le 15 mars dernier, au directeur de la Sécurité civile, M. Hubert Fournier. Dans sa lettre, restée sans réponse, cet ancien et brillant pilote de l'Aéronautique mettait en doute la sécurité de l'appareil sur lequel il venait d'être affecté après avoir volé, pendant huit ans, sur Canadair. Les syndicats de la base de la Sécurité civile de Marignane (1), qui en avaient été destinataires, ont décidé, sans vouloir ouvrir une polémique, de la verser au débat.

« *Je viens d'apprendre*, écrivait Philippe Gallet, *mon détachement, jusqu'à l'automne 1990, au secteur SC2F* [celui des Trackers]. *Sachez que je ne suis pas volontaire pour travailler sur ce type d'appareil. Ma formation multimoteurs m'ayant toujours fait travailler en équipage depuis mes débuts dans la carrière aéronautique, fait que je ne conçois pas de travailler seul sur un avion qui, par construction, est prévu pour deux personnes. Piloter est une chose aisée, même seul. Réussir sa mission en toute sécurité en est une autre.*

Je trouve donc que les mesures minimales de sécurité sur cet avion ne sont pas acquises. De plus, la commission d'enquête, suite à l'accident du 18 juin 1989 [dans lequel un pilote de Tracker, M. Lallement, avait trouvé la mort dans la région niçoise] *a fait apparaître que « le comportement de l'avion est différent du manuel de vol ».*

» *Vous comprendrez donc*, poursuivait Philippe Gallet dans sa lettre au directeur de la sécurité civile, *que, psychologiquement, je n'éprouve aucun enthousiasme, mais bien au contraire, du rejet à voler sur ce type d'appareil. Néanmoins, je rejoindrai mon poste conformément à la note du commandant, en faisant remarquer que je lui laisse l'entière responsabilité de cette désignation, contraire à la sécurité des vols* ».

Cette lettre qui, après la mort de son auteur, apparaît comme une accusation posthume, appelle plusieurs observations. L'accident dont M. Gallet a été victime fait l'objet, comme toujours en pareil cas, d'une enquête approfondie dont on ne connait pas encore les conclusions. Les Trackers, d'anciens avions embarqués de la marine américaine, construits dans les années 1956-1958 et transformés en « bombardiers d'eau » – avec un emport de 3 500 litres – ont été mis en service sur la base de Marignane, en 1982.

La flotte actuelle est de douze appareils dont quatre ont été remotorisés (changement du moteur à piston par un moteur turbopropulsé). Ils ont été certifiés, en France comme au Canada, pour être pilotés par une seule personne. Il faut noter que quatre d'entre eux se sont écrasés, dans des circonstances diverses, depuis 1985 et trois autres ont connu des incidents sérieux. Cependant, les commissions d'enquête de l'aviation civile n'ont pas mis en évidence de problèmes de sécurité pouvant justifier leur retrait, lequel n'est pas demandé par les syndicats de pilotes.

En revanche, il est notoire que les pilotes de Canadairs, habitués à voler en équipage, répugnent à embarquer sur ces avions d'un maniement délicat au-delà d'une certaine vitesse et en cas de turbulences. Tel était le cas de Philippe Gallet dont la disparition a créé un malaise sur la base de Marignane. La mort de ce pilote rend, à l'évidence, plus impérative la réflexion qu'il n'avait cessé de réclamer en tant que syndicaliste sur le renouvellement de la flotte des bombardiers d'eau et en particulier des avions amphibies.

(1) Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC), Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) et CGC dont Philippe Gallet était le secrétaire.

REPÈRES

ÉDUCATION

Le retour du voile islamique

Fille de réfugié politique, une jeune Irakienne de onze ans, élève de 6e au lycée international de Ferney-Voltaire (Ain), s'est vu interdire, provisoirement, l'accès en salle de classe parce qu'elle s'était présentée en cours coiffée du voile islamique. Conformément à la circulaire établie le 12 décembre 1989 par le ministre de l'éducation nationale à la suite de l'affaire du collège de Creil, cette décision a été prise par le proviseur à titre conservatoire, après consultation de la commission permanente de l'établissement et du rectorat de Lyon.

C'est au conseil d'administration de l'établissement, dont la réunion est prévue mardi 2 octobre, qu'appartiendra la décision définitive.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil de l'Europe propose une charte

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a demandé, vendredi 28 septembre, l'élaboration d'une charte et d'une convention européennes sur l'environnement. Le rapport, adopté à l'unanimité à Strasbourg, propose notamment toute une série de sanctions, allant des astreintes pénales à des peines pécuniaires, en cas d'infractions en matière d'environnement. Elle préconise aussi la création de chambres spécialisées chargées des délits relatifs à l'environnement, ainsi que d'un « casier judiciaire spécial » pour les personnes condamnées pour pollution. – *(AFP.)*

VILLES

Des mesures pour renforcer l'aide gouvernementale

A l'occasion du colloque « Villes en marche », M. Michel Rocard a annoncé, vendredi 28 septembre à la Sorbonne, deux séries de mesures pour renforcer l'efficacité de la politique de la ville de son gouvernement. *Dès 1991*, a expliqué le premier ministre, *il n'y aura plus « dix-sept lignes budgétaires mais une seule* [pour la politique de la ville] *: tout en restant inscrits aux budgets des ministères concernés, la totalité des crédits contractualisés sera, dès le premier jour ouvrable de l'année, regroupée sur une ligne unique et immédiatement déléguée aux préfets de région.* »

M. Rocard a également donné pour instruction d'« *identifier pour chaque opération, pour chaque quartier, un responsable au sein de l'administration de l'Etat, qui soit l'interlocuteur privilégié de la commune et qui dispose d'une réelle latitude de décision* ».

Un entretien avec le grand rabbin Sitruk

Suite de la première page

» La tension actuelle dans le monde invite les hommes, en particulier les juifs, à chercher, entre la diplomatie et la guerre, une troisième voie : la voie spirituelle, celle que nous indique *Kippour*, la voie du repentir, du pardon et de la réconciliation.

» Les hommes doivent emprunter cette voie et solliciter, du fond de leur être, une paix dans le monde. Un rêve ? Je préfère courir le risque de rêver debout, plutôt que celui de dormir sans rêver. Je crois en cette faculté d'éveil spirituel du monde qui, à la fois, mettra Israël devant ses responsabilités et rassemblera l'humanité. La prophétie d'Isaïe est là pour moi. Si des chrétiens de plus en plus nombreux se rallient à leur foi, si des musulmans, des juifs, également en nombre de plus en plus grand, en font autant, les hommes finiront par se retrouver.

– *Les religions n'ont-elles pas été, dans l'Histoire, des facteurs de guerre et d'exclusion ? Comment convaincre l'opinion de ce message de paix que vous voulez lancer ?*

– Je sais que l'emprise des religions n'a pas été toujours positive. Mais les temps ont changé et aujourd'hui, leur voix se fait entendre autrement. L'action de Jean-Paul II, par exemple, avec qui je ne suis pas toujours d'accord, est admirable. Il essaie de faire sortir la religion du carcan dans lequel certains veulent l'enfermer.

» Ces voix sont-elles entendues ? Les responsables religieux ne parviennent pas toujours à s'extraire de l'événement et à apporter cette bouffée d'oxygène et de sagesse dont l'humanité a besoin, mais l'opinion accepte mal qu'ils parlent de politique ! On reproche à la religion d'engendrer des tabous. Mais voilà que la laïcité, en demandant aux religieux de ne pas se mêler de ce qui *a priori* ne les regarde pas, devient à son tour génératrice de tabous. Tant qu'il y aura ce type de dialectique d'exclusion réciproque, la religion ne pourra pas faire entendre sa voix.

« Je ne fais pas de marketing »

– *Cependant, dans la communauté juive de France, il y a aujourd'hui un malaise qui tient largement à ses porte-parole. La composante laïque de cette communauté vous reproche, vous responsable religieux, de vouloir parler aussi en son nom ?*

– Je n'ai, pas plus qu'aucun autre rabbin, de stratégie de conquête de pouvoir. Je ne fais pas de marketing politique. Certes, dans notre tradition juive, nous avons une réponse à toutes les angoisses des hommes, de tous les temps. Mais c'est une erreur de penser que je veuille parler au nom de tous les juifs. Je respecte la sensibilité de ceux qui ne partagent pas mes opinions. Ma parole, c'est un dialogue.

» Dans la communauté aujourd'hui, il existe une volonté explicite d'écouter un message de spiritualité, qui n'est ni agressif, ni porteur de querelles. Et j'essaie d'y répondre, mais je ne m'érige contre personne. La communauté est une grande famille, avec ses histoires de famille.



– *Lors de votre dernier voyage en Israël, n'aviez-vous pas déclaré que tout juif français devait se considérer comme un représentant d'Israël ?*

– J'ai exprimé de façon spontanée notre solidarité et notre affection à M. Shamir. De là à décortiquer mes propos et parler, comme certains l'ont fait, de « double allégeance », il y avait un pas ! J'estime que si un juif français disait ne pas connaître l'Etat d'Israël, il commettrait une erreur historique. Et je n'ai pas le droit de le maintenir dans cette erreur. L'amour qu'on peut avoir pour la France ne doit pas occulter l'amour qu'on porte à Israël. Il en va de même pour l'amour qu'on porte à son père et à sa mère. Il n'y a rien de contradictoire. On ne peut pas vivre sans patrie, et cette patrie est pour nous la France, ni sans cette dimension qui s'incarne dans Israël et illustre les promesses prophétiques.

» C'est cela qui me fait vibrer en Israël. Ce n'est pas que les Israéliens aient eu tort ou non de combattre l'Intifada. Jamais je n'ai pris position sur ce type de problème. J'estime qu'il faut respecter la sensibilité intérieure d'un pays qui est en danger permanent. Mais, en tant que juif, on ne peut pas faire l'impasse sur une promesse prophétique qui voit dans l'Israël de demain un Etat de spiritualité intense, à partir duquel la parole de Dieu sera diffusée aux hommes de toutes les confessions.

– *Comment la communauté juive en France perçoit-elle la situation actuelle au Proche-Orient ?*

– Israël est indéniablement menacé. M. Saddam Hussein l'a dit explicitement : il veut la destruction d'Israël, la restitution des territoires. Israël vit dans l'inconfort d'une situation d'alerte permanente. Mais il faut rappeler que la légitimité de l'Etat d'Israël trouve aussi sa source dans la souffrance bimillénaire de son peuple. Le traumatisme est proche encore dans notre mémoire. La pensée même d'une destruction, d'un effondrement d'Israël doit être insupportable à tout homme épris de liberté.

L'après-Carpentras a été « très positif »

– *Hier, les inquiétudes de la communauté étaient encore hexagonales, marquées par l'affaire de Carpentras. Vous êtes l'auteur de cette formule : « il y aura un avant et un après-Carpentras ». Ne pensez-vous pas que « l'après-Carpentras » n'a été qu'un phénomène d'embrasement, sans suite, de l'opinion ?*

– La France a réalisé qu'à travers le corps d'un vieillard juif, on avait attenté à l'image de l'homme. J'ajoute : à l'image de Dieu. Cette insulte a été fortement ressentie par la nation. J'estime que « l'après-Carpentras » a été très positif. Des décisions importantes ont été prises par les pouvoirs publics. L'éducation nationale a été sensibilisée. On a compris qu'il fallait réformer l'approche du problème de l'antisémitisme, que la place des juifs dans la société devait être perçue autrement, moins à travers leur spécificité qu'à travers leur contribution à la civilisation française.

– *Votre position sur les mariages mixtes est parfois interprétée comme un signe de fermeture ou de repli de la communauté sur elle-même.*

– Ce qui est en question ici, c'est le moyen d'arriver au but. Le but, comme le disaient les prophètes, est de faire du peuple juif une lumière pour toutes les nations. A ce propos, la plus belle récompense que j'ai jamais reçue est celle qui m'est venue d'un chrétien, le cardinal Etchegaray, quand, alors archevêque de Marseille, il me dit : « *Vous êtes le tronc, nous sommes une branche.* » C'est cela que le peuple juif attend comme reconnaissance à la fin des temps. Comment maintenir intacte cette valeur, cette identité, si ce n'est par une fidélité sans faille aux principes ?

» Notre position sur les mariages est la suivante : toute personne qui voudrait rejoindre le judaïsme est la bienvenue. Mais le mariage n'est pas une simple formalité. C'est une adhésion à une identité profonde. J'ai peur de la confusion des amours. Aimer un homme et aimer Dieu, ce n'est pas la même chose. Je voudrais rappeler que nous-mêmes ne sommes pas nés juifs, mais sommes devenus juifs. Dieu a créé l'homme et il a choisi les juifs. Le judaïsme est un phénomène d'élection. Mais pas dans un sens élitiste. Les juifs ont été choisis par Dieu pour un rôle précis. Entre l'identité humaine et l'identité juive, il n'y a aucune forme de contradiction. L'une est le prolongement de l'autre. Ce n'est pas là un langage d'exclusion. Il s'agit de vouloir maintenir intègre et vivace un sens des reponsabilités qu'ont les juifs à l'égard de leur propre histoire et de leur propre mission. »

Propos recueillis par **JEAN-MICHEL DUMAY** et **HENRI TINCQ**

SOCIÉTÉ

Rue des Canettes à Paris

Chronique d'une expulsion ordinaire

Ils sont arrivés à 9 heures. Le commissaire, l'huissier et une dizaine de policiers en tenue. Dans la cour du 11 rue des Canettes, à Paris (6e), ils sont allés frapper à la loge du gardien, M. Joseph Alcidace, un arrêté d'expulsion en main.

Ils leur ont donné trois minutes. Trois minutes pour réveiller la petite Christela, dix-huit mois, sortir le maximum d'affaires dans la cour et évacuer les lieux. Mme Simone Alcidace n'en est pas revenue. Mais, sans trop résister, elle a sorti tout ce qu'elle pouvait, en vrac, sur le pavé : les valises de Jardine, le demi-frère débarqué d'Haïti quelques jours auparavant, la télévision, la chaîne stéréo déjà abîmée, la baignoire en plastique de la petite, la table de camping et le maximum d'effets personnels. Un des patins à roulettes de Franz, huit ans, déjà parti à l'école, est resté à l'intérieur. L'autre s'est retrouvé au milieu de la cour. *« Ensuite ils ont changé les serrures, démonté la porte de l'armoire pour la clouer à la petite vitre de l'entrée, et nous ont mis dehors,* raconte-t-elle. *J'étais encore en chemise de nuit. »*

Sa fille Charline, cinq ans, hospitalisée depuis cinq mois après s'être fait renverser par une voiture, n'était pas présente. Mais il y avait là une sœur de Simone, deux cousins de Joseph et quelques amis. En tout douze personnes, selon la police. Sur le pas de la porte, Simone s'est habillée, en a fait autant avec Christela et Stangly, six ans, pendant que les autres commençaient à réunir les affaires.

« De chez moi j'entendais les policiers crier, témoigne un voisin. *C'était honteux. Ça faisait dix ans qu'ils habitaient ici et on les a traités comme des chiens. Et ça en plein sixième, on croit rêver. »*

L'indignation des voisins

Dans la rue des Canettes, la rumeur s'est propagée. *« J'ai voulu intervenir, mais l'huissier m'a dit de me mêler de mes affaires »,* lance, indignée, la patronne du restaurant voisin, *Chez Georges*. Son mari a amené quelques cartons pour ranger des habits et a fait chauffer le biberon. *Le propriétaire de la crêperie d'en face s'est chargé de fournir de la nourriture .* Ensemble, ils ont accompagné M. Alcidace au bureau d'aide sociale de la mairie du sixième.

Le directeur les a tout de suite reçus. *« Nous leur avons trouvé un hôtel pour quatre nuits,* se félicite-t-il. *Plus s'il le faut. Pour les bagages, nous trouverons bien une solution. Mais le logement n'est pas de notre ressort. Et puis nous avons été pris au dépourvu. »* Ce que conteste la préfecture de police, qui déclare avoir averti le bureau d'aide sociale de la situation de la famille Alcidace le 11 décembre 1989.

Une situation presque classique. Début 1988, la copropriété décide de supprimer le poste de gardien mais laisse la famille occuper gratuitement la loge en attendant d'avoir trouvé un appartement. Le propriétaire de la loge exige, lui, que l'expulsion soit effectuée et un jugement est rendu en avril 1989. *« Prioritaire »*, la demande d'attribution de HLM, effectuée début 1989, n'est pourtant prise en compte qu'un an après. Et, alors que la famille se dit d'accord pour quitter le beau quartier de la place Saint-Sulpice et emménager dans une cité de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) comme cela lui est suggéré, rien de concret ne lui est proposé. Le 25 juillet, la police avertit les Alcidace que l'expulsion est imminente. Le 28 septembre, ils sont sur le pavé dans la cour.

Révoltant ? *« Révoltant mais inévitable,* indique-t-on à la préfecture, *on ne peut pas laisser les squatters s'installer partout. »* Le même jour, à quelques centaines de mètres de là, la délégation interministérielle à la ville organisait à la Sorbonne, sous le titre *« Villes en marche »*, les Rencontres nationales du développement social urbain. La table ronde de 15 heures s'intitulait : « Attribution des logements sociaux ».

NATHANIEL HERZBERG

JUSTICE

A Marseille

L'ancienne propriétaire de deux cliniques privées inculpée de banqueroute et écrouée

L'affaire des cliniques privées marseillaises, largement évoquée ces derniers mois lors des assassinats successifs de Léonce Mout, directeur de la polyclinique Nord, et de Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur de Marseille, a connu, jeudi 27 septembre, un nouvel épisode judiciaire avec l'inculpation et l'incarcération de l'ancien PDG de deux établissements privés.

Mme Evelyne Presciosi, qui dirigeait le groupe Euroclinik regroupant les cliniques Monticelli et Pasteur, a été inculpée de banqueroute par le juge Bernadette Augé et écrouée à la maison d'arrêt des Baumettes.

La justice reprocherait à l'ancien PDG d'Euroclinik un trou de 160 millions de francs dans la gestion des deux cliniques, totalisant 143 lits et réunies, en décembre 1987, au sein d'Euroclinik. En 1987, Mme Evelyne Presciosi avait emprunté 100 millions de francs pour acheter ces deux cliniques très convoitées, y compris par le groupe dirigé par Jean Chouraqui, déjà propriétaire de plusieurs cliniques de Marseille et actuellement inculpé de complicité d'assassinat sur la personne de Léonce Mout et écroué.

Au mois de septembre 1989, le tribunal de commerce de Marseille avait désigné un administrateur judiciaire, chargé de gérer les cliniques Monticelli et Pasteur.

SPORTS

□ **FOOTBALL : Victoire de Marseille à Monaco (3-1).** – En match avancé de la 11e journée du championnat de France de première division, l'Olympique de Marseille a réussi à s'imposer nettement (3-1) vendredi soir 28 septembre au stade Louis-II de Monaco.

Ce succès, amorcé en première mi-temps par un but de Germain (34e min.), a été consolidé, après le repos, par deux autres buts de Vercruysse (53e min.) et Papin (58e min) alors que l'AS Monaco ne réussit à marquer qu'une fois, sur penalty, par Frank Sauzée (47e min.). Cela permet à l'équipe de Franz Beckenbauer non seulement d'effacer son échec du samedi 22 septembre, à domicile, contre Cannes, mais aussi de reléguer à 5 points les Monégasques, considérés comme les rivaux les plus dangereux des champions de France.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5358

HORIZONTALEMENT

I. Obtient de brillants résultats. N'est pas à l'abri de mauvais résultats. – II. Obtenu avec le jus. N'a pas la grosse tête. – III. Allait au sénat. Fait partir. – IV. Conjonction. A son chef ou bien son maître. Echappe aux outrages du temps. – V. A faire sur le champ. Fait plus de mille bornes. – VI. Ne va pas très loin. On ne donne pas cher de lui. Se condamner à être au bout du rouleau. – VII. Passe et repasse. Aide à couronner. – VIII. Sac à vin. Agir sur la concentration. – IX. Descendit très vite. S'intéresse à un *espace occupé*. N'échappe plus aux regards. – X. Voyagea grâce à son travail. Morceau de tarte. Préposition. Est appelé à prendre sur lui. – XI. Attisent le feu ou bien ne brûlent plus les planches. Porte un bassinet. – XII. Femme forte. Aimait les études. Agent de liaison. – XIII. Meurt après avoir bien vécu. Il nous faut payer pour elle. Homme de métier. – XIV. Présentent un danger quand ils sont en trop grand nombre. On y perd le sens des réalités. Note. – XV. A beaucoup d'eau. Sont de plus en plus nombreux. Traverse parfois de beaux quartiers.

VERTICALEMENT

1. S'occupe de ceux qui peuvent rencontrer des obstacles. Ne peut pas se passer d'eau. – 2. Aime se faire entendre. Avoir du travail par-dessus la tête. – 3. Est destiné aux chanceux. Dans et sur la Loire. Adverbe. – 4. Peut se produire en reproduisant. Fait du très bon travail. – 5. Pas facile à toucher. A eu des cornes. Escompta une traite. A de l'eau froide. – 6. Est difficile à avoir. Restent dans l'assiette. – 7. Une fille de Zeus. Possessif. A mené maintes gens à leur perte. – 8. Ne manquent pas d'air. Moyen d'en savoir plus. Abréviation. – 9. *A ne pas mélanger avec les salades !* Joueurs de lyre. Conjonction. – 10. Fait mal faire. Vont au feu. – 11. Aucunement acceptée. *Sont bien pourvus pour aller de l'avant.* Lettre grecque. – 12. A une mauvaise situation. Mit fin à une vie de couple. – 13. Son retour a lieu avant l'automne. Utile pour voir du pays. – 14. Pronom. Fait crier. *Agissent sur les « nerfs ».* – 15. Apportera du changement. Est à la porte.

Solution du problème n° 5357

Horizontalement

I. Angulaire. – II. Eternel. – III. Tri. Nouée. – IV. Oignons. – V. Don. Idiot. – VI. Arrêt. – VII. Doré. Eté. – VIII. Asdic. Or. – IX. Ciel. Grue. – X. Te. Lieur. – XI. Eme. Rasé.

Verticalement

1. Autodidacte. – 2. Rio. Osier. – 3. Geignarde. – 4. Ut. Reille. – 5. Lenoir. – 6. Aronde. Ger. – 7. Inusité. Rua. – 8. Rée. Tours. – 9. Eleuthère.

GUY BROUTY

PHOTOGRAPHIE

Les figures de style de Jean-François Bauret



Nu de Jean-François Bauret D. R.

Dans un studio de soixante mètres carrés, seul devant un fond neutre, le modèle nu, livré à lui-même, improvise au cours de quinze à vingt *séances de trois ou* quatre heures, réparties sur trois ans.

Figure animée par l'improvisation du mouvement, portée par une sorte de transe élégante, Isabelle Barbat est l'égérie principale de cette recherche plastique, menée par Jean-François Bauret.

Répertoire de poses, concentré d'émotions physiques, gelées par l'éclairage, cette série, aux tirages surdimensionnés, est complétée par quelques portraits nus qui firent scandale dans les années 70. Et par des portraits classiques, très picturaux, de peintres (Morandi, Bram Van Velde, Alechinsky, méconnaissable sans barbe, en 1960) dans leur environnement familier.

P. R.

▶ **Jean-François Bauret, Portraits, Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée, jusqu'au 14 octobre.**



FESTIVALS

Los Angeles sur Pacifique

Avec le troisième Festival international de Los Angeles, Peter Sellars a proposé à la ville d'effectuer son rite de passage vers un vingt et unième siècle pluriculturel

LOS ANGELES

de notre envoyée spéciale

Existe-t-il un mouvement culturel correspondant à la réalité économi*que du « Pacific Rim »*, ces pays qui bordent le Pacifique ? C'est ce que voulait prouver le festival qui vient de s'achever à Los Angeles. A l'issue de dix-sept jours d'un programme de musique, de danse, de théâtre, d'opéra venus d'Asie, d'Océanie, d'Amérique latine, le public est surpris et ravi, les organisateurs parient déjà sur l'avenir, et les sponsors annoncent qu'ils reviendront. Une démonstration d'ouverture culturelle réussie par son chef d'orchestre : Peter Sellars.

Le jeune américain de trente-deux ans originaire de Pittsburgh et connu pour de singulières mises en scène d'opéra, a succedé à Robert Fitzpatrick, parti pour Paris et Eurodisneyland après avoir dirigé deux festivals (1984 et 1987), particulièrement axés sur l'euro-culture. A entendre la prière inaugurale d'un chef de tribu indien, à voir défiler les aborigènes d'Australie, les danseurs de Wallis-et-Futuna, qui doutait du changement de politique culturelle ? Pendant les cérémonies d'ouverture, Sellars, elfe punk en costume africain jaune et noir (un achat local), bondissait d'un spectacle à l'autre.

La carte géo-culturelle de la ville a servi de trame au festival. Los Angeles est la plus *grande ville japo*naise en dehors du Japon, la plus grande ville vietnamienne en dehors du Vietnam, c'est aussi un centre coréen, cambodgien, mexicain et guatémaltèque... Dans certaines écoles, on parle plus de quatre-vingt-cinq langues. Résultat : *« un patchwork de cultures dramatiquement différentes »*, comme le craignait le *Los Angeles Times*. Dans cette méga*lopole isolationniste où les auto*routes traversent les quartiers sans y passer, les communautés d'immigrés ont créé des îlots culturels souvent ignorés de leurs voisins.

Qui connaissait le temple thaïlandais de la « Valley » entre une station-service et un drugstore ? Ou le marché africain du quartier noir de Crenshaw ? ... Chinatown et Little Tokyo peut-être, mais Little India, ou la colonie cambodgienne de Long Beach ? ... Le festival conviait ses spectateurs à arpenter la ville, à s'exposer à d'autres cultures. Indispensables : une bonne carte et le plein d'essence, mais les billets d'entrée superflus, car 70 % des spectacles étaient gratuits.

Les organisateurs ont effectué de sérieuses recherches dans toute la région du Pacifique. A côté de troupes professionnelles connues et déjà formées, le programme comportait des prestations d'« amateurs » aux pratiques centenaires mais qui n'étaient jamais sortis de leurs îles ou de leurs villages. La beauté, jamais vue, de leurs performances aura été la première surprise de ce festival. C'était le cas du seul groupe français, venu des îles de Wallis-et-Futuna. L'énergie guerrière, la force terrienne de leurs danses leur ont valu un triomphe...

Débuts difficiles

Et à quelques semaines de l'ouverture, les organisateurs apprenaient que Hua Wenyi, la cantatrice la plus célèbre d'opéra chinois *kun*, avait quitté clandestinement la Chine (avec quelques membres de sa troupe, la Shanghai Kunju Company) après le massacre de la place Tiananmen, et vit à Los Angeles où elle travaille dans une blanchisserie. Leur opéra, reconstitué, a connu deux représentations au Peony Pavilion.

Parmi les spectacles les plus remarqués, celui du Ballet de la cour royale de Java, dont les neuf danseuses (représentant les neuf désirs humains) ont fait une entrée langoureuse sur la scène du grand arboretum de Pasadena. Beau succès également pour la troupe de danse classique cambodgienne qui a reçu son visa *in extremis* (malgré l'absence de relations diplomatiques entre les deux gouvernements, dont c'était le premier échange artistique depuis la guerre du Vietnam). Leur ballet a été repris par une académie de danse de Phnom-Penh, après que le régime des Kmers rouges eut massacré près de 90 % des artistes du pays. Le festival présentait de nombreux spectacles japonais au Japan America Theater. Opéra contemporain pour voix, flûte traversière *yokobue* et percussion, *The Legend of the Water Flame* (la flamme d'eau, ou l'alliance impossible) hantera les spectateurs par la force onirique de ses images. D'Amérique latine, on a vu *El gran circo teatro de Chile*, ainsi que l'atelier de Guillermo Gomez Pena et son langage fusion anglais/espagnol, ranchero/punk, poétique et politique. Et au temple thaï de la « Valley », c'était un *Roméo et Juliette* façon commedia dell'arte, pop et thaïlandais à la fois. *« It's wild »*, précisait l'espiègle Sellars, qui a bien sûr donné sa représentation de *Nixon in China*, opéra créé en 1987, où il met en scène la visite historique de Nixon en Chine sur fond de révolution culturelle (musique de John Adams, livret de Alice Goodman).

Il y avait quand même deux troupes de la côte est à l'affiche : le très populaire Bread and Puppet Theater, et leur satire appliquée à la situation des sans-abri. Et le Wooster Group, théâtre expérimental new-yorkais qui a joué *la Tentation de saint Antoine*. Le festival de cinéma organisé par les Archives du film d'UCLA apportait son surcroît d'images et d'histoires, avec des films venus de tous les pays de la ceinture pacifique ... Et partout dans la ville, un festival « open », des concerts donnés par les héros locaux (le saxophoniste Ornette Coleman, le violoniste Subramaniam), des expositions, des attractions pour les enfants, des panneaux muraux.

Malgré des débuts difficiles (des sponsors « étonnés » par le programme), le festival a bouclé son budget en faisant appel aux sociétés asiatiques (japonaises, notamment : Toyota, Honda, Hitachi...). Les 5 millions de dollars ont permis de produire 1 400 artistes venus de 21 pays différents, ainsi que 600 artistes locaux, pour un total de 80 spectacles. Le sponsor principal des festivals précédents, Occidental Petroleum Corporation est resté fidèle. Tom Bradley, le maire de Los Angeles, a soutenu ouvertement les initiatives de Peter Sellars. Vu la controverse actuelle, les organisateurs ont refusé une subvention de 30 000 dollars du National Endowment for the Arts (1). Le prochain festival aura lieu en 1993 sur le thème des « nouvelles géographies du spectacle ».

CLAUDINE MULARD

(1) Le National Endowment for the Arts demande désormais à ses récipiendaires de signer une clause de « non-obscénité ». Cette décision a déclenché une controverse importante dans les milieux artisitiques américains. (*le Monde* du 30 août).

Peter Sellars : « La culture, c'est la réalité »

Peter Sellars, dont on a pu voir en France les mises en scène « réactualisées » des opéras de Mozart, a dirigé ce festival bouillonnant au centre d'une ville multiple, insaisissable. Il est prêt à renouveler cette expérience.

« Avec ce festival, déclare-t-il, *nous avons cherché à examiner la réalité du paysage culturel de Los Angeles, et à y répondre. Nous vivons dans une culture de l'exil. Ce qu'on décrivait autrefois comme le berceau culturel n'existe plus. Et ce qui se passe dans cette ville sur une grande échelle va se passer partout ailleurs. Los Angeles est la première grande ville qui ne possède pas de centre, et c'est intéressant parce que, dans le monde entier, les centres d'influence traditionnels disparaissent. On a plutôt affaire à un champ. Il y a là un défi politique et sociologique : est-ce que ça va marcher, ou est-ce que tout va s'écrouler ? C'est une situation volatile et dangereuse, comme New-York à la fin du siècle dernier. Mais ce sont ces frictions, ces échauffements, cette action, qui créent la culture... Nous voulons donner aux habitants de Los Angeles la possibilité de reconsidérer leur ville. Ici, quand on demande où sortir le soir, personne ne sait, même s'il se passe bien davantage de choses que n'importe où ailleurs. Il faut rassembler tous ces fragments, et voir ce qu'ils forment collectivement.*

» Ce qui m'intéresse dans la culture, c'est la réalité. En Occident, nous avons cette étrange manie de refuser le changement. Mozart et Verdi étaient des innovateurs dont le nom est brandi au nom de la tradition. Une tradition que l'on amoindrit chaque jour. Quand je vois l'opéra chinois Kun, je me dis que nos opéras devaient être comme ça il y a deux siècles, et quant au ballet de la cour de Java, il est ce que devait être le ballet de la cour de France au dix-huitième siècle, avant qu'on ne l'ait perdu.

» En mettant l'accent sur les cultures non occidentales, ce festival remet en cause la notion de culture. Dans les années 30, une élite d'intellectuels européens a immigré dans ce pays et nous savions qui ils étaient. Aujourd'hui, nous ignorons des artistes exceptionnels qui sont devenus des citoyens américains. Le but du festival est de les faire connaître ».

C. M.

LETTRES

Jean Rouaud, le kiosquier sans convoitises

L'auteur du roman « les Champs d'honneur » est marchand de journaux à Paris

Attachant, Jean Rouaud. C'est la considération qui prévaut au sortir d'une rencontre avec ce nouveau mais plus tout jeune auteur (trente-huit ans le 13 décembre), simple employé kiosquier à Paris mais titulaire d'une maîtrise de lettres, *surgi en quelques jours de* l'anonymat par la grâce d'un livre, *les Champs d'honneur*, de critiques subjugués (1) et d'un coup d'essai coup de maître à « Caractères », la nouvelle émission littéraire d'Antenne 2 .

Par sa propre grâce d'abord, sans quoi rien ne serait dit ni publié, une richesse intérieure qui transparaît dans un regard éclairé et un visage de jeune vieux amoureux de Peynet.

Plutôt amusé de ce qui lui arrive *« en surface »*, Jean Rouaud : le marchand de journaux est assailli par les journalistes... ; on l'aborde chaleureusement dans la rue, dans le métro, depuis sa prestation, vendredi 14 septembre, chez Bernard Rapp, et sa popularité de quartier s'est accrue, un peu plus envahissante mais plus respectueuse aussi.

Il y a quelques années que le kiosque de la rue de Flandre, dans le XIXe arrondissement, est devenu un lieu de dialogue, et Jean Rouaud a une affection particulière pour *« un vieux monsieur de quatre-vingts ans »* ami personnel de René Char et féru de poésie. Des conversations qui lui permettent d'aller contre – comme il dit : *« Le talent, c'est aller contre son talent »* – un tempérament hypertimide. *« Je n'avais jamais eu d'amis avant de commencer à travailler ici »*.

Amusé, Jean Rouaud, mais pas encore très conscient que sa vie, du moins son existence matérielle – il gagne actuellement le SMIC et n'a jamais payé d'impôts – peut radicalement changer : déjà 20 000 exemplaires vendus et ce n'est pas fini, même si aucun jury littéraire de l'automne ne s'intéresse aux *Champs d'honneur*. Ce qui, dit-il en passant, l'indiffère totalement : on le croit sur parole tellement son itinéraire a été jusqu'ici hors normes sociales, hors vraisemblance pour le brillant étudiant qu'il fut et l'homme cultivé qu'il est. Un marginal de l'esprit, Jean Rouaud.

Quand il naît, en 1952, à Campbon, un bourg de Loire-Atlantique entre Nantes et Saint-Nazaire, son père devient représentant de commerce en fournitures scolaires, tandis que sa mère continue de tenir, dans le village, le petit magasin de vaisselle familial fermé quatre ans durant la guerre. Si *« se saigner aux quatre veines »* pour ses enfants – en l'occurrence un garçon et deux filles – est le souci de beaucoup de parents modestes,c'est une idée fixe chez le père de Jean Rouaud : il y laissera sa santé et sa vie à quarante et un ans.

Une ligne infranchissable

Un père qui a *« posé ses jalons »* avant de mourir : préparer ses enfants à des études longues. Il inscrit son fils en sixième, comme pensionnaire au collège Saint-Louis de Saint-Nazaire. Un internat dont Jean Rouaud garde un souvenir *« d'oppression »*. Mais il obtiendra sans problème le bac C avant d'opter pour la faculté des lettres de Nantes : *« C'est seulement*, explique-t-il, *la capacité lyrique de l'écriture qui m'a intéressé en fac. Comment joindre le réel au lyrique, le réel du réel étant bien sûr la mort. »*

La mort de son père, le lendemain de Noël 1963 – Jean Rouaud a onze ans – laissera une blessure incicatrisable. Un père passionnément admiré, qui s'est évadé à l'âge de dix-sept ans d'un train qui l'emmenait en Allemagne au titre du STO et qui est entré, durant les trois dernières années de la guerre, dans les maquis de la Résistance. *« Une figure héroïque »*, dit l'auteur des *Champs d'honneur*, *« un homme charismatique, très épris de culture, qui avait trop de talent pour l'endroit où il est né. Une sorte de Madame Bovary, et j'ai toujours trouvé insupportable que l'on parle avec mépris de petites ou moyennes gens. Il y a une ligne de l'intolérable à ne pas franchir qui s'appelle la dignité humaine »*.

Un père, déjà très présent dans *les Champs d'honneur* et qui sera *« l'épicentre »* de son prochain roman (pendant la guerre de 1939-40 et la Résistance), le premier étant surtout consacré, pour simplifier, à ses grands-parents et à la guerre de 1914-18. Mais ce n'est pas une saga qu'écrit Jean Rouaud : c'est avec pour sublime modèle les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand – *« le livre complet »*, dit-il – la reconstitution de son temps dans l'histoire et dans l'espace, en fouillant dans ses connaissances et dans des souvenirs émotionnels. *« Un peu*, sourit-il, *à la manière de Cuvier qui, avec une vertèbre, reconstituait un dinosaure. »*

Trois mois de travail six mois de chômage

Un long cheminement de pensée. Un long mûrissement, mais Jean Rouaud n'est pas un homme pressé. Lorsqu'il quitte, en 1974, la faculté de Nantes avec sa maîtrise de lettres, il n'a, de son propre aveu, *« aucune vocation, aucune énergie »*. Si mai 1968 a été un mois comme les autres à Campbon, il a été *« ébloui »*, en revanche, lors des dures grèves estudiantines de 1970, par *« l'extraordinaire liberté d'esprit »* de ses condisciples. Lui, l'hypertimide, n'est que *« spectateur »*, mais il adhère à la phraséologie du moment : *« Pour se désaliéner, disait-on à la fac, il ne fallait pas travailler : j'ai trouvé là, une réponse toute faite à mon inadaptation totale à la vie professionnelle. »*

Profiter de la société, même en vivant très chichement : trois mois de travail, six mois de chômage... Jean Rouaud fait ainsi trente-six petits boulots : vente à domicile, pompiste de nuit, marchand ambulant, etc. En 1979-1980 il est télexiste à *Presse Océan*, mais pendant un an et demi il écrit tout de même un billet d'humeur à la une de *l'Eclair de Nantes* avant d'être *« viré par Hersant »*.

C'est aussi qu'il a cessé d'être *« vaguement poujadiste »* – après avoir admiré le général de Gaulle *« en osmose métaphysique »* avec son père – pour embrasser les idées de gauche *« en adéquation avec ma sensibilité épidermique et ma vision politique »*. Il faut l'amour d'une femme pour le décider, en 1981, à venir à *« Paris l'inapprochable »* travailler deux ans dans une librairie d'art, puis trouver, *via* la Mairie de Paris, ce poste de kiosquier, rue de Flandre. *« Toujours aux plus bas échelons*, souligne-t-il, *sans aucune convoitise, sans aucune volonté de système. »*

Mais c'est le même homme qui cite les grands auteurs, joue du piano classique, rédige la dernière partie des *Champs d'honneur* à l'écoute de la Sonate numéro 8 de Mozart et veut être, dans son écriture, *« à la hauteur »*, selon le message de son père. *« Si mon éditeur*, affirme-t-il, *m'avait donné un simple satisfecit j'aurais repris mon manuscrit. »*

Amusé, Jean Rouaud, de cette effervercence soudaine. Mais pas vraiment surpris au fond de lui-même car, *« conscient de ses territoires »*. Il n'est pas sur un petit nuage. Il entend rester sur sa propre planète.

MICHEL CASTAING

(1) Editions de Minuit. Lire l'article de Patrick Kéchichian dans « le Monde des livres » du 14 septembre.

AGENDA

SAMEDI 29 - DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

La Diligence vers l'Ouest (1966, v.o. s.t.f.), de Gordon Douglas, 15 h ; le *Sorcier du Rio Grande* (1953, v.o. s.t.f.), de Charles Marquis Warren, 17 h ; Trois heures dix pour Yuma (1956, v.o.), de Delmer Daves, 19 h ; la Captive aux yeux clairs (1952, v.o.), de *Howard Hawks, 21 h.*

DIMANCHE

Femme ou Démon (1939, v.o. s.t.f.), de George Marshal, 15 h ; l'Etrange Incident (1943, v.o.), de William Wellman, 17 h ; Courts métrages de Moïse Maatouk : Hommage à Charlie Chaplin, de Moïse Maatouk, le Baiser au cinématographe, de Moïse Maatouk, le Dîner des bustes, de Moïse Maatouk, Ces petits films qui vendent les grands, de Moïse Maatouk, Hommage à Jean Renoir, de Moïse Maatouk, Isabelle, de Moïse Maatouk, Entractes d'avant-guerre, de Moïse Maatouk, Sarah Bernhardt, de Moïse Maatouk, les Quatre-vingts Ans d'Arletty, de Moïse Maatouk, la Passion d'une femme sans cœur, de Moïse Maatouk, 19 h ; *l'Homme de la Sierra (1966, v.o. s.t.f.),* de Sidney J. Furie, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Passages de l'image : On s'est tous défilés (1988), de Jean-Luc Godard, Blade Runner (1982, v.o. s.t.f.), de Ridley Scott, 14 h 30 ; les Divisions de la nature (1978), de Raul Ruiz, Blue Vel*vet (1986, v.o. s.t.f.), de David Linch,* 17 h 30 ; Paparazzi (1963), de Jacques Rozier, la Chambre verte (1978), de François Truffaut, 20 h 30.

DIMANCHE

Passages de l'image : Colloque de chiens (1978), de Raoul Ruiz, Rage (1976, v.o. s.t.f.), de David Cronenberg, 14 h 30 ; München-Berlin Wande*rung (1927), d'Oskar Fishinger,* We Can't go home again (1971-1973, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 17 h 30 ; Milestones (1975, v.o. s.t.f.), de Robert Kramer, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

En voiture, Paris ! : Ville moderne : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Playtime (1967) de Jacques Tati, *14 h 30 ; Travail :* Eclair journal, 16 h 30 ; Appelez le 17 (1957) d'Edouard Molinaro, Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, 16 h 30 ; Exploit sportif : Dim Dam Dom (1967) de Daisy Galard, C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouch, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 18 h 30 ; Aventure-évasion : Spot : Paris Yves Saint-Laurent (1988), Diva (1980) de Jean-Jacques Beineix, 20 h 30.

DIMANCHE

En voiture, Paris ! : Statut social : Bande annonce : la Proie pour l'ombre (1961) d'Alexandre Astruc, Magazine de l'automobile nº 14 (1958) de la Régie Renault, Comment réussir en amour (1962) de Michel Boisrond, *14 h 30 ;* Aventure-évasion : Actualités Gaumont : Eclair journal, Dangereusement vôtre (1985) de John Glen, 16 h 30 ; Travail : Champions juniors *(1954) de Pierre Blondy, Quai du point* du jour (1959) de Jean Faurez, 18 h 30 ; Ville moderne : Périph (1986) de Jacek Gaziorowski, Quinze ans après (1962) d'Henri Torrent, Trafic (1971) de Jacques Tati, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ;* Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ;* Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ;* v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS *(Fr.) : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *Le* Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ;* George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).*

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ;* Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE *(A., v.o.) : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CRIMES ET DÉLITS *(A., v.o.) :* Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE. Film soviétique de Vitali Kanevski, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

DICK TRACY. *Film américain de* Warren Beatty, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; *UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ;* v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HALFAOUINE. *Film franco-tunisien* de Férid Boughedir, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER. Film portugais de Manoel de Oliveira, v.o. : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26) ;* 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PLEIN FER. Film français de Josée Dayan : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e *(47-70-33-88) ;* Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SIXIÈME DOIGT. *Film franco-ivoirien* d'Henri Duparc : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VOIR L'ÉLÉPHANT. Film français de Jean Marbœuf : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12) ;* Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé *Hautefeuille,* 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82).*

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., *v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).*

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e *(42-22-57-97)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines,* 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC *Normandie,* 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26) ;* George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., *v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SYNDROME DE L'ESPION (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet *Bastille, 11e (43-57-90-81) ;* Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

CALME BLANC *(A., v.o.) : Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 30.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 13 h 25, 15 h 10, 17 h, *18 h 45, 20 h 30, 22 h 15.*

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 40.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE *(It., v.o.) : Reflet Logos II,* 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

ET VOGUE LE NAVIRE *(Fr.-It., v.o.) :* Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 30.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) *15 h 30.*

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : *Denfert, 14e* (43-21-41-01) 14 h, 16 h 10.

FASTER PUSSY CAT, KILLI KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, *11e (43-07-48-60)* 0 h 15.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h 10.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic *Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30.*

MEGAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h 15.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 23 h 50.

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82) 14 h.*

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 15, 16 h 15.

PEAU D'ANE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 10 h.

LA PETITE BANDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 10 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? *(A., v.o.) : Studio des Ursulines,* 5e (43-26-19-09) 21 h 45.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 *h* 30.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e *(48-05-51-33) 18 h 20.*

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 15 h 45.

LA SALLE DE BAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., *v.o.) : Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65) 22 h 15.

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Fr.-Arg., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 19 h 30.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

ULTRAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36)* 0 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 *h.*

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 30.

LES GRANDES REPRISES

L'ATALANTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PARTY *(A., v.o.) : Utopia Champollion,* 5e (43-26-84-65).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PARIS EN VISITES

LUNDI 1er OCTOBRE

« *Les salons de l'Hôtel de Ville. Histoire* de la Ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (P.-Y. Jaslet).

« *Le Palais de justice en activité* », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, *devant l'église* (E. Romann).

« L'église royale du Val-de-Grâce et ses bâtiments conventuels », 14 h 30, 277 *bis,* rue Saint-Jacques (Arts et caetera).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, *devant les grilles du Palais* (M. Pohyer).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (S. Rojon-Kern).

« *Hôtels et jardins du Marais,* place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Mystérieuse civilisation de l'islam. Les secrets de la mosquée. Le souk, *le café maure », 15 heures, place du* Puits-de-l'Ermite (I. Hauller).

« Grande Arche de la Défense et CNIT réaménagé », 15 heures, RER *Défense, sortie* L, *à côté de la librairie* Hachette (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les collections de l'Orangerie et *les Nymphéas* de Monet », 15 heures, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « La démographie, facteur de déséquilibre international », par J.-C. Chesnais (Académie des sciences morales et politiques).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « L'autocritique est-elle constructive ? », par M.-A. Claisse (Usfipes).

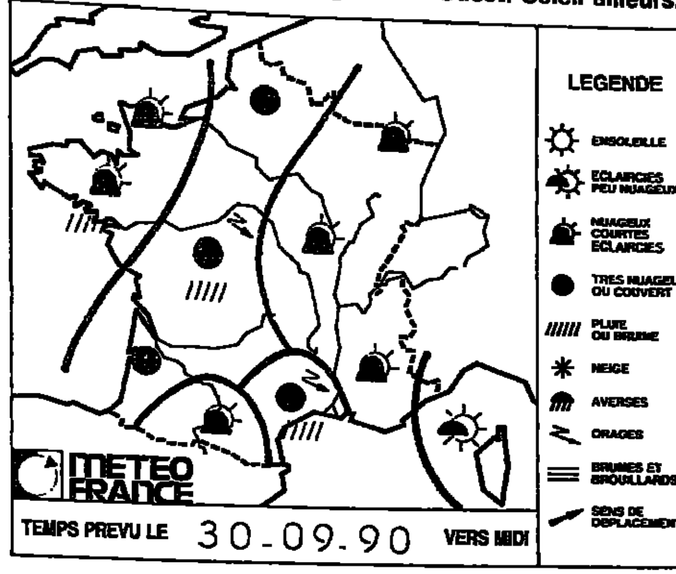


AGENDA

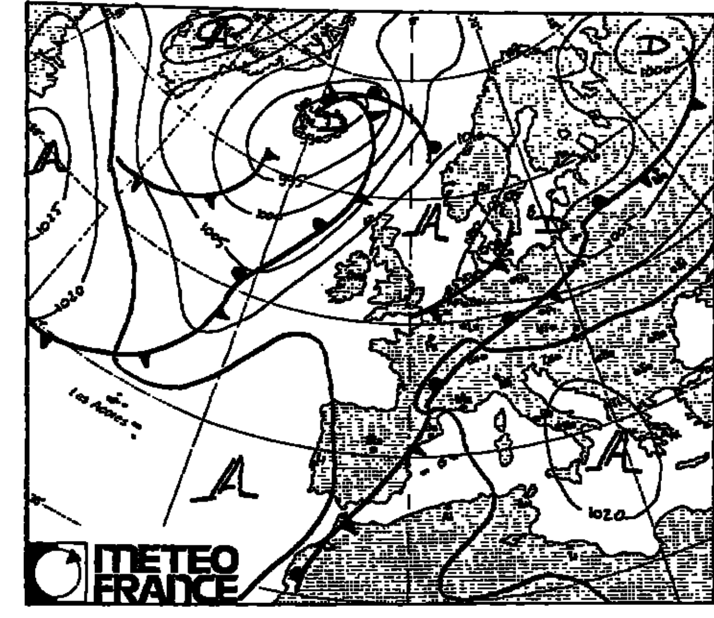
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 30 septembre

Températures douces. Nuages sur l'Ouest. Soleil ailleurs.



SITUATION LE 29 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le temps lourd et orageux sur l'ensemble du pays lundi, se rafraîchira par l'Ouest mardi. Mercredi, une nouvelle perturbation arrivera sur l'Ouest ou elle apportera nuages et pluies.

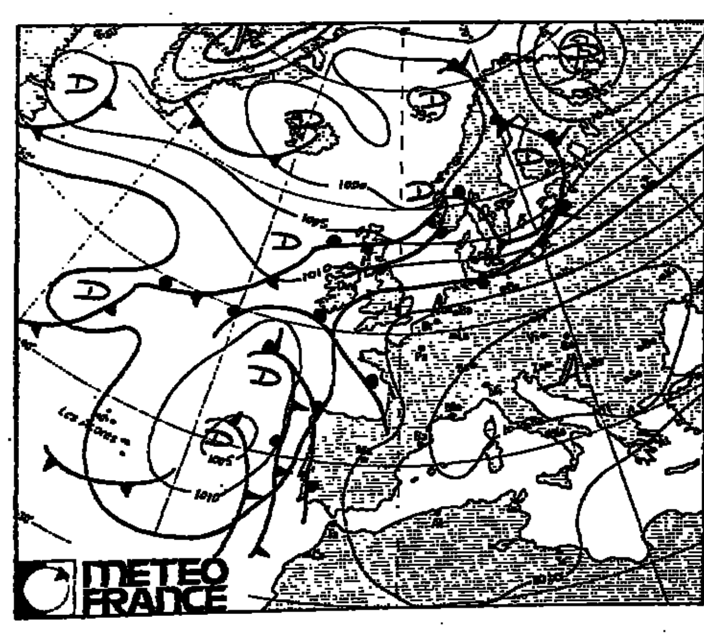
Lundi 1er octobre : temps lours et orageux. – Le matin, les nuages nombreux sur une grande moitié sud-est du pays. Des brumes et brouillards matinaux se formeront sur le reste de la France. Dans la journée, la chaleur deviendra souvent lourde et des orages pourront éclater, notamment sur le relief et même en plaine, des Pyrénées au Massif central au Jura et Vosges.

Plus au nord, les éclaircies resteront prédominantes malgré le développement de cumulus parfois importants.

Les températures minimales seront comprises entre 15 degrés et 18 degrés sur le Sud-Est, 12 degrés et 16 degrés ailleurs.

Les maximales atteindront 19 degrés à 21 degrés de l'ouest au nord, 22 degrés à 25 degrés ailleurs jusqu'à 28 degrés dans le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 1er OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-9-90 à 6 heures TU et le 29-9-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	14	D
BIARRITZ	32	22	C
BORDEAUX	27	17	N
BOURGES	20	6	N
BREST	22	14	P
CAEN	22	8	C
CHERBOURG	19	10	C
CLERMONT-FER.	21	8	D
DIJON	19	3	B
GRENOBLE-ST-M-H	22	7	D
LILLE	19	6	N
LIMOGES	23	13	N
LYON	19	8	N
MARSEILLE-MAR.	22	13	D
NANCY	17	2	B
NANTES	24	15	C
NICE	23	17	C
PARIS-MONTS	20	8	N
PAU	30	18	N
PERPIGNAN	22	15	N
RENNES	22	13	C
ST-ETIENNE	20	8	N
STRASBOURG	18	5	N
TOURS	21	7	C
TOULOUSE	29	16	N
POINTE-A-PITRE	34	22	O

ÉTRANGER			
ALGER	35	17	D
AMSTERDAM	17	7	D
ATHÈNES	28	18	N
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	25	20	N
BELGRADE	18	6	B
BERLIN	15	8	N
BRUXELLES	17	6	N
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	12	11	P
DAKAR	31	28	N
DELHI	26	25	C
DJERBA	28	23	N
GENÈVE	17	5	D
HONGKONG	29	26	D
ISTANBUL	20	14	P
JERUSALEM	28	16	D
LISBONNE	27	20	P
LONDRES	21	10	N
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	16	7	D
MADRID	30	16	C
MARRAKECH	42	23	D
MEXICO	28	12	B
MILAN	22	8	D
MONTRÉAL	23	11	N
MOSCOU	7	4	A
NAIROBI	27	11	D
NEW-YORK	26	17	D
OSLO	15	8	P
PALMA-DE-MAJ.	27	18	D
PÉKIN	27	16	D
RIO-DE-JANEIRO	23	17	D
ROME	26	12	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	11	8	C
SYDNEY	19	15	D
TOKYO	27	21	P
TUNIS	29	17	D
VARSOVIE	13	9	P
VENISE	21	9	D
VIENNE	17	5	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Série : Columbo.
23.40 Magazine : Formule sport.
0.35 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.55 Variétés : Étoile-palace.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Série : Disparitions.

FR 3

— De 20.00 à 0.00 La SEPT —
0.00 Série : Grafic. Piranese.
0.05 Série rose : Le demi-mariage.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le complot du renard.
22.10 Documentaire : Kumari, l'enfant dieu.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Nosferatu à Venise. ■
0.30 Cinéma : Faux témoin. ■

LA 5

20.40 Téléfilm : Un mort à zéro.
22.20 Sport football.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Sport : Football.
0.15 Série : Thriller.

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Coup de grisou.
22.20 Téléfilm : L'enquête de Monseigneur Logan.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Musique : Rap line.
00.35 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Tours du monde, tours du ciel (9).
21.55 Soir 3.
22.10 Théâtre : L'hypothèse.
23.00 Documentaire : Torgvai blanc.
23.15 Moyen métrage : La rencontre.
23.45 Court métrage : Un médecin de campagne.

Dimanche 30 septembre

TF 1

13.50 Sport : Automobile.
16.00 Tiercé à Auteuil.
16.05 Divertissement : Vidéo gag.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invité : Kirk Douglas.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : La piscine ■
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : Chobizenesse. □
0.40 Journal et Météo.

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin.
16.35 Série : Cantara.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Meurtre avec préméditation.
22.10 Magazine : Musiques au cœur.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Du côte de chez Fred

FR 3

14.30 Expression directe.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 ► Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.35 Théâtre : L'hôtel du libre échange.
22.20 Magazine : Le divan.
22.35 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Rendez-vous avec la peur. ■■

CANAL PLUS

13.30 Magazine : Rapido.
14.00 Téléfilm : Strip-tease fatal.
15.30 Magazine : 24 heures.
16.30 Série : Zorro.
16.55 Télé maisons.
18.00 Cinéma : Rouge Venise. □
— En clair jusqu'à 20.40 —
19.45 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : Ça cartoon.
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Trop belle pour toi. ■■■
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'équipe du dimanche.

LA 5

13.35 Série : K 2000.
14.30 Sport : Tennis.
16.00 Sport : Motonautisme
16.15 Téléfilm : Docteur Teyran.
17.55 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest. ■
23.30 Magazine : Ciné cinq.
23.40 Magazine : Désir.
0.00 Le minuit pile.

M 6

13.30 Série : Madame est servie.
13.55 Série : Dynastie.
15.25 Série : Sam et Sally.
16.15 Série : Médecins de nuit (rediff.).
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le prix de l'amour.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : La marge. ■
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.00 Série : Objectif amateur (4).
13.30 Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : La Saintonge entre deux vignes.
15.30 Documentaire : Lettre d'enfance.
16.05 Téléfilm : Bleu marine.
17.15 Court métrage : Le miracle.
18.25 Danse : Une soirée avec Martha Graham.
20.00 Histoire de la bande dessinée (4).
20.30 Cinéma : 27 heures. ■■
21.50 Cinéma d'animation : Les têtards à la recherche de leur mère.
22.05 Court métrage : La famille heureuse.
22.20 Cinéma : Champ d'honneur. ■■
23.45 Court métrage : Blackwater summer.

CARNET DU Monde

Décès

– Ses frères et sœurs,
Jean, Philippe, Monique, Edmée, Christian, Huguette, Gonzague, Yves, Bernadette, Olivier, Françoise,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès, le 27 septembre 1990, à l'âge de soixante et onze ans, de

l'abbé Xavier AINE,
prêtre à la paroisse Saint-Louis de Villemomble.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1er octobre 1990, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Villemomble.

– Claude Bez,
son épouse,
Marie-Noël Goix,
Dominique Bez,
Claire-Michèle Bez,
Emmanuel Bez,
ses enfants,
Michèle et Françoise Bez,
ses sœurs,
Les familles Bachellerie et Strasser,
ses cousins,
Et tous ses parents et amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Robert BEZ,
ancien de l'UFCV,
de la Vie nouvelle,
de l'IFOP,
de l'INC,
des villes jumelées,
militant de l'école Decroly
et du Parti socialiste,

après dix-huit mois de combat contre le cancer.

Sa famille et ses amis se réuniront au columbarium du Père-Lachaise, où, selon sa volonté, Robert sera incinéré, mardi 2 octobre 1990, à 15 h 30.

5, avenue de la Résidence,
92160 Antony.

– M. et Mme Pierre Gouirand,
Mme Sylviane Gouirand,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Juliette GOUIRAND,
née Sauze,

syurvenu à Aix-en-Provence, le 22 septembre 1990, au cours de sa quatre-vingt-neuvième année.

– Mme Irène Foyentin-Mc Carthy,
Ses amis,
Ses proches,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard Mc CARTHY,

survenu à Paris le 26 septembre 1990.

Conformément à sa volonté, des obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 1er octobre 1990 à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le même jour à 14 heures.

31, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

– **Véronique PAULOT**

nous a quittés, le 26 septembre 1990, entourée de toute sa famille et de ses amis.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Tailly (Ardennes), le 29 septembre, dans l'intimité familiale.

M. et Mme Jacques Paulot,
M. et Mme André Braunschweig,
ses parents.

1, square de Latour-Maubourg,
75007 Paris.
14, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

– Mme Georges Rollin,
M. et Mme Frantz Ehrlacher-Rollin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges ROLLIN,
ancien conseiller général,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 septembre 1990.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 25 septembre.

3, avenue Foch,
54200 Toul.

– Mme Franz Schmidt,
née Marthe Begouën-Demeaux,
son épouse,
Gabriel et Nicole Schmidt
et leurs enfants,
Dominique et Laure Schmidt
et leurs enfants,
Thérèse Schmidt,
Marie-Adèle et Jean de Vaugiraud
et leurs enfants,
Antoine et Claudine Schmidt
et leur fils,
Bernadette et Guy Béranger
et leurs enfants,
Béatrice et Jean Breitel
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et ses vingt-six arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Franz SCHMIDT,

endormi dans la paix du Seigneur, à Saint-Germain-en-Laye, le 27 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La messe des obsèques sera célébrée le mardi 2 octobre, à 9 h 15, en l'église Saint-Germain, place du Château, à Saint-Germain-en-Laye.

2, rue d'Alsace,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

– Il y a un an, le 1er octobre 1989, le

docteur Marino ORUSCO

nous quittait.

Sa femme,
Ses enfants,
Sa famille,
demandent à tous ceux qui l'ont connu et estimé d'avoir une pensée pour lui.

Communications diverses

Le 1er octobre 1940, le conseil des ministres mettait les juifs au ban de la nation. Le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) organise le 1er octobre 1990, au palais du Sénat, le colloque : **« Il y a cinquante ans : le statut des juifs de Vichy ».**

Introduction : M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel ; 1880-1940 : un statut des juifs dans le programme de la droite antisémite française : M. Zeev Sternhell, historien, professeur à l'université de Jérusalem ; Les statuts des juifs du 3 octobre 1940 et du 2 juin 1941 : M. Denis Peschansky, historien ; Les tribunaux et le statut des juifs : M. le bâtonnier Bernard de Bigault du Granrut ; Les statuts des juifs en Allemagne (1935), en Italie (1938) et en France (1940) : Mme Laurence Rosengart, historienne ; La spoliation des juifs de France : M. David Douvette, historien ; Un « apartheid » à la française : M. Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel ; Les statuts, les recensements : M. Louis Joinet, avocat général près la Cour de cassation ; La presse collaborationniste : Mme Michèle Cotta, directeur de l'information à TF 1 ; L'opinion publique et le statut des juifs : M. Pierre Laborie. Après un débat, synthèse et conclusion : M. Serge Klarsfeld.

A l'initiative du Renouveau juif, des Fils et Filles des déportés juifs de France et de la Commission du souvenir du CRIF. Secrétariat : 45-01-69-71.

Exclusivement sur invitation.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 septembre 1990 :

DES DÉCRETS

- N° 90-862 du 21 septembre 1990 portant publication de l'avenant modifiant la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Australie, signée à Canberra le 13 avril 1976 et tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, fait à Paris le 19 juin 1989.

- N° 90-863 du 21 septembre 1990 portant publication des annexes I, II et III à la convention de Washington du 3 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, telles qu'adoptées par la conférence des parties et applicables au 18 janvier 1990.

- N° 90-864 du 21 septembre 1990 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques relatif à la coopération pour la formation des hommes dans le domaine économique, signé à Paris le 5 juillet 1989.

- N° 90-865 du 21 septembre 1990 portant publication de l'accord de coopération scientifique, technique et culturelle entre le gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République démocratique populaire Lao, signé à Paris le 29 mai 1989.

- N° 90-866 du 21 septembre 1990 portant publication de la convention portant création d'un réseau international pour l'amélioration de la production de la banane et de la banane plantain, faite à Paris le 27 octobre 1988.

UN ARRÊTÉ

- Du 13 septembre 1990 fixant les catégories de bénéficiaires et les taux de la prime d'administration.

RÉGIONS

Un colloque à Limoges

Les régions en première ligne sur l'environnement

LIMOGES

de notre correspondant

Le « plan national de l'environnement », élaboré par les services du secrétaire d'Etat Brice Lalonde, sera présenté le 9 octobre prochain devant l'Assemblée nationale. Il vient auparavant d'être le fil conducteur du colloque « Régions et environnement », organisé conjointement à Limoges, le 19 septembre dernier, par l'Observatoire interrégional du politique (OIP) et le conseil régional du Limousin. Ce colloque a réuni, autour de Brice Lalonde et de Jean-Pierre Duport, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), les représentants d'une quinzaine de régions et a mis en évidence l'importance croissante que la population française accorde à l'instance régionale. Notamment pour ce qui touche à un ensemble de notions complexes mais de plus en plus ressenties comme indissociables : l'environnement, l'aménagement du territoire, la lutte contre la désertification et les déséquilibres ville-campagne.

Au départ : une enquête de l'OIP, institution née en 1985, qui associe le CNRS et la Fondation nationale des sciences politiques pour l'étude de la vie politique, sociale et économique des vingt-deux régions françaises. En 1989, l'OIP a mené de front trois enquêtes complémentaires : le fait régional, la région et l'environnement, la région et l'éducation.

De cette enquête, il ressort que *« les images de la région s'améliorent dans de nombreux domaines ; la politique de décentralisation recueille de plus en plus de suffrages. La région est majoritairement perçue comme l'unité politique et administrative d'avenir »*. Unité à laquelle on demande trois tâches principales : la restructuration industrielle, la formation des chercheurs et des jeunes, la lutte pour la préservation de l'environnement.

Le danger du désert

Des missions qui ne sont pas si disparates qu'il y paraît, du moins si l'on en croit les diverses interventions au colloque de Limoges. Le temps n'est plus, y a-t-il été dit, où l'activité économique et le souci de l'environnement apparaissaient comme deux exigences antagonistes, entre lesquelles il fallait toujours bricoler des cotes mal taillées. *« On a cru longtemps,* a résumé Brice Lalonde, *que l'écologie était l'enjoliveur de l'économie. On commence à s'apercevoir qu'elle en devient le moteur. »*

Est-ce parce que ce colloque avait lieu à Limoges, capitale de la région la plus rurale de France ? Le tableau des agressions contre l'environnement s'est complété d'un thème inattendu : l'exode rural. Robert Savy, président du conseil régional du Limousin, a ainsi expliqué cet apparent paradoxe : *« Quand les responsables de l'OIP ont consulté les régions sur la manière dont leur étude devait aborder les questions d'environnement, j'ai suggéré qu'aux mesures classiques – pollution de l'eau, de l'air, défiguration des paysages, stockage ou transport de matières dangereuses – on ajoute ce danger nouveau que constituent l'abandon des terres et la dépopulation des campagnes »*. Car *« la nature n'est rien ici sans la présence de l'homme et c'est en maintenant partout l'activité humaine que l'on préservera l'environnement. »* Ce que les éleveurs limousins (qui, mercredi 19 septembre, avaient retardé l'ouverture du colloque en retenant Brice Lalonde à l'aéroport de Limoges-Bellegarde) répètent par une image à laquelle l'actualité méridionale de ces derniers jours donne toute sa force : *« Cinquante moutons valent un Canadair »* ; et même plus, ajoutent-ils, car le troupeau nettoie le sol avant que les incendies éclatent.

Politique rurale commune

Conclusion donc, soulignée par Jean-Pierre Duport : *« L'aménagement du territoire ne peut se pratiquer que dans le cadre du développement régional. »* Ce qui suppose un approfondissement de la décentralisation, car – tous les partenaires se sont montrés d'accord là-dessus – la loi Defferre n'est pas claire sur la répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les départements. En matière d'environnement, l'enquête de l'OIP montre que, dans ce flou, l'opinion a distribué, de sa propre initiative, les cartes : *« A ses yeux, la région est la première responsable des solutions à apporter aux problèmes de la pollution de l'air, de la défiguration des paysages, de l'abandon des cultures, du dépeuplement des zones rurales. A l'Etat revient la charge de la pollution de l'air, de risques nucléaires, du stockage des déchets chimiques, du transport des matières dangereuses. A la commune, enfin, la réglementation des déchets d'ordures. »*

« Ce partage répond à une perception de la nature des risques : à la région ceux qu'on pourrait appeler de proximité, à l'Etat ceux liés à l'industrie et à la technologie. » Une formule qui incite les régions à se poser une question : *« D'accord pour la répartition des responsabilités ; mais* quid *de la répartition des moyens d'y faire face ? »* Réponse en pirouette de Brice Lalonde : *« Comme mon secrétariat d'Etat n'a pas de moyens, le problème de leur répartition ne se pose pas. »* Et, plus sérieusement : *« C'est un problème communautaire européen : la politique agricole commune devrait se transformer en politique rurale commune. »*

GEORGES CHATAIN

Au carrefour de l'air, du fer et de la route

Tous les chemins mèneront à Lyon-Satolas...

LYON

de notre bureau régional

« Il fallait faire le TGV ou l'aéroport de Satolas, mais pas les deux. » En prononçant cette forte parole, Antoine Veil, ci-devant président de la compagnie aérienne UTA, avait semé quelque émoi à Lyon, voici une douzaine d'années. Sans doute, le propos pouvait être mis au compte de la solidarité professionnelle, car Air Inter voyait alors ses avions largement désertés par les hommes d'affaires, au profit des rames orange de la SNCF. Aujourd'hui, en raison même de son succès commercial entre Paris et le Sud-Est, la SNCF a entrepris d'édifier un contournement ferroviaire de Lyon, dont le tracé (115 kilomètres entre Montanay, dans l'Ain, et Valence, dans la Drôme) a pu être choisi sans grand tapage.

On ne jurera pas que la concertation entre l'Ain, l'Isère et le Rhône a toujours été de tout repos, chacun vendant chèrement le droit de passage sur ses terres agricoles. Mais au bout du compte, sans avoir provoqué, comme en Provence, un « été anti-TGV », la voie des airs et la voie du fer s'apprêtent à conclure, à l'aéroport de Satolas, un mariage de raison, que nul n'aurait osé envisager d'entrée de jeu. Ce qui vaut à Antoine Veil une indulgence plénière, pour l'incertitude de son premier diagnostic. D'ici à 1994, la plate-forme lyonnaise doit devenir un important *« nœud de communication multi-modal »*, selon le délicieux jargon des techniciens. Le TGV y fera halte sur six voies, dans une magnifique enceinte dessinée par l'architecte catalan Santiago Calatrava. La future gare offrira aussi deux voies pour la circulation de dessertes régionales. Elle devra accueillir deux nouveaux flux de trafic, entre Paris et les Alpes, entre Paris et le Languedoc. La SNCF conserve une voie en réserve, pour les futurs TGV Rhin-Rhône ou Lyon-Turin, qui sait ?

Contretemps pour le projet de gare

En raison d'une dérive financière importante, le projet Calatrava a connu, voici quelques jours, un sérieux contretemps politique. Une majorité de circonstance (PS-PC-FN) a contraint le président Charles Millon (UDF) à reconsidérer le montant de la contribution du conseil régional. Que l'échéance symbolique des Jeux olympiques d'hiver soit tenue, ou non, semble sans grande importance. Selon Jean Chemain, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, les J.O. n'apporteront à l'aérogare de Satolas que quelques dizaines de milliers de passagers supplémentaires. Déjà, en 1991, la desserte routière de l'aéroport sera grandement facilitée depuis le nord, par l'autoroute A432, venant de l'A42 Pont-d'Ain-Lyon, concédée à la société SAPRR. La voie nouvelle sera reliée, en bout de course, à une bretelle d'accès, financée par le conseil général du Rhône.

De leur côté, les gestionnaires de l'aéroport de Satolas veulent porter par étapes, d'ici à 1994, la capacité de traitement de leur plate-forme à huit millions de passagers par an – alors que le trafic doit s'approcher, en 1990, des quatre millions de personnes. Si l'on additionne le coût prévisionnel des vingt-trois chantiers, en cours ou prévus, sur le site – notamment celui de la deuxième piste et d'ensembles immobiliers d'initiative privée, – on parvient au total de 1,8 milliard de francs de travaux. Environ 700 millions de francs pour la concession d'exploitation de la CCI de Lyon, 535 millions de francs pour la SNCF, 120 millions de francs, aux dernières nouvelles, pour la région. L'échéancier des livraisons s'étalera entre l'automne de 1991 (deuxième piste) et mai 1994 (partie sud du contournement ferroviaire), pour les équipements publics ou concédés.

Il est rassurant de constater, pour l'heure, que les compagnies présentes à Satolas n'ont pas remis en question leurs hypothèses de développement, malgré la crise du Golfe et le renchérissement des tarifs qui en découle. Certaines viennent, au contraire, d'enrichir leurs programmes avec des liaisons vers Dubaï, la Réunion, Las Palmas, Abidjan, Bamako et des fréquences accrues vers l'Europe. M. Chemain compte sur les embarras terrestres de la capitale pour voir Satolas tenter de devenir *« la troisième plate-forme de Paris »*, bientôt distante de deux heures de train. Il n'omet pas de rappeler qu'une nécessité impérieuse demeure : celle de réaliser bientôt une liaison ferroviaire avec le centre de Lyon, sur une vingtaine de kilomètres. Peut-être verrait-on les milieux économiques décolérer enfin, quinze ans après, de devoir acquitter un péage, certes modeste, pour se rendre en voiture jusqu'à « leur » aéroport international, en empruntant l'autoroute A43-A48 (Lyon-Chambéry-Grenoble) concédée à la société AREA.

GÉRARD BUÉTAS

Le Conseil d'Etat autorise un péage urbain

La traversée de Marseille en trois minutes

MARSEILLE

de notre correspondant

Trois minutes pour traverser le centre-ville et relier les autoroutes est et nord, c'est un rêve qui hante les automobilistes marseillais depuis vingt-cinq ans. Le Conseil d'Etat vient de lui donner un début de réalité... qui sera complète en 1994, lorsque sera achevé l'aménagement du tunnel Prado-Carénage.

Le Conseil d'Etat a autorisé pour la première fois le principe d'un péage urbain, réclamé par la ville de Marseille, qui en faisait la condition du financement d'un équipement indispensable à la traversée du centre-ville. Le dossier a un quart de siècle, mais il a été exhumé en 1987, lorsque les conditions de circulation ont montré l'urgence à réaliser une voie rapide permettant de relier les deux autoroutes marseillaises, en passant sous le centre-ville.

Il existait depuis 1871 un tunnel ferroviaire reliant le Vieux-Port à la gare du Prado ; il fut désaffecté lorsque le developpement de la ville se fit vers le nord, le long des quais de la Joliette. Sa transformation relevait moins de considérations techniques que de considérations financières. Aucune municipalité ne put s'engager à supporter l'investissement nécessaire à la remise en état du vieux tunnel. Il fut donc décidé de concéder les travaux à une société privée, qui amortirait ses investissements en devenant concessionnaire pour trente ans, ce qui lui permettrait de prélever un droit de péage sur chaque utilisateur.

Jusqu'à une époque récente, le péage en site urbain était banni du droit français. Il fallait donc l'avis du Conseil d'Etat. Il n'intéresse pas que Marseille, puisque Nice et Lyon, notamment, sont placés devant le même problème.

Le tunnel Prado-Carénage mesure 2 200 mètres de long sur 8 mètres de large. Ces dimensions permettront au concessionnaire du chantier, en creusant de manière à augmenter la hauteur sous voûte, de superposer deux chaussées de deux voies chacune.

Les services de circulation routière de Marseille ont estimé à 30 000 le nombre de véhicules qui transiteront chaque jour par le tunnel. Il en coûtera, selon les estimations du concessionnaire, de 6 francs à 12 francs pour traveser le centre-ville de Marseille, en trois minutes au lieu de trois quarts d'heure. Une perspective grisante qui fera sans doute oublier le prix du péage.

JEAN CONTRUCCI

BRETAGNE

L'Ille-et-Vilaine aide l'accession à la propriété

Dans le double souci de favoriser l'accession à la propriété des bénéficiaires de prêts PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) et de consolider sa politique d'aménagement du territoire départemental – notamment pour assurer la survie des zones rurales, – le conseil général d'Ille-et-Vilaine a décidé d'aider les accédants à réunir l'apport personnel nécessaire (10 % du montant de l'opération). Le département accorde une subvention égale à 3 % du coût global de l'opération, avec un plafond de 15 000 F, à condition que le projet de construction se situe dans une zone prioritaire d'aménagement du territoire.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les hautes technologies dans l'Europe du Sud

Réunies en colloque à La Grande-Motte du 16 au 19 septembre, huit régions méditerranéennes ont signé une *« charte de coopération pour la constitution d'un espace technologique dans l'Europe du Sud »*. Cette initiative est le prolongement de la « Route des hautes technologies » créée par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Les signataires sont le Languedoc-Roussillon, les régions PACA et Midi-Pyrénées pour la France, la Catalogne et Valence pour l'Espagne, la Ligurie, le Piémont et la Lombardie pour l'Italie.

Premier acte concret de cette déclaration d'intention, ces huit régions devraient adopter le 1er octobre à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) les statuts d'un groupement d'intérêt économique européen (GIEE). Il sera destiné à renforcer la coopération interrégionale dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'enseignement supérieur.

PAYS DE LA LOIRE

Un club des estuaires

Organisées par Joël Batteux, *maire de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)*, au centre universitaire Océanis, les premières Esturiales ont mis en évidence la nécessité d'une approche pluridisciplinaire de la gestion des estuaires.

Une centaine de scientifiques, élus et décideurs venus de huit pays européens, dont la France, ont réfléchi durant ces deux jours sur la conciliation entre le développement économique des estuaires et leurs équilibres naturels.

Ces premières Esturiales se sont achevées avec l'adoption, à l'unanimité, d'une résolution décidant la création d'un club destiné à rassembler les experts, les décideurs et les élus des estuaires européens. Ce club se voit confier une double mission : d'une part, il aura à établir « une relation privilégiée » avec la Conférence des régions périphériques maritimes (qui regroupe soixante-cinq régions d'Europe) ; d'autre part, il est chargé de constituer un comité scientifique, qui devra proposer un programme de recherches, un programme de formation pour les collaborateurs des autorités politiques compétentes sur les estuaires, et d'*« établir un plan de sensibilisation et de communication sur la problématique des estuaires »*.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants :
Christian Tual
Jacques Monin
et Jean-Claude Chemin
Coordination : Yves Agnès

Après Lille, une deuxième expérience à Nancy

« Point Jeunes », une idée neuve pour éviter la dérive

NANCY

de notre correspondant

Une idée simple, mais encore nouvelle en France : pour éviter aux jeunes en dérive de sombrer, il faut leur offrir un point d'accueil sécurisant, discret et protégé. Sous l'appellation Point Jeunes, une structure associative a lancé, en 1983 à Lille, un lieu d'accueil doté d'une structure d'hébergement d'urgence et offrant à ses usagers éphémères la garantie d'un total anonymat *(le Monde* du 30 juin 1989). L'exemple, qui a reçu la bénédiction de Claude Evin, ministre de la santé, a inspiré les responsables du service départemental d'action sociale *(SDAS) de Meurthe-et-Moselle*, qui viennent de créer à Nancy le deuxième Point Jeunes de France.

Les limites de la confiance

Pour donner leur aval au projet, en octobre dernier, les élus du département se sont entourés d'un maximum de garanties. En *vérifiant d'abord l'utilité de la* structure : un sondage, réalisé en mai 1989 au centre-ville de Nancy, a confirmé l'extrême hétérogénéité du groupe de jeunes qui, chaque soir et chaque week-end, investit les quartiers proches de la gare ferroviaire. Un univers hétéroclite où se croisent les *« sans souci »* et ceux qui subissent – comme ils disent – *« la galère »*. Et une cohabitation explosive, susceptible de générer la déprime, l'alcoolisme ou la toxicomanie.



Le risque est suffisamment établi pour justifier l'innovation suggérée par le SDAS. Restait à définir les limites de l'action du Point Jeunes : l'accueil de mineurs en fugue, en particulier, pouvait constituer une pierre d'achoppement, eu égard à la garantie d'anonymat qui reste une règle fondamentale de l'équipe des « accueillants ». Le problème a été, en partie au moins, résolu grâce à la compréhension active des autorités judiciaires, représentées par trois magistrats au comité de pilotage du Point Jeunes. Ouvert en juillet dans un vaste appartement proche de la gare, loué grâce à une subvention municipale et rénovée par le département, le Point Jeunes de Nancy n'a pour l'instant pas rencontré de difficultés.

Au cours de ces deux premiers mois d'activité, il a reçu la visite d'une quarantaine de jeunes plus ou moins en perdition. *« Nous avons assuré l'hébergement d'urgence de mineurs en fugue, de jeunes majeurs en rupture vis-à-vis de leur famille,* rapporte le responsable, Philippe Hiriart. *D'autres sont venus demander de l'aide pour trouver un petit boulot. Ou simplement pour parler, parce qu'ils se trouvaient en complète solitude. Le Point Jeunes est d'abord un lieu d'écoute. »*

Il importe aujourd'hui pour les cadres « accueillants », qui recevront bientôt le renfort d'un psychologue rompu à ce genre de pratique, de faire la preuve de leur fiabilité, en jouant avec les jeunes sans exception la règle du jeu de l'anonymat et de la concertation : *« En aucun cas, nous ne les forçons à prendre une décision à laquelle ils ne seraient pas convenus avec nous »*, souligne Philippe Hiriart. Et à l'égard des pouvoirs publics, ils ne doivent pas abuser de la confiance dont ils disposent ; pas question pour les « accueillants » de court-circuiter l'action de la police ou de la justice, tout en évitant en toutes circonstances la tentation de la délation. Un exercice éprouvant, qui réclame une parfaite maîtrise de la situation : *« Nous nous comportons en professionnels. Il est exclu de faire n'importe quoi »*, insiste-t-il.

Le Point Jeunes meurthe-et-mosellan bénéficie déjà au sein de son public potentiel d'une réputation flatteuse, propagée essentiellement par le bouche-à-oreille. Au terme d'une période probatoire d'un an, les élus du département décideront ou non de la poursuite de l'expérience. Combien de jeunes d'ici là auront trompé leur mal de vivre en ce nouveau refuge ?

BERNARD MAILLARD

Dans le cadre d'une politique d'austérité

Le gouvernement italien veut taxer les plus-values de la Bourse

Le gouvernement italien, qui prévoit un ralentissement de la croissance à 2,7 % en 1991 – au lieu de 2,9 % cette année et 3,2 % en 1989, – a approuvé vendredi 28 septembre un projet de budget draconien pour 1991, limitant le déficit à 132 000 milliards de lires (environ 570 milliards de francs) au lieu des 180 000 milliards (environ 780 milliards de francs) prévisibles selon les experts économiques.

Les économies doivent être obtenue par des coupes sombres dans les dépenses et par de nouvelles recettes, dont 5 500 milliards de lires obtenues par la vente de biens patrimoniaux de l'Etat. En outre, le gouvernement a décidé de taxer à hauteur de 20 %, à partir de décembre prochain, les plus-values sur les actions de bourse détenues depuis moins de dix-huit mois, et les autres à 12,5 %.

Cette mesure, qui devrait rapporter 500 milliards de lires l'an prochain et, par la suite, 2 000 à 3 000 milliards de lires à l'État chaque année, s'inscrit dans la perspective européenne. Elle a suscité de fortes résistances dans les milieux financiers et industriels, ainsi que les critiques du ministre de l'industrie M. Adolfo Battaglia.

Le déficit budgétaire qui demeure provient des intérêts de l'énorme dette publique en bons du Trésor et titres d'Etat. Mais, précise la présidence du Conseil, le budget 1991 est, pour la première fois depuis de longues années, en excédent pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (paiement des fonctionnaires). *« Il s'agit*, a souligné M. Guido Carli, ministre du Trésor, *de briser le cercle vicieux de la croissance de la dette pour stabiliser son rapport vis-à-vis du revenu national. »*

Les coupes réalisées dans les dépenses par le gouvernement touchent en premier lieu le secteur de la santé et de la sécurité sociale, véritable gouffre où les économies vont se chiffrer à quelque 6 800 milliards de lires (30 milliards de francs).

Eliminer « des centres de gaspillages »

Il s'agissait, pour le ministre du Trésor, d'éliminer *« des centres de gaspillage qui se cachaient derrière le principe du recours à l'assistance gratuite de l'Etat »*. Désormais, seuls les retraités dotés d'une pension inférieure à 18 millions de lires par an (80 000 francs) en bénéficieront.

Second volet des économies : les retraites. Un projet du ministre du travail prévoit de retarder le départ à la retraite à soixante-deux ans pour les hommes (soixante actuellement) et à cinquante-sept ans pour les femmes (cinquante-cinq actuellement). – *(AFP, Reuter.)*

Afin de « refroidir » l'économie

Le budget espagnol veut juguler la demande

Le « budget du Golfe » : c'est ainsi qu'on pourrait dénommer les comptes généraux du royaume que le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, a remis le vendredi 28 septembre au Parlement. Un budget placé sous le signe de l'austérité pour un double motif : d'une part, bien sûr, en raison du choc pétrolier, mais aussi afin de préparer l'économie espagnole au choc du marché unique de 1992.

MADRID

de notre correspondant

La crise du Golfe n'est venue qu'aggraver une situation déjà délicate. Voilà quelque temps en effet que l'économie espagnole s'est mise à *« déraper »* en matière d'inflation et de commerce extérieur : la hausse des prix devrait atteindre cette année 6,7 %, soit 1 point de plus que les prévisions, tandis que le déficit de la balance des paiements courants représente désormais près de 3,5 % du PIB.

Comme l'arme monétaire, avec son effet à la hausse sur les taux d'intérêt, a désormais ses limites dès lors que la peseta est intégrée au sein du SME et doit respecter ses marges de fluctuation, force est donc cette fois de recourir résolument à l'arme budgétaire, jusqu'ici quelque peu négligée.

Le budget de 1991 prévoit donc une réduction du taux de croissance du PIB de 3,5 % attendu en 1990 à 2,9 % ; un taux qui reste il est vrai supérieur à la moyenne communautaire.

Pour réaliser cet *« atterrissage en douceur »*, l'objectif principal est de freiner la demande, qui a depuis plusieurs années tendance à croître plus vite que la production. Le budget prévoit une augmentation de la demande globale de 3,2 %, soit deux points de moins qu'en 1990. Cette réduction affectera tant la consommation que les investissements. Ces derniers devraient croître l'an prochain de 4,4 %, soit deux fois moins vite qu'en 1990 et trois fois moins vite qu'en 1989. Le gouvernement espère que cette politique de *« refroidissement »* devrait permettre de ramener en 1991 l'inflation à 5 %.

« Coupes sombres »

Le budget prévoit que le déficit sera réduit l'an prochain à 0,9 % du PIB, face aux 2,1 % prévus pour cette année. Au moment de l'arrivée des socialistes au gouvernement en 1982, le déficit du budget dépassait encore les 5 % du PIB. En outre, le gouvernement s'engage à réaliser cet objectif, non pas en augmentant ses recettes, mais en réduisant ses frais.

La charge de l'impôt, en effet, s'accroîtra au même rythme que le PIB : 18,7 % du PIB en 1991 contre 18,6 % en 1990. C'est donc du côté des dépenses de l'Etat que tout l'effort sera porté : le budget prévoit qu'elles augmenteront à un rythme inférieur de 2,4 % à la croissance du PIB. Ces *« coupes sombres »* épargneront trois grandes priorités : les dépenses continueront à augmenter en matière de santé, d'éducation et, surtout, d'infrastructures, un domaine qui constitue le grand goulet d'étranglement actuel de l'économie. D'autant que l'Etat est embarqué dans une politique de grands travaux publics en prévision de 1992 qui verra l'Espagne accueillir à la fois les Jeux olympiques et l'Exposition universelle. Dans la plupart des autres secteurs par contre, les fonds seront gelés ou réduits en termes réels. Les ministères de la défense, de l'économie ou du travail voient même leurs ressources diminuer en termes nominaux.

M. Solchaga a souligné que l'effort devait être supporté par tous, et qu'à cette politique budgétaire restrictive devait s'ajouter une politique des revenus rigoureuse. Il a fait valoir que le nouveau choc pétrolier se traduirait forcément pour l'Espagne, grande importatrice d'hydrocarbures, par un transfert global de revenus à l'extérieur, et qu'un tel phénomène devait être répercuté tant sur les salaires que sur les bénéfices.

Le ministre a assuré que, si les hausses des salaires se maintenaient en 1991 dans la limite des 5,8 % recommandée par le gouvernement, le taux de chômage se réduirait de son niveau actuel de 16,3 % de la population active à 15,7 %. Sans doute s'agit-il là toutefois, dans le contexte actuel de *« refroidissement »*, de la partie la plus difficile de son pari !

THIERRY MALINIAK.

Chute des indices en août

Les Etats-Unis en croissance zéro

Le gouvernement américain a indiqué vendredi 28 septembre que l'indicateur économique « principal », qui donne une mesure globale de l'activité outre-Atlantique, avait baissé en août de 1,2 % (cet indicateur avait été stable en juillet et avait crû de 0,1 % en juin).

A l'origine de cette révision à la baisse : la diminution de la consommation, la croissance très faible de l'épargne, la mollesse des commandes industrielles, une diminution des contrats de construction dans les travaux publics, les mauvaises nouvelles concernant l'évolution du déficit budgétaire et, bien sûr, à l'arrière-plan toutes les incertitudes concernant la crise du Golfe. Il s'agit de la plus importante chute de cet indice depuis novembre 1987, après le krach boursier. Cette nouvelle indication va nourrir le débat très vif qui divise déjà les spécialistes partagés sur le fait de savoir si l'économie américaine entre, ou est déjà entrée, en récession.

Tout le monde s'accorde à penser que le rythme de la croissance américaine est proche de zéro mais les économistes divergent sur la question de savoir si l'on est au-dessus ou au-dessous de cette barre.

Le département du commerce estime toujours que la croissance américaine est désormais fortement et durablement ralentie mais qu'il ne s'agit pas d'une récession. Le 25 septembre dernier il avait ramené sa prévision de croissance pour l'année de 1,2 % à 0,4 %, chiffre qui reste néanmoins positif.

Des perspectives très dégradées

Les plus pessimistes remarquent que la principale raison de la baisse de l'indice d'août résulte surtout des perpectives très dégradées de consommation de la part des ménages. Cela signifie, à leur yeux, que les craintes de récession sont devenues très réelles dans l'opinion.

Le National Association of Business Economists, qui a tenu ses assises du 23 au 27 septembre, est apparemment plus optimiste. L'association a certes révisé à la baisse ses prévisions pour l'évolution du PNB. Mais plutôt qu'une croissance de 2,1 % cette année et de 2,5 % en 1991 comme ils le pensaient en mai dernier avant la crise du Golfe, l'association s'attend à une hausse de 1,1 % en 1990 et de 1,9 % en 1991. On ne serait donc pas devant la perspective d'une baisse de l'activité.

L'inflation, stimulée par la hausse du prix du pétrole, devrait par ailleurs atteindre 5,8 % cette année, selon ces économistes, 1,1 point de plus que ce qu'ils prévoyaient en mai dernier.

Approuvant les propositions de M. Lavergne

Le CNPF est favorable à une gestion paritaire du personnel de la Sécurité sociale

Les propositions avancées par M. Jean Lavergne, chargé par le gouvernement de trouver une issue au conflit qui perturbe les organismes sociaux et au blocage institutionnel de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS), vont *« dans le bon sens »*, a estimé vendredi 28 septembre M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF.

Le retour à une gestion paritaire au sein du conseil d'administration de l'UCANSS que suggère M. Lavergne répond au préalable posé par le patronat à son retour dans cet organisme chargé de la gestion des 182 000 salariés du régime général et dont il assurait la présidence jusqu'à la démission de ses administrateurs, en juin dernier.

Soucieux de ne pas gêner le gouvernement, qui estime que la gestion paritaire constitue le seul moyen de sortir de l'impasse, le CNPF n'exige pas que la parité syndicats/patronat soit étendue aux autres organismes de Sécurité sociale mais entend que la tutelle de l'Etat soit assouplie. Pour que la proposition de M. Lavergne soit avalisée, un minimum de consensus devra se dégager parmi les syndicats. FO et la CFTC seront les plus difficiles à convaincre.

Hongrie : les cent jours du changement

Suite de la première page

Les débats sur la *« reprivatisation de la terre »* (redonner la terre à leurs propriétaires de 1947), une promesse du Parti des petits propriétaires, l'un des membres de la coalition gouvernementale, a complètement bloqué l'ensemble du processus. Le gouvernement cherche bien aujourd'hui à relancer ces réformes. Une vingtaine d'entreprises d'Etat viennent d'être mises en vente *(le Monde* daté 16-17 septembre). Une loi a été adoptée pour la mise aux enchères des baux pour les petits commerces (10 000 établissements environ). Le programme de trois ans de mercredi promet un dédommagement partiel et sous condition des anciens propiétaires terriens.

La paralysie générale

La dérégulation, enfin ? Pour l'instant, *« les apprentis gouvernants multiplient les nouvelles structures (Cour des comptes, agence des biens d'Etat, organisme pour la promotion des investissements étrangers...) et les lois sans vraiment supprimer les anciennes »*, s'inquiète un observateur pourtant bienveillant.

« Le gouvernement vit au jour le jour », conclut-on au SZDSZ, l'Alliance des démocrates libres, le principal parti d'opposition. *« Il faut accélérer l'ensemble des réformes »*, déclare, comme en écho, l'un des directeurs de la Banque mondiale, M. Eugenio Lari. Même ton dans la communauté financière privée. *« Plus personne ne décide de rien; c'est la paralysie généralisée »*, s'inquiète Stephen Frater, le patron de la Cohfin, l'arme de M. De Benedetti en Hongrie. *« Nous entendons parfois des discours ambigus, xénophobes même dans la bouche de membres du gouvernement.. Alors, on se méfie »*, commente le gestionnaire de l'un des nombreux fonds prêts à investir en Hongrie.

Conséquence : malgré l'intérêt des Occidentaux pour le pays considéré depuis plus de vingt ans comme le plus ouvert, *« il n'y a pas eu jusqu'à présent de véritable percée des capitaux étrangers »*, reconnaît M. Gyorgy Matolcsy, secrétaire d'Etat et véritable responsable économique du gouvernement. Certes, le nombre des sociétés mariant capitaux magyars et occidentaux a beaucoup augmenté, passant de 300 en 1989 à plus de 2 000. Mais il y a parmi elles peu de gros investissements (General Electric, General Motors, Ford...).

Une petite quarantaine de ces « joint-ventures » seulement ont un capital supérieur à 10 millions de dollars. Les nouvelles « JV » ont apporté 800 millions de dollars de capitaux occidentaux. *« En six mois, l'Espagne a vu arriver 8 milliards »*, remarque M. Matolcsy. Alors, insuffisamment actif, le gouvernement ? *« Nous avons fait moins que ce que l'économie aurait exigé mais plus que ce que les gouvernements précédents auraient fait dans les mêmes conditions »*, plaide le jeune secrétaire d'Etat, M. Matolcsy, depuis son bureau du Parlement. *« Nous n'organisons pas une révolution, mais une transition pacifique »*, ajoute M. Peter BodAkos, le jeune ministre de l'industrie (Forum démocratique). Face à l'impatienc., il perçoit les premiers signes de la transition qu'il souhaite. Il en existe.

Le boom du secteur privé

Premier élément : la spectaculaire réorientation du commerce extérieur du pays, de l'Est vers l'Ouest. En janvier, le gouvernement, alors communiste, avait décidé de restreindre les ventes à l'URSS. De nombreuses entreprises, comme le fabricant d'autobus Ikarus, en ont souffert. Mais *« beaucoup aussi ont réussi rapidement à se reconvertir vers les marchés occidentaux »*, souligne le ministre de l'industrie.

Sur les six premiers mois de 1990, les ventes à l'Est se sont effondrées (une chute de 32,4 % des exportations en roubles) alors que celles vers l'Ouest, aidées par la dévaluation du forint et l'ouverture de la CEE, se sont envolées (une progression de 28,1 %). Une transformation qui impressionne, à juste titre, le ministre des finances, M. Ferenc Rabar : *« Ce fut beaucoup plus rapide et beaucoup moins difficile que prévu »*, se plaît-il à souligner. *« Dès 1990, nos ventes à la CEE auront été plus importantes que nos livraisons aux pays du COMECON d'autrefois »*, note à ce sujet M. Janos Martonyi, le secrétaire d'Etat chargé des relations internationales.

Autre signe favorable, les comptes extérieurs s'améliorent. Au cours des six premiers mois, la Hongrie a dégagé un excédent commercial en devises de plus de 450 millions de dollars. Sa balance des paiements pourrait se rapprocher de l'équilibre dès cette année, alors que Budapest avait enregistré un déficit de 1,5 milliard de dollars l'an dernier. Un frein pourrait ainsi être mis au désespérant gonflement de la dette extérieure (actuellement de 20 milliards de dollars).

Le boom du petit secteur privé est un autre signe des profonds changements en cours. En quelques mois, on a vu fleurir aux entrées des immeubles de Budapest des plaques dorées indiquant l'apparition de sociétés privées. « KFT » (SARL) et « RT » (SA) sont désormais des sigles omniprésents. Petite restauration, construction, software et autres services : en six mois, plus de huit mille PMI se sont ainsi créées. Un dynamisme qui ravit M. Peter Bod Akos : *« La production des PMI de moins de 50 salariés a doublé depuis six mois, alors que celle des mastodontes d'Etat a chuté de 10 % »*, constate-t-il avec une grande satisfaction.

En définitive, même s'il s'est assombri, le tableau global de l'économie hongroise reste encore supportable. La production a baissé (de 3 ou 4 % cette année) mais ne s'est pas effondrée. Les prix augmentent (un rythme de 27 % fin juillet) sans s'envoler. Le chômage s'accroît sans exploser. Il n'y a « que » 40 000 sans-emploi, à peine 1 % de la population active.

Le gouvernement a refusé la thérapie de choc appliquée par les Polonais, par exemple. *« Notre situation n'était pas aussi catastrophique »*, argumente M. Gyorgy Matolcsy. *« Plutôt qu'un grand choc, nous voulons transformer notre économie par petits chocs successifs »*, explique-t-il. C'est la stratégie qui ressort du plan de trois ans présenté mercredi. La fermeture des entreprises publiques déficitaires sera progressive, comme la mise en œuvre des privatisations. Un filet social sera constitué. Ce sont pourtant des chocs extérieurs bien involontaires qui pourraient mettre en cause cette politique. Les vents extérieurs ne sont en effet guère favorables à la libéralisation en cours. La Hongrie se trouve prise dans la tempête du rouble, de la sécheresse et du Golfe.

Des vents extérieurs malheureux

La mort précipitée du COMECON tout d'abord va coûter très cher à Budapest. Dès 1991, tous les échanges avec l'URSS seront effectués en dollars et sur la base des prix mondiaux. *« Nous allons subir une violente détérioration de nos termes de l'échange »*, note M. Lazslo Antall, le conseiller du président de la Banque centrale. Coût annuel pour la Hongrie : un milliard de dollars. *« La décomposition accélérée de l'économie soviétique nous fait craindre un coût encore supérieur »*, avoue M. Matolcsy.

« La sécheresse du siècle » est un autre choc pour un pays où l'agriculture, efficace, joue un rôle important. Une catastrophe nationale. Le gouvernement vient d'interdire l'exportation de 1,3 million de tonnes de céréales (une perte de 250 millions de dollars de recettes). Troisième choc, celui du Golfe. Les pertes directes de la crise (les ventes perdues et le renchérissement du prix du pétrole) sont évaluées à au moins 200 millions de dollars. Et si le baril devait se maintenir à 30 dollars, la facture énergétique s'en trouverait alourdie d'au moins 500 millions de dollars.

« Nous ne sommes sans doute pas au plus profond de la crise », avoue M. Lazslo Antall. Comme le prévoit le programme triennal, il estime que la récession va se poursuivre au moins jusqu'en 1993. Face à un environnement extérieur aussi hostile et malgré les aides occidentales, la coalition au pouvoir sera-t-elle alors capable de conduire la transition ? M. Karoly Attila Soos, le président (opposition, démocrate libre) de la commission des finances au Parlement en doute. Les partis majoritaires qui soutiennent M. Antall sont *« profondément centralisateurs et nationalistes »*, estime-t-il. Libéraliser une économie n'est pas chose facile. L'actuelle majorité comme l'opposition (démocrate libre ou socialiste) sont au moins d'accord sur une chose : dans la tourmente, ce sera plus difficile encore.

ERIK IZRAELEWICZ

Le retour des héros

La Hongrie sera-t-elle sauvée par sa diaspora ? A Budapest, le retour des héros, de ceux qui, après avoir émigré (souvent à la suite des événements de 1956) et réussi à l'Ouest, reviennent vivre et travailler au pays apparaît d'ores et déjà comme un atout important pour l'économie magyare. Ces enfants prodigues lui apportent un savoir-faire, des capitaux et... des relations, toutes choses fort utiles pour un pays en formation au capitalisme.

Américain, Canadien, Français, Belge... d'origine hongroise, les revenants sont partout. A l'instar de György Soros, un Américain né en Hongrie qui a fait fortune à New-York dans le gestion de patrimoine, Andrew Sarlos, Canadien lui, s'enthousiasme aujourd'hui pour la reconstruction de son pays. Comme Soros, il a mobilisé ses relations et créé un fonds d'investissement, le First Hungarian Fund, prêt à injecter 80 millions de dollars. Il a déjà pris quelques participations, notamment dans la chaîne de magasins Skala.

Quand elles veulent investir en Hongrie, les grandes firmes occidentales piochent dans la diaspora. Le groupe américain General Electric a placé à la tête de Tungsram, le fabricant hongrois de lampes qu'il a racheté l'an dernier, un Américain né en Hongrie, M. Varga. Le poisson pilote de la BNP à Budapest, chargé de préparer la création d'une banque sur place, M. Ladislas Madarasz avait quitté la Hongrie, son pays natal en 1956, avant de faire carrière en France. L'Italien M. Carlo de Benedetti a choisi pour animer son bras financier sur les bords du Danube un jeune Américain, lui aussi d'origine hongroise, M. Stephen Frater.

Du savoir-faire des capitaux et des relations

Les émigrés ne travaillent pas seulement pour le compte de grandes firmes. On en retrouve qui travaillent pour leur propre affaires. *« Je me suis associé avec un ami hongrois de Paris pour créer une petite joint-venture dans la confection »*, raconte Gyula Somlai,le très élégant directeur d'une société locale de conseils, Co-Nexus. Brutalement écarté il y a quelques semaines par le nouveau gouvernement de la présidence d'Hungaroton, la société d'Etat spécialisée dans l'édition musicale, M.Jenö Bors, n'a pas eu de longs états d'âme.

Il vient d'annoncer la création d'une société privée d'édition musicale - concurrente d'Hungaroton. Il a trouvé un partenaire Outre-Atlantique, une banque d'affaires new-yorkaise, l'IBJ Schroder Bank and Trust. Elle est présidée par un dénommé Peter Rona...un Américain d'origine hongroise !

Avec les hommes, ce sont aussi des capitaux qui reviennent. En moins d'un an, les dépôts en devises des Hongrois dans les banques locales ont doublé, atteignant près de 1 milliard de dollars à la fin du mois d'août. Du savoir faire, des capitaux, la diaspora amène aussi à la Hongrie d'utiles relations. C'est notamment un Français d'origine hongroise, M. Pal Tar, directeur à la BNP, qui conseille le premier ministre, M. Jozsef Antall sur les questions économiques, *« un camarade de classe »* raconte-t-il. Un Belge lui aussi d'origine hongroise, György Szapary, surveille : il vient d'être nommé « représentant résident du FMI à Budapest ».

S'il a provoqué de nombreux retours, le changement de régime s'accompagne aussi de quelques départs. Le fondateur du marché boursier à Budapest, l'ex-vice-ministre des finances Zsigmond Jaraï vient d'« émigrer » à Londres. Débauché par le grand courtier britannique James Capel, il y a été nommé directeur pour l'Europe de l'Est. Il recommande aux investisseurs occidentaux de placer leurs fonds... en Hongrie. Les *« dissidents »* magyars restent toujours utiles à leur pays.

E. I.

...du fer et de la route

...nins mèneront Satolas...

...directeur général de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, les J.O. n'apporteront à l'aérogare de Satolas que quelques dizaines de milliers de passagers supplémentaires. Déjà, en 1991, la desserte routière de l'aéroport sera grandement facilitée depuis le nord, par l'autoroute A432, venant de l'A42 Pont-d'Ain-Lyon, concédée à la société SAPRR. La voie nouvelle sera reliée, en bout de course, à une bretelle d'accès, financée par le conseil général du Rhône.

De leur côté, les gestionnaires de l'aéroport de Satolas veulent porter par étapes, d'ici à 1994, la capacité de traitement de leur plate-forme à huit millions de passagers par an – alors que le trafic doit s'approcher, en 1990, des quatre millions de personnes. Si l'on additionne le coût prévisionnel des vingt-trois chantiers, en cours ou prévus, sur le site – notamment celui de la deuxième piste et d'ensembles immobiliers d'initiative privée, – on parvient au total de 1,8 milliard de francs de travaux. Environ 700 millions de francs pour la concession d'exploitation de la CCI de Lyon, 535 millions de francs pour la SNCF, 120 millions de francs, aux dernières nouvelles, pour la région. L'échéancier des livraisons s'étalera entre l'automne de 1991 (deuxième piste) et mai 1994 (partie sud du contournement ferroviaire) pour les équipements publics ou concédés.

Il est rassurant de constater, pour l'heure, que les compagnies présentes à Satolas n'ont pas remis en question leurs hypothèses de développement, malgré la crise du Golfe et le renchérissement des tarifs qui en découle. Certaines viennent, au contraire, d'enrichir leurs programmes avec des liaisons vers Dubaï, la Réunion, Las Palmas, Abidjan, Bamako et des fréquences accrues vers l'Europe. M. Chemain compte sur les embarras terrestres de la capitale pour voir Satolas tenter de devenir *« la troisième plate-forme de Paris »*, [illegible] ... sur une vingtaine de kilomètres. Peut-être verrait-on les milieux économiques décolérer enfin, quinze ans après, de devoir acquitter un péage, certes modeste, pour se rendre en voiture jusqu'à « leur » aéroport international, en empruntant l'autoroute A43-A48 (Lyon-Chambéry-Grenoble) concédée à la société AREA.

GÉRARD BUÉTAS

...éviter la dérive

...de l'aide pour trouver un petit boulot. Ou simplement pour parler, parce qu'ils se trouvaient en complète solitude. Le Point Jeunes est d'abord un lieu d'écoute. »

Il importe aujourd'hui pour les cadres « accueillants », qui recevront bientôt le renfort d'un psychologue rompu à ce genre de pratique, de faire la preuve de leur fiabilité, en jouant avec les jeunes sans exception la règle du jeu de l'anonymat et de la concertation : *« En aucun cas, nous ne les forçons à prendre une décision à laquelle ils ne seraient pas convenus avec nous »*, souligne Philippe Hiriart. Et à l'égard des pouvoirs publics, ils ne doivent pas abuser de la confiance dont ils disposent : pas question pour les « accueillants » de court-circuiter l'action de la police ou de la justice, tout en évitant en toutes circonstances la tentation de la délation. Un exercice éprouvant, qui réclame une parfaite maîtrise de la situation : *« Nous nous comportons en professionnels. Il est exclu de faire n'importe quoi »*, insiste-t-il.

Le Point Jeunes meurthe-et-mosellan bénéficie déjà au sein de son public potentiel d'une réputation flatteuse, propagée essentiellement par le bouche-à-oreille. Au terme d'une période probatoire d'un an, les élus du département décideront ou non de la poursuite de l'expérience. Combien de jeunes d'ici là auront trompé leur mal de vivre en ce nouveau refuge ?

BERNARD MAILLARD

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 24 AU 28 SEPTEMBRE

PARIS

Otage du pétrole

INDICE CAC 40

- 3,3 %

Rarement, depuis *les neuf semaines* que dure la crise du Golfe, la formule « otage du pétrole », souvent utilisée, aura trouvé meilleure *illustration*. Ces cinq séances ont été à la merci de l'or noir. Toutefois, le bilan global (– 3,3 %) masque les fluctuations quotidiennes importantes de l'indice CAC 40. Ce dernier, en clôturant à 1491,76, *soit une chute de* 25,4 % *depuis* le début de l'année, dont 24 % depuis le début du mois d'août, est revenu à son niveau du 13 décembre 1988.

En début de semaine, lorsque, à Londres, pour la première fois depuis dix ans, les cours pétroliers franchirent le seuil des 40 dollars par baril, l'inquiétude fut vive sur l'ensemble des places boursières. Le palais Brongniart n'était pas épargné par cette dépression, et la journée de lundi se terminait sur une chute de 2,64 %. La légère détérioration du commerce extérieur de la France en août passait dans ce contexte relativement inaperçue, ce mois ayant peu accusé la flambée du brut. La tourmente se poursuivait le lendemain (– 1,16 %), et l'indice CAC 40 tombait à son plus bas de l'année (1 485,39). Plus grave, en cassant la barre des 1 500 points, il s'approchait alors rapidement des 1 450 points, un seuil critique présenté voici à *peine quinze jours* par les analystes comme ne pouvant être atteint qu'en cas de conflit armé en Irak et en Arabie saoudite.

Le redressement mercredi et jeudi (+ 0,93 % et + 1,65 %), qualifié de « technique », était *encouragé* au départ par une certaine détente pétrolière, amplifiée ensuite par la décision de la Maison Blanche d'avoir recours aux réserves stratégiques des Etats-Unis pour contenir cette envolée. Mais l'effet modérateur fut bref, car, dès jeudi soir, avec des rumeurs sur l'éventualité d'un baril à 100 dollars en cas de conflit, tous les efforts étaient réduits à néant. Vendredi, retour à la case départ, et la séance annulait avec ses 2,11 % de baisse le mouvement de reprise des deux journées précédentes. Comme traditionnellement lors de l'échéance mensuelle sur les contrats à terme sur indice et options, le CAC 40 a été chahuté pendant quelques instants à 16 heures, perdant près de 3 %.

Le fond n'est pas encore atteint

Encore et toujours, cette dégringolade hebdomadaire s'est effectuée sans volume, donc sans panique. *« Tant que les particuliers ne bougeront pas nous n'aurons pas touché le fond »,* affirmait, découragé, un banquier, rappelant qu'il avait fallu attendre la fin du mois de janvier 1988, moment où les ventes de petits porteurs ont augmenté, pour en finir avec la secousse d'octobre 1987. Alors, en attendant, les gestionnaires essaient de se construire des modèles prévisionnels.

L'un d'entre eux, conçu par les analystes de la société de Bourse *Hamant, est assez original.* Il évalue le niveau de l'indice CAC 40 selon l'évolution de la parité du dollar en francs et du cours du baril. La flambée pétrolière les a poussés à agrandir ce tableau qui jusqu'alors faisait varier les cours de l'or noir de 21 à 40 dollars. Cinq colonnes ont été rajoutées aux neuf existantes pour porter le prix progressivement à 60 dollars. Pour un billet vert évoluant aux alentours de 5,25 francs, le baromètre de la Bourse française s'établit à 1 409,29 avec un baril de brent à 40 dollars. A 50 dollars, il descend à 1 237,84 et à 60, il plonge à 1 091,27.

Toujours original mais dans un autre registre, le lyrisme de la société de Bourse Boscher dans sa revue mensuelle de septembre. L'éditorial incisif a été remplacé par un extrait de l'*Electre* de Giraudoux : *« Comment cela s'appelle-t-il, quand le jour se lève, comme aujourd'hui, et que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire, que la ville brûle, que les innocents s'entre-tuent, mais que les coupables agonisent, dans un coin du jour qui se lève.... Cela a un très beau nom... cela s'appelle l'Aurore. »*

Des événements de la semaine se détache la chute des cours de Pinault, après l'annonce de sa fusion avec la CFAO. Les parités d'échange (six actions Pinault pour cinq actions CFAO) étaient plutôt favorables aux détenteurs de titres de la Compagnie fran*çaise d'Afrique occidentale*. Le papier Pinault remis en échange de leurs actions était valorisé à 307,50 francs. A l'inverse, Pinault, qui se négociait à 422 francs avant l'annonce de cette opération, a subi une forte dépréciation pour se mettre à niveau. Cerus a été dynamisé mercredi par l'annonce de l'échange du tiers de sa participation (4,5 %) dans la Société générale de Belgique contre des titres Suez.

Enfin, mercredi, la Société générale a de nouveau lancé sur le marché 400 000 warrants basés sur l'indice CAC 40. Tirant les leçons du précédent placement voici quinze jours, où la banque avait pesé fortement sur la tendance en vendant des contrats à terme sur indice et fait plonger la Bourse de près de 2 % en quelques minutes (*le Monde* daté 16-17 septembre), l'opération s'est déroulée en douceur, en quatre fois. Moralité : « Le warrant sort toujours quatre fois », aurait pu conclure, satisfait, un boursier gastronome et cinéphile.

DOMINIQUE GALLOIS

Métallurgie construction mécanique

	28-9-90	Diff.
Alspi	330	– 27
Dassault aviation	440	+ 15
De Dietrich	1 268	– 92
Facom	1 245	+ 29
Fives-Lille	218	– 19
Peugeot SA	518	– 2
Sagem	1 408	– 12
Strafor	950	– 42
Valeo	296,50	– 3,50
Vallourec	256	– 8

Banques, assurances sociétés d'investissement

	28-9-90	Diff.
AGF	893	– 7
Bail Equipement	170	– 19
Bancaire (Cie)	335	– 21,90
Cetelem	337	+ 16
CCF	150,10	+ 0,50
CFF	880	+ 20
CFI	359	+ 11
Chargeurs	750	– 26
CPR	335	– 22
Eurafrance	1 357	+ 37
GAN	1 683	– 20
Hénin (La)	516	+ 16
Locafrance	396,10	+ 5,10
Locindus	610	inch.
Midi	835	inch.
Midland Bank	93	– 1,90
OFP	1 340	+ 25
Paribas	439,90	– 9,10
Prétabail	928	+ 58
Schneider	626	– 77
Société générale	383,60	– 25,40
Suez (Cie fin.)	272,80	– 16,30
UAP	455	– 23
UCB	143,20	+ 1,30

Valeurs diverses

	28-9-90	Diff.
Accor	690	+ 54
Air liquide	595	– 3
Arjomari	1 610	+ 20
Bic	581	– 40
Bis	337	+ 27
CGIP	829	+ 9
Club Méditer.	394,10	– 5,90
Essilor	262	– 55,50
Euro-Disney	76,10	– 0,90
Europe 1	921	– 8
Eurotunnel	37,30	– 2,40
Groupe Cité	615	– 5
Hachette	177	– 17,70
Havas	437	– 25
Marine Wendel	276	– 13
Navigation mixte	1 308	– 52
Nord-Est	136,50	+ 6,50
L'Oréal	438	– 22
Saint-Gobain	338,50	– 16,80
Sanofi	727	– 19
Saulnes Châtillon	230	+ 23
Skis Rossignol	880	+ 30

Bâtiment, travaux publics

	28-9-90	Diff.
Auxil. d'entr.	787	+ 17
Bouygues	370	– 39
Ciments franç.	1 040	– 37
Dumez	585	– 17
GTM	1 301	– 19
Immob. Phénix	90,40	+ 6,90
J. Lefebvre	620	– 35
Lafarge C.	329	– 5,20
Poliet et Chaus.	400	+ 14,80
SGE-SB	160,50	– 2,50

Matériel électrique

	28-9-90	Diff.
CGE	477	– 2,50
CSEE (ex-Signaux)	219	+ 9
Générale des eaux	2 004	– 41
Intertechnique (1)	966	+ 8
Legrand	3 190	– 90
Lyon. des eaux	477	– 13
Matra	204	– 17,50
Merlin-Gerin	468,50	– 7,50
Moulinex	75,60	– 3,40
Labinal	790	+ 30
Radiotechnique	356	– 24
SEB	1 020	+ 10
Sextant-Avionique	533	+ 27
Thomson-CSF	99	+ 2,60
IBM	542	– 22
ITT	234,10	– 24,90
Schlumberger	318,10	– 33,90
Siemens	1 723	– 108

(1) Coupon de 22 F.

Alimentation

	28-9-90	Diff.
Béghin-Say	741	+ 30
Bongrain	2 380	– 210
BSN	721	+ 7
Carrefour	3 175	+ 15
Casino	119	– 3
Euromarché	3 050	+ 50
Guyenne-Gasc.	855	+ 5
LVMH	3 141	– 83
Occid. (Gle) (1)	575	+ 57
Olipar	285	– 11
Pern.-Ricard	995	– 9
Promodès	1 859	+ 9
Saint-Louis	1 120	– 57
Source Perrier	1 090	– 30
Nestlé	283,50	– 550

(1) Coupon de 27 F.

Pétroles

	28-9-90	Diff.
BP-France	115,50	– 2,50
ELF-Aquitaine	659	– 18
Esso	645	– 53
Primagaz	601	– 4
Sogerap	415	+ 20
Total	697	+ 2
Exxon	259	– 11
Petrofina	1 620	– 29
Royal Dutch	401,50	– 31,90

Produits chimiques

	28-9-90	Diff.
Inst. Mérieux	2 950	+ 165
Labo. Bell	2 370	+ 50
Roussel-Uclaf	1 701	– 99
BASF	652	– 51
Bayer	668	– 61
Hoechst	636	– 69
Imp. Chemic.	81	– 1,50
Norsk Hydro	192,10	– 18,10
Synthélabo	486	+ 1

Mines d'or, diamants

	28-9-90	Diff.
Anglo-American	133	+ 7
Amgold	434	+ 13
Buf. Gold M.	84,85	+ 3,85
De Beers	95	+ 0,50
Drief. Cons.	64,90	+ 3,80
Gencor	11,80	+ 0,80
Harmony	49,70	+ 3,20
Randfontein	29	+ 2,90
Saint-Helena	52,65	+ 2,15
Western Deep	192,50	+ 16

Filatures, textiles magasins

	28-9-90	Diff.
Agache (Fin.)	922	+ 24
BHV	540	+ 5
CFAO	362	+ 2
Damart	2 130	+ 130
DMC	351	– 19
Gal. Lafayette	1 650	– 80
Nouvelles Galeries	535	– 39
Printemps	471,10	+ 38,10
La Redoute	2 710	+ 210
SCOA	14,90	– 0,05

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Hutchison	+ 25,9	Pinault	– 25,6
Redoute (La)	+ 12,9	CCMC	– 25,6
Occident.(Gle)	+ 12,8	Géophysique	– 16,2
Dev. Reg. P.-C.	+ 9,9	Essilor Intl.	– 15,9
Saulnes-Regr.	+ 9,0	Luchaire SA	– 14,1
Min. Pro. Sal.	+ 9,0	BNP CI	– 13,1
Gascogne	+ 8,1	Métrologie Inter.	– 11,9
Alsac Supermar.	+ 7,8	Cap Gem. Sogeti	– 11,6
B.I.S.	+ 7,7	Schneider	– 11,5
Saupiquet	+ 7,4	Société Générale	– 11,3
Dassault Electro.	+ 7,2	Hachette	– 11,1
ACCOR	+ 6,7	J. Lefebvre Entr.	– 10,9
Damart SA	+ 6,5	Bail Equipement	– 10,5
Immob. Phenix	+ 6,4	Créd. Lyon. CIP	– 10,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGE	1 179 404	559 607 295
Suez (Co. de)	1 667 729	469 153 407
Eaux (G. des)	228 138	461 351 898
Elf-Aquitaine	651 412	442 304 451
Rochette (La)	7 584 712	384 030 213
BSN	498 553	358 507 923
Total (fse pétr.)	516 895	351 650 350
Peugeot S.A.	552 080	289 971 879
Saint-Gobain	750 408	253 958 225
Laf. Coppée	732 808	244 883 625
Soc. gén. « A »	597 161	242 264 836
Total certif.	557 569	240 234 044
Oréal (L')	510 522	229 593 425
Hachette	183 144	227 208 224

(*) Du vendredi 21 septembre au jeudi 27 septembre 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 septembre 1990

Nombre de contrats : 36 277.

COURS	ÉCHÉANCES			
	–	Déc. 90	Mars 91	Juin 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	96,46	96,34	96,34
+ bas	–	96,24	96,20	96,20
Dernier	–	96,46	96,34	96,34
Compensation	–	96,46	96,34	96,30

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 sept.	25 sept.	26 sept.	27 sept.	28 sept.
RM	2 301 105	2 392 192	2 080 472	1 699 684	–
Comptant R. et obl.	11 155 273	10 013 807	8 701 226	8 581 959	–
Actions	300 460	345 319	135 733	254 662	–
Total	13 756 838	12 751 318	10 917 431	10 536 305	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	71,5	70,2	70,8	71,8	–
Etrangères	80,4	80,1	80	79,6	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	418	414,2	410,1	413	415,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 502,80	1 485,39	1 499,17	1 523,95	1 491,76

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21-9-90	Cours 28-9-90
Or fin (kilo en barre)	66 350	68 900
– (kilo en lingot)	66 350	68 660
Pièce française (20 fr.)	415	418
• Pièce française (10 fr.)	405	395
Pièce suisse (20 fr.)	479	487
Pièce latine (20 fr.)	382	400
• Pièce tunisienne (20 fr.)	376	392
Souverain	492	508
• Souverain Elizabeth II	489	620
• Demi-souverain	398	390
Pièce de 20 dollars	2 400	2 380
– 10 dollars	1 305	1 320
• – 5 dollars	825	875
– 50 pesos	2 580	2 610
• – 20 marks	526	526
– 10 florins	398	413
• – 5 roubles	288	282

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Les nuages s'amoncellent

INDICE DOW JONES

- 2,4 %

Wall Street s'est de nouveau enfoncé dans la déprime au cours de la semaine écoulée en dépit d'éclaircies passagères, passant dès lundi sous la barre des 2 500 points sous le poids des craintes de plus en plus précises de récession. L'indice Dow Jones a cloturé en baisse de 2,4 % par rapport à la semaine dernière. La progression des cours du pétrole a lourdement pesé sur la grande bourse newyorkaise, la décision du président George Bush de puiser dans la réserve stratégique de *pétrole américaine ne permettant* qu'un répit passager.

La forte révision en baisse de la croissance américaine au second trimestre, associée à un recul des commandes de biens durables en août, ont accentué le pessi*misme* des investisseurs sur l'état de santé de l'économie américaine, au bord de la récession. Le recul en août de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains, censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis, est venu compléter en fin de semaine un diagnostic déjà largement défavorable. Il s'agit de la première baisse depuis le mois d'avril dernier et la plus forte depuis près de trois ans.

La crise du Golfe, qui a provoqué une flambée des cours du pétrole, a compromis l'évolution de l'économie américaine, qui était en situation de quasi-stagnation avant l'invasion du Koweït par l'Irak au début du mois d'août.

Le marché a été également victime des difficultés du secteur bancaire liées à la crise de l'immobilier.

« Quand la tendance est baissière, on ne peut se cacher nulle part. Le moyen de préserver son capital, c'est de ne pas posséder d'actions », a souligné M. Ronald Sloan, responsable chez Siebel Capital Management.

Indice Dow Jones du 28 septembre : 2 452,47 (contre 2 512,38).

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Alcoa	67 1/2	62 3/4
ATT	31 3/8	31
Boeing	43 1/8	41 5/8
Chase Man. Bank	12 3/4	11 3/4
Du Pont de Nemours	34 5/8	34
Eastman Kodak	41 1/8	38 1/2
Exxon	51 1/4	49
Ford	33 7/8	30 7/8
General Electric	55 7/8	54 1/2
General Motors	36 3/8	36 1/2
Goodyear	18 1/2	17
IBM	106 3/4	106 7/8
ITT	48 5/8	45 1/8
Mobil Oil	67	62 7/8
Pfizer	70 7/8	70 5/8
Schlumberger	65 3/4	60 7/8
Texaco	64 1/4	61 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	100 1/2	99 3/8
Union Carbide	15 1/4	15
USX	32 3/4	30 1/4
Westinghouse	27 1/4	29 3/4
Xerox Corp.	36 3/4	34 1/4

TOKYO

Au tatami !

INDICE NIKKEI

- 11,7 %

« Cela va un peu trop vite », affirmait en fin de semaine le gouverneur de la Banque du Japon, M. Yasuhiro Mieno, le Kabuto-Cho est allé, en effet, sur les chapeaux de roue, dévalant une pente de 11,7 % qui a amené l'indice Nikkei à 20 983,50 points vendredi. Le niveau de mars 1987. En dessous de celui du 11 novembre 1987, l'équivalent pour Tokyo du « lundi noir » d'octobre 1987 de Wall Street. *« Cela aurait pu être pire »*, notait un professionnel : *« La Bourse cette semaine n'a ouvert que quatre jours. »* Avec cette nouvelle semaine noire ajoutée à toutes celles qui l'ont précédée, ce sont désormais 46 % de la valeur de Tokyo qui ont disparu en fumée.

« La crise du Koweït sert de masque, observait un professionnel. *La véritable raison, c'est que la Bourse manque de liquidités. »* Et peu de chances qu'elle les retrouve de sitôt. Les autorités monétaires sont résolues à casser toute reprise inflationiste, à freiner la croissance de la masse monétaire et à continuer la purge en s'attaquant après la spéculation boursière à celle de l'immobilier. Le Japon va devoir s'habituer à vivre avec moins d'argent. Convaincus que la Banque du Japon va à nouveau serrer la vis, les milieux boursiers ont désormais trois interrogations : quand se terminera la crise du irakienne ? ; Où se trouve le seuil de résistance du Kabuto-Cho ?, et quand la Banque du Japon relèvera ses taux ?...

Facteur conjoncturel aggravant cette pénurie d'argent le 30 septembre, les grandes banques japonaises présenteront un bilan semestriel. Et une bonne partie de leurs profits sont boursiers. Plus exactement l'étaient. Car avec une Bourse qui a perdu 46 % de sa valeur, les banques n'ont récolté que des pertes. Pour les couvrir, soit elles liquident des positions soit elles empruntent, asséchant le marché monétaire.

Indices du 28 septembre : Nikkei : 20 983,50 (contre 23 777,83), Topix 1 570,95 (contre 1 769,77).

BRUNO BIROLLI

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Akai	602	455
Bridgestone	1 150	998
Canon	1 460	1 360
Fuji Bank	1 850	1 640
Honda Motors	1 470	1 300
Matsushita Electric	1 720	1 650
Mitsubishi Heavy	737	637
Sony Corp.	6 540	5 600
Toyota Motors	1 840	1 800

FRANCFORT

Poursuite de la chute libre

– 7 %

Le marché francfortois a connu, cette semaine encore, des heures noires. Malgré un sursaut mercredi où une légère reprise était constatée, la principale place financière ouest-allemande a enregistré pratiquement chaque jour des baisses amenant l'indice de référence à ses plus bas niveaux de l'année. Le DAX a ainsi perdu 7 %, comme la semaine précédente tout comme l'indice de la Commerzbank.

Le marché est malheureusement en phase avec les autres places du monde alors que la conjoncture *ouest-allemande est beaucoup plus* solide que la plupart des autres

Indices du 28 septembre : Commerzbank 1 628,7 (contre 1 754,3), DAX 1334,89 (contre 1446,57).

	Cours 21/9	Cours 28/9
AEG	223	204,20
BASF	212	196,50
Bayer	218	199
Commerzbank	242,50	220,10
Deutschebank	621	568
Hoechst	213,50	190,30
Karstadt	624	565
Mannesman	240	228
Siemens	549,50	514,60
Volkswagen	393	367

LONDRES

Au niveau de janvier 1989

– 1,7 %

Le Stock Exchange a évolué irrégulièrement au gré des fluctuations des cours du pétrole et des marchés new-yorkais et japonais.

Des craintes persistantes de récession en Grande-Bretagne et un rapport alarmiste de la Confederation of British Industry (CBI) indiquent que près d'une entreprise britannique sur trois s'attend à une baisse de sa production.

Indices du 28 septembre : 100 valeurs 1 990,2 (contre 2 025,5) ; 30 valeurs 1 535,7 (contre 1 537,3) ; Fonds d'Etat 78,09 (contre 78,56) et Mines d'or 207,6 (contre 186,1).

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Bowater	425	414
BP	368	345
Charter	355	352
Courtaulds	274	290
De Beers (*)	13,88	10,01
Glaxo	740	732
GUS	13,88	13,38
ICI	837	810
Reuters	743	743
Shell	488	448
Unilever	608	604
Vickers	188	188

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Retour à la physionomie habituelle

Les dernières statistiques trimestrielles reflétant l'activité de l'euromarché apparaissent plutôt rassurantes. Cet été, malgré la crise du Golfe, malgré les craintes provoquées par l'énormité du coût de l'unification des deux Allemagnes et malgré la confirmation de graves difficultés dans le système bancaire aux Etats-Unis, le marché international des capitaux a, dans l'ensemble, retrouvé sa physionomie habituelle. Alors que les deux premiers trimestres de l'année avaient été marqués par une sensible diminution du rôle du dollar, dont la part était tombée à moins d'un tiers, cette devise a pleinement récupéré le terrain perdu. Du début de juillet à la fin de septembre, elle a servi à libeller près de 55 % du montant total des 358 émissions d'euro-obligations nouvelles qui ont vu le jour pour l'équivalent de 48 milliards de dollars. Le volume global de ces derniers mois témoigne d'ailleurs d'un surcroît d'animation.

Ajoutant à l'impression positive de tout retour à une situation familière, le rang des autres monnaies utilisées sur l'euromarché est redevenu celui auquel on était accoutumé depuis des années. De quatrième à la fin du mois de juin, le deutschemark est revenu à la seconde place, avec un peu plus de 9 %. Il est talonné de près par le yen, et la livre sterling suit à distance, ces deux monnaies représentant respectivement moins de 9 % et de 8 %. Quant à l'écu, qui s'était tant distingué durant la première moitié de l'année, servant de support à plus de 12 % des euro-emprunts lancés durant cette période, la monnaie européenne est retombée à 4,3 %, devançant, mais d'assez peu, les dollars australien et canadien ainsi que le franc français.

En partie, le regain d'activité et l'utilisation accrue du dollar sont dus à la reprise du programme d'emprunts de sociétés japonaises qui associent à leurs obligations des bons de souscription d'actions. Intrerrompu depuis février en raison de la baisse de la Bourse de Tokyo, ce programme n'a repris qu'en juillet. Il s'est poursuivi depuis sans discontinuer, en dépit du nouvel effondrement des cours des actions japonaises. On ne saurait toutefois tabler sur ce genre d'émissions pour alimenter le marché durant la dernière partie de l'année. Si la Bourse japonaise devait continuer à chuter au début d'actobre, il est probable qu'on décide à Tokyo de suspendre à nouveau l'émission de tels titres sur l'euromarché.

Les statistiques dont il est fait état ici ont été compilées par les spécialistes de la BHF-Bank. Parfaitement comparables avec celles des années précédentes, elles portent sur l'euromarché, au sens strict, sans tenir compte des opérations internationales soumises à des dispositions locales, comme celles, très nombreuses, qui sont lancées en Suisse, aux Etats-Unis (les emprunts « yankees ») ou au Japon (les « samouraïs »). Les obligations en marks ne sont comprises que si elles sont vraiment internationales.

Ainsi, par exemple, elles n'englobent pas les gigantesques emprunts lancés ces dernières semaines en Allemagne fédérale par la Staatsbank de Berlon-Est, car ce débiteur n'y sera plus étranger dans quelques jours à peine. Ses titres seront, à partir de mercredi, pratiquement assimilés à ceux d'une dépendance du gouvernement de Bonn.

En tout, le volume d'euro-obligations nouvelles lancées durant les neuf premiers mois de cette année sur l'euromarché s'élève à 136 milliards de dollars. On demeure, cependant, très en deçà des chiffres de l'an passé. En 1989, pour l'année entière, le total s'était chiffré à 214 milliards.

Le compartiment du dollar retient l'attention

Parmi les événements marquants de cette dernière semaine de septembre, la réussite d'une émission à taux fixe en dollars a montré que, même dans un environnement très difficile, il était possible d'accorder l'intérêt d'un emprunteur et celui des investisseurs. Toyota Motor Credit Corporation, une société américaine du groupe japonais, dont le crédit est excellent, cherchait à lever pour 250 millions de dollars pour une durée de trois ans. Par l'intermédiaire des eurobanques des principaux établissements suisses, sous la direction de CSFB, elle proposait au prix de 101,475 % des obligations rémunérées au taux facial de 9 % l'an. La qualité de la signature, l'échéance des titres, leur rendement, tout a joué en faveur de cet emprunt dont la plupart des obligations demeureront probablement enfouies dans des portefeuilles suisses jusqu'à la date de leur remboursement. Une autre émission en dollars a retenu l'attention, celle que le Crédit local de France a lancée lundi dernier dans le compartiment des emprunts à taux variable.

Il s'agit d'une transaction de 100 millions de sept ans de durée dont les titres rapporteront à leurs détenteurs, tous les six mois, 0,0625 % de moins que le taux du Libor, la référence internationale du loyer de l'argent. L'intéressant dans cette affaire, c'est qu'elle illustre bien l'avantage que peut avoir un grand emprunteur à recourir à l'euromarché. Il y a quelques mois encore, le Crédit local, qui recherche avant tout des fonds en francs, estimait qu'il allait trouver sur le marché national des emprunts en francs la plupart des quelque 30 milliards qu'il se proposait de lever au cours de l'année. Il apparaît maintenant que son appel au marché international sera plus important. En concluant des contrats d'échange, cet établissement financier est en mesure de se procurer des fonds en francs français à des coûts inférieurs à ce qu'il lui faudrait débourser s'il se présentait directement sur le marché du franc. Sa dernière émission en dollars que dirige le Crédit lyonnais fait l'objet d'un *swap* au terme duquel l'emprunteur dispose finalement de francs français qu'il lui faudra rémunérer à taux fixe.

Le marché de l'eurofranc français a vu la semaine passée une nouvelle transaction de courte durée, construite sur le même modèle que l'emprunt récent d'Interfinance-Crédit national. Le Crédit commercial de France a fait pour son propre compte la proposition suivante : 500 millions d'obligations d'une durée de quinze mois, rémunérées à l'échéance au taux facial de 13-½ %. Tenant compte de la commission de 1 % qui revient aux banques du groupe de direction, et calculé comme on le fait normalement en pourcentage par an, le rendement de l'emprunt se monte à 10,86 %. Ce rapport était jeudi, à la sortie de l'opération, de 0,43 % supérieur à celui des bons du Trésor de durée comparable. Cela a suffi à éveiller l'intérêt de nombreux investisseurs institutionnels, qu'attire la possibilité d'obtenir des titres physiquement disponibles dont l'échéance est très proche et qui seront cotés en Bourse. Il n'existe rien de comparable sur le marché national des titres en francs ou la durée minimale des nouvelles obligations d'emprunteurs autres que l'Etat est de sept ans.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le marais

« Rien ! » ... Tel était le commentaire, en fin de semaine, des opérateurs sur les marchés des changes, qui analysaient les variations des principales devises dans un étroit chenal : 5,20, 5,25 F ; 1,56, 1,57 DM et 137, 138 yens pour un dollar.

Certes, l'absence de référence au dollar, dans le communiqué du groupe des Sept à l'issue du week-end dernier, considéré par les marchés comme un non-événement, a commencé par déprimer la devise américaine en début de semaine. Les opérateurs avaient le sentiment très net que tout le monde s'accommodait d'un dollar faible : les Américains souhaitent relancer leurs exportations et leurs partenaires, notamment européens, les yeux fixés sur les prix du pétrole, ne seraient pas totalement mécontents de le voir encore baisser.

Mais, par la suite, les vigoureuses déclarations de M. Wayne Angel, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis, venait raffermir le dollar. Qu'a donc dit M. Angel ? Tout simplement ceci : *« Un assouplissement de la politique monétaire, afin de compenser les effets de la hausse des cours du pétrole, serait une mesure risquée, qui pourrait stimuler l'inflation. Tenter, tant bien que mal, à travers une détente des taux, d'éviter ou de repousser les ajustements réels impliqués par le choc pétrolier, servirait uniquement à diminuer la crédibilité de notre politique et conduirait à des ajustements potentiellement plus sévères sur le long terme. (...) Le ralentissement de l'économie, un accord budgétaire ou une hausse du pétrole ne peuvent pas détourner la Réserve fédérale de la poursuite d'un objectif qui soit le plus efficace pour stabiliser l'économie »*, a-t-il déclaré, ajoutant que c'était le meilleur moyen pour modérer finalement les taux d'intérêt à long terme

Regain de tensions sur l'or

S'ajoutant à celui du président de la Réserve fédérale, la semaine dernière, l'avertissement de M. Angel est très clair : la FED ne paraît pas disposée à assouplir sa politique pour relancer l'économie, le danger étant trop grand à ses yeux. Du coup, le dollar s'est un peu raffermi, la possibilité d'une baisse des taux s'éloignant visiblement.

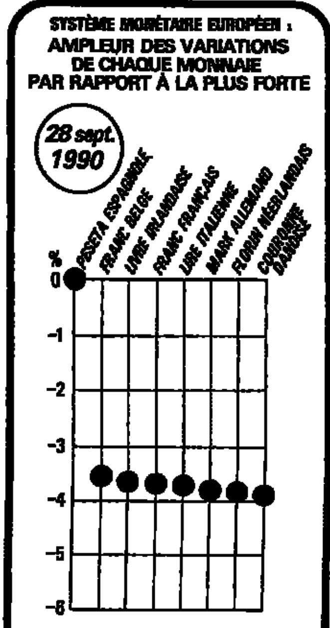
En Europe, c'est le *statu quo*, les monnaies du système monétaire européen se situant dans un mouchoir de poche. Seule la peseta reste en flèche. Le ministre des finances espagnol, M. Carlos Solchaga, a déclaré que la monnaie ne sera pas dévaluée, pas plus que ne seront abaissés les taux d'intérêt, dont le niveau très élevé est un élément important de la politique gouvernementale.

La nouvelle hausse des prix du pétrole a fait monter les cours de l'or. L'once de métal – qui cotait encore moins de 390 dollars il y a une dizaine de jours, après les 412 dollars du début août – se retrouvait à la veille du week-end aux environs de 405-408 dollars.

Un grand spécialiste du marché, M. Jean-Claude Martini, PDG de la société Compagnie parisienne de réescompte or, assure : *« Je ne suis pas spécialement haussier, du moins pour les particuliers, mais, comme professionnel, je ne prendrai pas de positions à découvert, trop risquées en raison des événements toujours imprévisibles »*.

Certes, certains gestionnaires dans le monde remettent un peu d'ordre dans les portefeuilles, faute de meilleures opportunités et en cas de malheur. Mais, avec des taux d'intérêt réels de 3 % à 6 % sur les produits financiers, les placements en or ne sont guère attrayants en ce moment. Les clients français, quant à eux, n'achètent pas et même seraient plutôt vendeurs. Il y a dix ans, la crise du Golfe aurait catapulté le cours de l'or à 500 ou 600 dollars l'once : aujourd'hui, on ne retrouve même pas les 420 dollars de janvier avec un billet vert qui, depuis, a encore perdu de sa valeur.

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 SEPTEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8720	–	19,8767	77,9416	63,8570	3,1088	56,6733	0,0854
	1,8540	–	19,0085	76,1035	63,6132	3,0883	56,4334	0,0853
Paris........	9,8130	5,2420	–	403,85	334,74	16,2543	297,88	4,4765
	9,7576	5,2630	–	400,53	334,79	16,2538	297,81	4,4925
Zurich.......	2,4299	1,2980	24,7615	–	82,8863	4,0248	73,5619	1,1085
	2,4361	1,3140	24,9669	–	83,5878	4,0580	74,1535	1,1216
Francfort...	2,9316	1,5660	29,8741	120,64	–	4,8558	88,7584	1,3373
	2,9145	1,5720	29,8695	119,63	–	4,8548	88,7132	1,3419
Bruxelles...	60,3720	32,25	6,1522	24,8459	20,5939	–	18,2771	2,7540
	60,0325	32,38	6,1524	24,6423	20,5979	–	18,2731	2,7639
Amsterdam	3,3031	1,7645	33,6606	135,94	112,67	5,4713	–	1,5068
	3,2853	1,7720	33,6689	134,85	112,72	5,4725	–	1,5125
Milan........	2192,11	1171	223,39	902,16	747,77	36,3101	663,64	–
	2171,96	1171,50	222,59	891,55	745,22	36,1797	661,12	–
Tokyo........	258,34	138,00	26,3258	106,32	88,1226	4,2791	78,2091	0,1178
	254,00	137,00	26,0308	104,26	87,1581	4,2310	77,3137	0,1169

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 septembre, 3,7986 F, contre 3,8416 F le vendredi 21 septembre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un rendement de 11 %

Cette semaine, la Banque européenne d'investissements (BEI) a offert, avec grand succès *(voir par ailleurs)* un coupon de 11 % sur son emprunt français. Ce rendement, et celui des emprunts d'Etat (OAT, dix ans) à 10,65 %, retrouvent ainsi leur niveau de fin 1985. On est loin des 9,60 % encore cotés sur l'OAT au début du mois d'août dernier : la crise du Golfe est passée par là.

Cette crise a commencé en début de semaine à faire plonger les cours du MATIF (échéance décembre) à 95,70 %, au plus bas depuis le krach d'octobre 1987. Un tel cours correspondait à un rendement supérieur à 10,70 % pour l'OAT dix ans. Par la suite, les cours se raffermissaient légèrement pour remonter à 96,40 % à la veille du week-end, un peu au-dessous de ceux de la semaine précédente, dans un climat un peu moins lourd.

Très vif succès pour la BEI

Cette relative résistance rassure certains opérateurs et en inquiète d'autres, pour qui la guerre est inévitable dans le Golfe. En ce cas, craignent-ils, les marchés seraient fortement secoués, du moins dans l'immédiat. Après, les opinions divergent. Parmi les pessimistes, M. Yamani, ex-ministre saoudien du pétrole, voit le prix du baril à 100 dollars en cas de guerre.

Seule certitude : le marché de Paris est celui où les taux ont relativement monté le plus, l'écart entre les rendements des emprunts d'Etat français et allemand dépassant 1,60 point, au lieu de 1,50 point la semaine dernière. A Francfort, le Bund de dix ans s'est contenté de passer de 9,03 % à 9,04 %, tandis que l'OAT passait de 10,59 à 10,65 %.

L'emprunt de 1 milliard de francs dix ans et 11 %, lancé mercredi par la Banque européenne d'investissements, sous la direction de la Société générale, a été enlevé en une journée, tant par les investisseurs institutionnels (grandes compagnies d'assurances) que par le public, fortement intéressé. De même, les 400 millions de francs à 10,90 % du Crédit local de France se sont casés en un clin d'œil, sous la direction du Crédit lyonnais.

Ce vif succès est dû à trois raisons. La première, on le savait depuis la rentrée, est que les souscripteurs réclament un coupon de 11 % et ils l'ont eu ; ce qui leur donne un taux d'intérêt réel de 7 %, pour un taux d'inflation éventuel de 4 %. La seconde est que, même dans les conditions actuelles très mauvaises, beaucoup de gens gardent la tête froide et que, sauf désastre, ils estiment que les rendements offerts actuellement valent la peine d'être considérés. A cet égard, M. Christopher Potts, analyste de la Banque Indosuez, estime que, dans six mois, *« on regardera la période actuelle comme une période d'aberration. Il n'existe pas de fragilité particulière de la France et du franc et il faut oublier de chercher des raisons particulières à la déprime du marché français. Ce n'est donc pas la guerre et le manque de liquidités qui expliquent la débâcle du marché. Aussi, quand la crise se calmera, il y aura une reprise de tous les marchés mais davantage du marché obligataire que de la Bourse, car le ralentissement de l'activité économique se poursuivra »*. L'argumentation est intéressante, sauf peut-être pour le manque de liquidités, le bond des SICAV de trésorerie montrant clairement que les liquidités cherchent des placements refuges. Une chose est sûre en tout cas : il existe, sur le marché français des obligations, une force de rappel qui, au moindre signe de détente dans le Golfe, ferait baisser les taux rapidement, un demi-point au minimum, et provoquerait une ruée des souscripteurs.

La troisième raison du succès de l'émission de la BEI est que cet établissement est considéré non seulement comme un placement sans risques, mais comme une eurovaleur internationale à l'horizon 1993, tout à fait digne d'entrer dans les portefeuilles des gestionnaires de la nouvelle Europe. Sans doute dans le passé, le marché de Paris éprouvait une véritable révérence à l'égard de ce papier, dont le marché secondaire était et reste encore insuffisamment liquide, avec parfois des « colles » mémorables, comme celle de l'émission de l'automne 1988 : le coupon offert avait été vraiment trop minoré. Depuis, la BEI, avec les banques chefs de file, a rectifié le tir, le choix d'un coupon de 11 % par la Société générale cette semaine ayant prouvé le bien-fondé de la nouvelle politique.

Sur le front des billets de trésorerie (près de 200 milliards de francs actuellement) le torchon brûle entre l'Agence d'évaluation financière SP-ADEF et la société Salomon, dont les émissions avaient été « mises sous surveillance », à la fin du mois de juin dernier, en raison des difficultés de la firme d'Annecy éprouvées par le manque de neige pendant deux hivers consécutifs.

SP-ADEF a annoncé qu'elle n'assurait plus la notation des billets de Salomon *« faute d'obtenir les éléments d'informations suffisants »*. Chez Salomon, on réplique avec indignation que l'arrêt de la notation s'explique par le non-renouvellement des contrats avec SP-ADEF à l'échéance du début novembre par *« mesure d'économie »* (le contrat coûte 150 000 F par an). Chez SP-ADEF, on répond que, de toute façon, l'agence se devait d'obtenir les renseignements nécessaires. On peut ajouter que le montant des billets de trésorerie émis par Salomon a beaucoup diminué, revenant de 450 millions de francs, fin juin, à 281 millions fin août, la firme préférant sans doute tirer sur ses lignes bancaires.

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Optimisme prudent sur le cacao

Très attendues et respectées par le passé, les prévisions de récolte des courtiers londoniens Gill and Duffus, publiées en milieu de semaine, n'ont pas suscité l'adhésion des professionnels du cacao. Alors que le marché des fèves se montrait passif mais relativement stable sur la place britannique, à 755 livres la tonne sur l'échéance de décembre, on doutait que le surplus de production mondiale atteindrait en 1990-1991 130 000 tonnes, comme le croient les experts de Gill.

Admettant que les excédents diminueront (de 337 000 tonnes à 130 000 tonnes), ils considèrent que ce septième surplus consécutif entraînera une nouvelle baisse des prix, déjà tombés au début de 1990 à leur plus bas niveau depuis quinze ans.

Gill and Duffus estime, en revanche, que *« si la consommation mondiale continue de croître au rythme actuel* [+ 3 %] *et si la production demeure statique, un déficit de l'offre par rapport à la demande sera enregistré en 1992-1993, entraînant une reprise importante et soutenus des cours au milieu des années 90 »*.

Dans le détail, Gill and Duffus et les professionnels du marché se rejoignent pour constater les retards de récolte en Afrique occidentale. Celle-ci ne devrait être disponible que vers la mi-novembre, avec une réduction de la production au Ghana (elle passerait de 295 000 tonnes à 250 000 tonnes). En Côte-d'Ivoire, les opérateurs français tablent sur une récolte voisine de 650 000 tonnes, et non sur les 740 000 tonnes prévues par Gill and Duffus.

Unité de vue

Parmi les éléments baissiers, outre le trop-plein mondial qui atteint, cumulé, quelque 1,3 million de tonnes, on note la bonne couverture des industriels qui semblent détenir des provisions pour les douze prochains mois. La mise en sommeil de l'accord international sur la stabilisation des prix est, en soi, un élément défavorable dont il ne faut pourtant pas désespérer. Les récentes discussions au sein de l'ICO (Organisation internationale du cacao) ont débouché sur la reconduction, sans clauses économiques, de l'actuel accord jusqu'en 1992.

Les observateurs ont cependant noté la volonté des pays producteurs de resserrer leurs liens, et de trouver des règles du jeu économiques moins éloignées des signaux du marché. Jusqu'à présent très hostile à cet instrument, la Malaisie, second producteur mondial, a paru moins rigide sur ses positions.

La question reste posée de savoir comment les producteurs pourront s'entendre. Une piste pourrait consister à associer dans la réflexion les grandes firmes chocolatières qui, comme Nestlé, ont déjà manifesté leur intérêt pour les accords de produit. Le PDG de Nestlé, M. Helmut Maucher, n'a jamais caché sa bonne volonté en ce domaine, précisant que son intérêt portait moins sur le niveau des prix du cacao que sur leur stabilité, sur la régularité et sur la qualité des approvisionnements.

En dehors des lourdeurs financières et physiques des stocks régulateurs, on pourrait imaginer des accords contractuels de longue durée entre compagnies de négoce, sociétés chocolatières et Etats fournisseurs, reposant sur des critères précis de prix, de calendrier et de qualité. La difficulté d'un tel scénario serait, entre autres, d'impliquer toutes les compagnies privées pour éviter des distorsions de concurrence.

L'inconnue qui subsiste sur les marchés porte sur le comportement des pays de l'Est qui achètent d'ordinaire 230 000 tonnes d'équivalent fèves (150 000 tonnes de fèves et le reste en produits à base de cacao). Les rumeurs les plus diverses circulent à ce sujet. D'aucuns affirment que l'URSS va réduire sensiblement ses achats. D'autres considèrent qu'elle importera moins de ce qu'elle est en mesure de produire, excluant donc les denrées tropicales. Les arriérés de paiement sur des contrats de cacao anciens seraient en voie d'être réglés par Moscou.

Pour le reste, le marché londonien est très calme. 1 800 lots se sont traités le 28 septembre, contre 5 000 lots en moyenne quotidienne.

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 28-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 462 (– 45) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 820 (– 275) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 750 (+ 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 624 (– 1) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	591 (– 19) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 281 (+ 21) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	277 (+ 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	228 (+ 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	176,9 (+ 1,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

□ **Le platine au plus bas depuis quatre ans.** – Les cours du platine à Londres sont tombés jeudi 27 septembre à 441,5 dollars l'once, leur niveau le plus bas de ces quatre dernières années. Début août, le métal blanc se traitait à 484,85 dollars l'once. Métal industriel utilisé principalement pour la production de catalyseurs et de pots d'échappement *« propres »*, le platine est victime des anticipations des opérateurs sur une possible et grave récession dans l'hypothèse d'un enlisement de la crise du Golfe. Le manque d'intérêt récent des Japonais pour ce métal a, en outre, précipité la chute des cours.

Les conséquences de la crise du Golfe

L'Agence internationale de l'énergie se prépare au pire

L'agence internationale de l'énergie se prépare au pire. Bien que le mot de « guerre » n'ait pas été prononcé dans l'enceinte feutrée du château de la Muette, c'est bien le sens des décisions prises vendredi 28 septembre par le conseil de direction de l'AIE, qui regroupe, en fait sous la direction des Etats-Unis, les vingt et un pays principaux consommateurs de pétrole, sauf la France.

Pas de décisions spectaculaires. Pour l'heure, estime l'AIE, la situation reste *« maîtrisable »,* même si elle n'est *« pas confortable ».* Mais une série de préparatifs indiquent, mieux qu'un long discours, qu'il y a ou aura bientôt péril *en la demeure.*

Pas question donc d'utiliser immédiatement les stocks stratégiques de pétrole pour apaiser les tensions du marché. Le niveau élevé des prix du pétrole aura certes *« des répercussions négatives sur les économies de la plupart des pays membres et provoquera des difficultés particulières dans la plupart des pays en développement et dans les pays d'Europe centrale et orientale ».* Déjà, reconnaît même l'agence, des signes de resserrement prémonitoires se font sentir dans le bassin pacifique, l'Afrique de l'Est et l'océan Indien. Mais l'agence, précise sa présidente Mme Olga Steeg, *« n'est pas une institution financière »,* et la situation n'est pas telle qu'il faille agir dès maintenant.

Risques de déficits

L'envolée récente des cours du brut est *« dans une large mesure provoquée par l'extrême incertitude politique concernant la crise du Golfe et les craintes d'une guerre »,* note l'agence, en appelant les compagnies à *« faire preuve de jugement dans leurs achats ».*

« On est dans la situation d'un joueur de football qui a reçu un carton jaune, explique Mme Olga Steeg, *il sera renvoyé du terrain au second carton. Mais le second carton n'est pas encore arrivé... »*

Par contre, il est urgent, estime le conseil de direction, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire face aux risques de *« nouveaux déficits appréciables des approvisionnements pétroliers. Chaque pays membre doit donc achever dès maintenant les préparatifs pour permettre le moment venu aux autorités d'agir immédiatement et efficacement ».* Comment ? Deux mesures principales sont envisagées : d'une part, le recours aux stocks stratégiques (qu'ils soient ou non détenus par le gouvernement) dans tous les pays membres qui le peuvent, et d'autre part, une réduction de la consommation.

L'agence prévoit en outre de se réunir d'urgence *« si la situation empire significativement »,* chaque délégué devant être investi des pouvoirs nécessaires pour décider rapidement de mesures comme le déstockage ou la réduction de la demande justifiée par la conjoncture. Enfin, le conseil charge les groupes permanents de l'AIE spécialisés dans les *« questions urgentes »* de *« continuer d'affiner de toute urgence leur analyse des mesures en préparation en cas de crise ».*

Reste à savoir ce que l'AIE entend par *« crise ».* Ce n'est pas à l'évidence l'envolée des prix, mais un déficit d'approvisionnements. Pour quels motifs ? La guerre bien sûr, mais aussi, précisent les responsables, des accidents majeurs perturbant la chaîne d'approvisionnement comme une rupture d'oléoduc, une marée noire, un accident endommageant une plate-forme, voire un hiver précoce et extrêmement froid.

« Compte tenu de la rigidité du système, tout nouvel événement négatif éliminera la flexibilité qui demeure », explique le président de l'agence. *« En raison de l'approche de l'hiver dans l'hémisphère nord et de la possibilité de déficit futur d'approvisionnement pétrolier sous diverses formes, les pays membres de l'AIE doivent être prêts à agir rapidement (...) afin d'atténuer les nouveaux préjudices que subirait l'économie mondiale »,* conclut le communiqué du conseil de direction. Bref, tout est prêt pour une crise majeure...

VÉRONIQUE MAURUS

Un « grand débat » sur l'agriculture à l'Assemblée nationale

Lors de sa rencontre improvisée à l'hôtel de ville de Poitiers avec des responsables agricoles, M. Mitterrand a promis le 28 septembre la tenue d'un *« grand débat »* à l'Assemblée nationale sur l'agriculture au début de la prochaine session parlementaire. Au sortir de cette réunion, qui a duré une demi-heure, les dirigeants du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) et de la Confédération paysanne ont exprimé leur satisfaction. *« Le président est très à l'écoute des questions agricoles et il est très préoccupé par la situation »,* a commenté le président du CNJA, M. Philippe Mangin, qui a qualifié les propos présidentiels de *« rassurants ».* Il s'est toutefois étonné du *« grand décalage entre les propos du chef de l'Etat et ceux du gouvernement ».*

De son côté, la Confédération paysanne a annoncé l'arrêt des grèves de la faim commencées dans plusieurs départements par ses adhérents. *« C'est une première victoire et nous allons entreprendre à présent un travail auprès des parlementaires »,* estimait-on à la Confédération.

Seule la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) s'est montrée plus mesurée, rappelant qu'un débat était déjà prévu pour le 9 octobre prochain au Sénat. Elle a cependant précisé qu'elle se réjouira *« si un débat à l'Assemblée nationale sur l'avenir de l'agriculture a lieu ».*

Lire nos autres informations page 8

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1990 a été tiré à 535 813 exemplaires.

L'emportant sur McDonnell Douglas

Airbus vend à Swissair 52 Airbus A-320 et A-321

La compagnie Swissair a choisi, le 28 septembre, d'acheter cinquante-deux biréacteurs Airbus A-320 et A-321, moitié en commandes ferme, moitié en option, pour la somme de 9,3 milliards de francs (*le Monde* du 27 septembre). Les vingt-six premiers appareils seront livrés de 1995 à 1998. La compagnie Austrian Airlines, proche de Swissair, pourrait lui emboîter le pas.

Il s'agit d'un remarquable succès pour Airbus, qui met ainsi fin au règne de McDonnell Douglas chez le transporteur suisse qui utilisait essentiellement des DC9 et des MD80 pour ses liaisons européennes. Il vient à point nommé et met du baume au cœur des avionneurs européens.

Ceux-ci, en effet, doivent faire face simultanément à une offensive du gouvernement américain, qui accuse toujours Airbus de faire une concurrence déloyale à ses constructeurs, et à une campagne diffamatoire de certains syndicats de pilotes qui tentent d'utiliser les accidents d'Habsheim (Haut-Rhin) et de Bengalore (Inde), provoqués tous deux par des fautes de pilotage, pour tenter de discréditer l'Airbus A-320 qui est, à ce jour, l'avion commercial le plus automatisé du monde.

Al.F.

Après une baisse constante de fréquentation

Big Bang Schtroumpf cherche un repreneur

A son ouverture au printemps 1989, le parc d'attractions Big Bang Schtroumpf, à Hagondange, en Moselle visait 1,5 million d'entrées. Les visiteurs n'ont pas dépassé la barre des 700 000. Résultat : la mise en place d'un plan de restructuration avec une réduction de moitié des effectifs permanents (100 contre 200) et une augmentation de capital de 100 millions de francs. Le parc cherche un repreneur.

METZ

de notre correspondant

La seconde saison s'est ouverte au printemps dernier avec l'ambition «recalée» de retrouver le niveau 1989 des entrées. Le bilan réalisé quelques jours avant la fermeture, prévue pour le 7 octobre, montre que, cette année encore, la moitié environ des visiteurs attendus se seront déplacés : 400 000 au lieu de 700 000. Le chiffre d'affaires 1990 devrait donc être de quelque 50 millions de francs, ce qui représente une dépense moyenne par visiteur de 125 francs. La perte serait être d'environ 40 millions de francs sans compter les frais financiers.

Dès lors, la recherche d'un nouvel actionnaire, engagée dès le printemps par les pouvoirs publics, qui ont mis ce dossier sous haute surveillance depuis un an, se transforme en quête d'un repreneur pour un investissement de 720 millions de francs. Cette solution s'appuie sur l'analyse confidentielle confiée au cabinet Booz Allen. Cette étude montre clairement qu'un des problèmes majeurs du parc est l'éclatement de son actionnariat, au sein duquel des oppositions et des suspicions sont apparues. La création d'un pool de partenaires – aucune des sociétés ne souhaitant prendre seule le risque de l'opération – avait permis de lancer le projet, mais ne s'est pas révélée pertinente à terme.

Au total, 250 sociétés ont été approchées dans le monde entier. Une demi-douzaine font actuellement figure de repreneurs potentiels. Concrètement, la cession devrait passer par un dépôt de bilan qualifié de «technique».

Les pouvoirs publics souhaitent pouvoir annoncer le nom du repreneur avant la fin de l'année. *«Je demeure convaincu de l'importance que représente pour la Lorraine le parc des Schtroumpfs,* affirme Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions. *Les expertises faites à ma demande montrent la qualité des produits proposés par SOREPARK, la viabilité économique de la société, dès lors qu'elle est en mesure de supporter les charges financières inhérentes à une montée en régime, d'assurer les investissements de renouvellement, de dépasser l'inadaptation de l'actionnariat et de mobiliser les partenaires locaux.»*

JEAN-LOUIS THIS

En Union soviétique

Ramassage de « détritus spatiaux » autour du cosmodrome de Baïkonour

Une vaste opération de ramassage de « détritus spatiaux » a été entreprise dans les steppes du Kazakhstan autour du cosmodrome de Baïkonour, à la suite de plaintes adressées au Glavcosmos (agence spatiale soviétique) par les habitants préoccupés par l'état critique de champs et de pâturages jadis florissants.

« Depuis que des tirs de lancement ont commencé, en 1957, notre territoire est devenu une immense décharge de débris métalliques, affirme un responsable de l'administration de la région. *Pour préserver le secret, l'armée détruisait sur place à l'explosif les étages retombés des fusées. Ces opérations ont entraîné la pollution par des substances toxiques et des débris que personne n'a pris soin de récupérer. D'après nos estimations, environ 890 étages retombés, entiers ou détruits, se trouvent sur le territoire de deux districts seulement. Nos exploitations ont subi des pertes s'exprimant en millions de roubles à cause de la dégradation des prés et des pâturages. »*

A la suite d'une campagne de protestation marquée par la tenue de nombreux meetings, une unité spéciale de nettoyage a été mise sur pied. Elle compte environ 300 hommes et dispose d'une centaine d'engins terrestres et aériens. Six districts ont déjà été nettoyés, a indiqué un responsable du cosmodrome de Baïkonour. L'opération sera achevée avant l'hiver. – *(Tass.)*

M. Maxwell achète un deuxième quotidien en Hongrie

BUDAPEST

correspondance

Le groupe de presse britannique Mirror, déjà actionnaire du quotidien *Magyar Hirlap*, élargit son empire en Hongrie en achetant 40 % des parts d'un grand quotidien du soir, *Esti Hirlap*. M. Robert Maxwell, qui venait en jet privé directement de Washington pour la signature de ce contrat, a racheté la part de M. Imre Nagy, ancien chef des Jeunesses communistes hongroises. M. Nagy a déclaré que cette somme de 45 millions de forints irait au Parti socialiste rénové. Le reste du capital du journal sera détenu par la rédaction (20 %) et l'ancienne maison d'édition du parti communiste hongrois, Hirlap Kiado.

M. Joseph Antall, premier ministre hongrois, a reçu, à Budapest, M. Robert Maxwell. Selon certaines informations, M. Maxwell a proposé au premier ministre hongrois de lui revendre le journal *Magyar Hirlap* si la loi hongroise en vigueur excluait la possibilité de son achat éventuel d'une chaîne de télévision privatisée. M. Maxwell, lors de sa conférence de presse, a affirmé que son achat précédent de *Magyar Hirlap* était une très bonne affaire et a nié qu'il aurait l'intention de le revendre au gouvernement hongrois, lequel souffre d'un manque de soutien médiatique.

D'autre part, c'est le 2 octobre que le tribunal de commerce tranchera entre la proposition de rachat d'une partie des rédacteurs du journal *Magyar Nemzed* et la proposition faite par M. Robert Hersant, soutenue par la maison d'édition de ce journal et une partie minoritaire des journalistes de la rédaction. M. Lucas Bonier, le grand rival du groupe Hersant pour le rachat de *Magyar Nemzed*, s'est déjà retiré et a lancé son hebdomadaire *Uzled (l'Affaire)* à Budapest.

LAZSLO LIZSKAI

Richard Peduzzi nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs

Richard Peduzzi vient d'être nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, en remplacement de Michel Tourlière, qui prend sa retraite. Ce décorateur de théâtre, muséographe, dessinateur de meubles, s'est imposé discrètement sur tous les champs de la culture. Longtemps collaborateur de Patrice Chéreau et de Luc Bondy pour des mises en scène de théâtre, Richard Peduzzi a également signé des décors d'opéras, notamment pour le Festival de Bayreuth et le Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Responsable de l'espace du Musée d'Orsay consacré à l'architecture et de celui, au Musée du Louvre, qui en retrace l'histoire, il aménage, pour le moment la bibliothèque de l'Opéra-Garnier. Une constante dans toutes ses entreprises, un travail sur les franges de l'architecture, entre l'intérieur et l'extérieur, le réel et le rêvé.

EN BREF

□ **MM. Millon, Pasqua et Pons rejettent les propositions de réforme des travaux parlementaires de M. Fabius.** – MM. Charles Pasqua et Bernard Pons, présidents des groupes RPR du Sénat et de l'Assemblée nationale, et M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ont rejeté, jeudi 27 septembre, la proposition faite par M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée, de réformer les travaux du Parlement. M. Pons estime que M. Fabius *« veut un retour au régime d'assemblées et à la IVe République ».*

□ **M. Tapie : résolument à gauche, mais pas socialiste.** – M. Bernard Tapie s'est déclaré, vendredi 28 septembre, sur France-Inter, *« résolument à gauche, mais pas socialiste »,* parce que les socialistes *« acceptent l'idée d'alliances, même locales, avec le Parti communiste »* et parce qu'*« ils ont une façon de considérer la société qui n'est pas complètement la* [sienne] *».* M. Tapie n'a pas exclu d'être candidat à la présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur en cas de risque de victoire du Front national.

□ **Le CSA autorise la diffusion d'Antenne 2 sur le satellite TDF 2.** – Comme prévu, la chaîne germanophone Première (Canal Plus Allemagne) s'étant désistée, le gouvernement français a fait jouer son droit de préemption et le Conseil supérieur de l'audiovisuel vient d'autoriser la diffusion d'Antenne 2 sur le satellite TDF 2. La chaîne publique y occupera le canal 17, qui n'est plus secouru sur le satellite jumeau TDF1 à cause de la défaillance d'un tube émetteur. Canal Plus France, à qui ce canal 17 avait été attribué, déménage sur le canal 1 de TDF 2, qui dispose de deux tubes émetteurs (sécurisation interne)

□ **Le Monde Editions devient le partenaire de *la Revue d'économie financière*.** – Le Monde Editions, filiale du quotidien *le Monde*, vient de conclure un accord de partenariat avec l'Association d'économie financière. Cette association, qui regroupe les principaux établissements financiers – du ministère de l'économie et des finances à la COB ou à la Caisse des dépôts, etc., – publie depuis 1987 le trimestriel *la Revue d'économie financière*. Le Monde Editions sera chargé de la distribution et de la promotion de cette revue économique de haut niveau et le service économique du quotidien collaborera à sa rédaction.

□ **Automobilisme : le Belge Thierry Boutsen engagé par Ligier.** – Le pilote belge de formule 1, Thierry Boutsen, quittera l'équipe Williams-Renault après avoir signé un contrat avec Ligier pour les saisons 1991 et 1992, ont annoncé, samedi 29 septembre, les responsables de l'équipe française.

□ **Trois morts à Saint-Domingue.** – Le bilan final de la grève de soixante-douze heures déclenchée mercredi 26 septembre en République dominicaine est de trois morts, quarante blessés par balles et environ trois cents arrestations. – *(AFP.)*

